



Hans SENN

Bâle
et le
plateau de Gempen

**au début
de la Seconde
Guerre mondiale
1939-1940**

Sociétés d'officiers du Jura et du Jura bernois



Hans Senn

***Bâle et le plateau
de Gempen au début
de la Seconde Guerre mondiale
1939-1940***

Traduit de l'allemand par Thomas Zmoos
Cartes dessinées par Alfred Meier

Porrentruy/Saint-Imier,
Sociétés d'officiers du Jura et du Jura bernois, 1997

Titre original:
Basel und das Gempenplateau im Zweiten Weltkrieg.

Photo de couverture:
Le colonel Du Pasquier en compagnie du conseiller fédéral Pillet-Golaz et du général Guisan

© Gesellschaft für militärhistorische Studienreisen, 1996.

© Sociétés d'officiers du Jura et du Jura bernois, 1997.

Eingelesen mit ABBYY Fine Reader 16

Table des matières

Préface par le commandant de corps Liener	5
Introduction par le colonel Hervé de Week	7
Avant-propos de Fauteur.....	11
Mise en place du dispositif «Nord»	15
Jonction franco-suisse sur le plateau de Gempen.....	29
Renforcement de l'aile gauche de la position d'armée dans le secteur de Bâle	33
Travaux de fortification dans le secteur Bâle-Gempen.....	45
Constitution de la Division ad hoc «Gempen»	51
Le plan d'intervention français est adapté au dispositif suisse	71
Retrait des troupes d'intervention et accroissement de la menace à la frontière Ouest.....	81
Caractéristiques du projet d'accord franco-suisse.....	93
Conclusions.....	97
Annexe N° 1: Repères chronologiques	103
Annexe N° 2: Le colonel Claude Du Pasquier et sa Division «Gempen» en 1940.....	107
Annexe 3: Signes conventionnels	109
Bibliographie	111
Index des personnes	113

Préface du chef de l'Etat-major général

Depuis la découverte à Dijon des actes du projet de coopération militaire franco-suisse, par ailleurs faussement rattachée à la gare de la Charité-sur-Loire, les pourparlers secrets entre le général Guisan et l'Etat-major français sont demeurés un thème très délicat. La découverte de ces documents éveille dans le haut commandement suisse la crainte que le Führer considère ces conversations d'état-major comme une violation de la neutralité et qu'il les utilise pour justifier une offensive contre notre pays. Durant toute la période de la guerre froide, les responsables civils et militaires furent frappés par cette découverte fatidique; ils interdirent donc formellement d'envisager d'éventuels accords avec les forces armées d'Etats voisins.

Depuis la fin de la guerre froide, le sujet n'est plus «tabou» et les chercheurs en histoire militaire l'ont abordé avec un in-

térêt renouvelé. Le tome VII de *V Histoire de l'Etat-major général suisse*, couvrant la Seconde Guerre mondiale, est sorti de presse, œuvre d'un historien chevronné et ancien chef de l'Etat-major général, le commandant de corps Hans Senn. Le même auteur a approfondi dans la présente étude les aspects stratégiques et militaires du projet secret d'accord entre le général Guisan et l'Armée française.

Les résultats de cette recherche fondées sur les sources sont convainquants. Les espoirs que le Commandant en chef mettait dans une éventuelle aide française n'étaient, selon l'avis de l'auteur, pas justifiés. Dans le cas d'une attaque «Nord» par surprise, les dispositions prises n'auraient sans doute pas eu tous les effets escomptés. Ce jugement sévère mais fondé, venant d'un historien compétent, éveille notre intérêt.

Aujourd'hui, nous avons besoin d'enseignements historiques de ce genre. Ils imposent une réflexion sur nos valeurs essentielles et l'application des principes de conduite et de technique d'état-major formulés dans le règlement *Conduite et organisation des états-majors*.

Voilà le mérite essentiel de cette étude qui, de plus, comble une lacune de notre

histoire. Ce bel exemple d'un historien militaire passionné devrait être un modèle pour nous tous. Qu'il incite à examiner l'histoire d'une manière critique afin d'en tirer des leçons!

**Commandant de corps
Arthur Liener**

Introduction

Exploitant depuis de nombreuses années un créneau laissé libre par les éditeurs et les associations culturelles de l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle, les sociétés d'officiers du canton du Jura et du Jura bernois proposent au public des ouvrages et des monographies dans le domaine de l'histoire militaire.

Jusqu'en 1945, la «marche frontière», qui s'étend de Boncourt à La Neuveville, se trouve dans une des zones de manœuvres stratégiques d'une France et d'une Allemagne, encore très loin de coopérer dans le cadre d'une Union européenne. Pendant leurs conflits, pendant les guerres généralisées sur le vieux continent, l'ancienne Principauté épiscopale se trouve confrontée à deux genres de menace: une violation «tactique» se limiterait au saillant de Porrentruy, qui gênerait l'un des deux belligérants dans ses

opérations à travers le territoire de Belfort ou l'Alsace du Sud; une violation «opérative» du territoire suisse, beaucoup plus importante, qui concernerait au premier chef l'Ajoie, la vallée de Delémont, le Laufonais et la région de Bâle. Des forces de manœuvre d'un des belligérants chercheraient à déboucher en terrain libre, derrière les lignes ennemies, dans le secteur Belfort – Besançon – Dijon – Chaumont ou en Allemagne du Sud.

Ces plans, ces menaces, les discussions d'état-major franco-suisse, durant la «Drôle de guerre» en 1939-1940, visant à définir une collaboration en cas d'invasion allemande, l'historiographie jurassienne, même récente, ne les a pas pris en compte. Voilà donc une activité originale pour la Société cantonale jurassienne des officiers, d'abord dans le cadre modeste de son *Bulletin* qui paraît

une fois par année depuis 1985. En 1990, en collaboration avec l'Association Semper Fidelis à Lausanne, les officiers du Jura et du Jura bernois publiaient une anthologie intitulée *Ecrivains militaires de l'ancien Evêché de Bâle*, qui allait connaître un très beau succès; en 1995, *La fin de la Seconde Guerre mondiale aux frontières de l'Ajoie*, qui rassemble les exposés présentés lors d'un colloque commémoratif tenu l'année précédente à Porrentruy; en 1995, *Guisan et les Jurassiens*, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fin du service actif et de la sortie du film de Claude Champion, *Le général Henri Guisan et son temps*.

On ne saurait oublier les publications dues à l'initiative d'états-majors jurassiens, celui du régiment d'infanterie 9 qui a sorti en 1977 la fameuse *Histoire des troupes jurassiennes* et, en 1992, un historique dû à deux jeunes historiens, Claude Hauser et François Wisard¹. L'état-major de la Brigade frontière 3, à l'occasion de la dissolution de cette Grande Unité opérative de barrage, sortait une excellente plaquette, éditée en français et en allemand².

Les résultats montrent que de telles initiatives sont viables financièrement et

qu'elles correspondent à une demande dans les régions concernées, mais également dans l'ensemble de la Suisse.

L'intérêt des missions de planification et d'engagement reçus par la Brigade frontière 3, depuis le début de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la défaite de la France et l'armistice de juin 1940, justifiait la belle étude qu'en a faite l'ancien chef de l'Etat-major général, le commandant de corps Hans Senn. Le texte en allemand, édité par la Gesellschaft für militärhistorische Studienreisen, méritait une traduction en français, car le sujet intéresse également la Suisse romande et, plus particulièrement, la région d'où provenait à l'époque la majorité des hommes de la Brigade frontière 3, c'est-à-dire le Jura bernois.

Ceci d'autant plus que cette Grande Unité avait comme mission primaire de tenir ses positions, entre Laufen et l'Ajoie, afin de donner aux troupes de campagne le temps de mobiliser et de se déployer.

En histoire régionale, les bons thèmes sont ceux qui contribuent à éclairer une situation au niveau national... Les missions de la Brigade frontière 3, au niveau

¹ *Des fantassins dans le siècle. Histoire du régiment d'infanterie 9. 1912-1992. S.I., 1992.*

² *La Brigade frontière 3. 1938-1994. S.I., 1994.*

opératif, touchent à la défense du pays face à la menace allemande, au respect de la neutralité en cas de conversations d'état-major avec un partenaire éventuel, à la mobilité intellectuelle des commandants de troupes dites sédentaires, ainsi qu'aux problèmes de déplacement de telles formations.

Bâle et le plateau de Gempen au début de la Seconde Guerre mondiale. 1939-1940 se situe donc dans le prolongement des monographies d'histoire militaire, publiées jusqu'à présent par les officiers de l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle.

Colonel Hervé de Week



Fig. 1:
*La plaine d'Ajoie vue de
Montgremay aux environs
du col des Rangiers.
Au fond au premier plan le
village de Cornol.
(Photo prise en 1997)*

Avant-propos de routeur

L'étude des sources pour le tome VII de *l'Histoire de l'Etat-major général suisse* a révélé de nombreuses indications sur l'articulation, la mission et l'engagement de la Division ad hoc «Gempen». Dans la mesure de la place disponible, il s'agissait d'intégrer ces renseignements dans la systématique de l'histoire de l'Etat-major général, ce qui amena leur répartition en plusieurs sections. Un examen approfondi de la matière et une récapitulation des nouvelles découvertes historiques s'imposent, étant donné que, dans les intentions opératives du général Guisan, depuis l'automne 1939 jusqu'au début de l'été 1940, le plateau de Gempen joua le rôle prépondérant de pilier d'angle Ouest de la position d'armée et de charnière en cas de collaboration franco-suisse. Les recherches dans les archives fédérales furent de ce fait poursuivies. Peu à peu apparaissait un concept global,

à multiples facettes, qui permettait des conclusions évidentes. La Société suisse d'études historiques militaires sur le terrain (Gesellschaft für militärhistorische Studienreisen) a obligeamment accepté d'intégrer cette étude dans la série de ses publications. Des remerciements particuliers sont dus au Groupe des opérations de l'Etat-major général pour son soutien administratif, à M. Eduard Tschibold pour les indications relatives aux sources, à MM. Denis Borel, Hans Rapold, Hans R. Herdener et Jürg Stüssi-Lauterburg pour la révision critique du manuscrit.

Fort heureusement, le major Alfred Meier, qui commandait en 1940 les ouvrages fortifiés de l'Ergolz en tant que lieutenant, a recueilli et conservé tous les documents disponibles concernant les renforcements de terrain effectués dans la

région de Bâle, pendant la Seconde Guerre mondiale. Il rassembla cette collection durant les années d'après-guerre, alors qu'il commandait le secteur de fortification 211. Depuis la dissolution des brigades frontière et la mise hors service des ouvrages et obstacles construits à l'époque, ces cartes et ces plans ne sont plus soumis au maintien du secret. Ils peuvent donc être publiés.

L'excellente mémoire d'Alfred Meier a permis de compléter et d'interpréter de manière plus approfondie les résultats de l'étude des archives. Il en résulta une collaboration féconde entre l'historien et le témoin de l'époque. Ce dernier, grâce à son activité de collectionneur, était en

mesure de reconstituer les ordres de bataille des troupes, les dispositifs d'engagement et les plans de renforcement du terrain.

Dans cette étude est esquissé sommairement le contexte dans lequel la Division «Gempen» fut engagée. Pour se mettre au courant du contexte et de la bibliographie relative au sujet, il faut se référer au tome VII de *Y Histoire de l'Etat-major général suisse*, paru en 1995 aux éditions Helbing und Lichtenhahn à Bâle avec le sous-titre: «Prémices d'une stratégie de dissuasion durant la Seconde Guerre mondiale».

Cdt C Hans Senn

***Le plateau de Gempen,
pilier d'angle Ouest
du dispositif suisse de 1939-1940
et charnière d'une éventuelle
coopération franco-suisse***



Fig. 2:
Vue depuis le Sud-Ouest, au centre
le village de Gempfen, à gauche
le Gempfenflue boisé avec une falaise
à proximité de la tour d'observation.
Au fond à gauche, Pratteln.
(Photo prise en 1997:
Jean-François Nussbaumner).

Mise en place du dispositif pour le cas «Nord»

Dès la prise du pouvoir par Hitler en 1933 et le réarmement de l'Allemagne, le cas d'une offensive venant du Nord passa au premier plan aux yeux de l'Etat-major général suisse. La publication d'un article dans le *Petit Parisien* du 23 septembre 1933 et, le jour suivant dans le *New York Times*, intitulé «La Suisse, brèche dans la fortification» vint corroborer cette idée. L'auteur de l'article, un rédacteur du *Times* d'origine russe se servant du pseudonyme Augur, prétendait savoir de source sûre qu'à la suite de la construction de la ligne de Maginot, une future offensive allemande contournerait ce système fortifié par le Luxembourg ou la Suisse. Le passage par la Suisse serait plus prometteur, puisqu'on disait que l'Armée suisse était insuffisamment équipée, mal conduite et médiocrement instruite. Cet article provenait sans doute de milieux militaires français qui tentaient d'inciter

notre pays à des efforts de défense plus poussés. Toujours est-il que les effets escomptés ne se firent pas attendre. Le conseiller fédéral Minger fit accélérer avec vigueur, dans tous les domaines, la réforme militaire envisagée par lui-même. A partir de 1936, il fit construire des fortifications permanentes pour les troupes frontière dans le nord du pays.

L'annexion de l'Autriche au III^e Reich, en 1938, aggrava au Nord et à l'Est la menace qui pesait sur le territoire suisse. Les participants à l'exercice opérationnel de janvier 1939, dirigé par le commandant de corps Prisi, examinèrent minutieusement cette situation stratégique. Le directeur d'exercice en conclut qu'il fallait occuper une position d'armée peu étendue, vu que les huit divisions disponibles ne pouvaient tenir les 1'300 km de la frontière. Les lignes stratégiques qui

entraient en considération étaient: Sar-gans – Walensee – Zürichsee – Limmat – Bâle ou Gotthard – Lucerne – Bâle. Les deux solutions impliquaient d’attribuer 10 km de front par division. A tous les niveaux, il était impossible de dégager des réserves. On ne pouvait espérer une situation initiale plus favorable au début d’une invasion que si de puissantes formations militaires françaises prenaient en charge une partie du front Nord.

Au début du service actif, le commandant de corps Labhart, chef de l’Etat-major général, proposa l’option de la ligne de la Limmat comme dispositif militaire Nord-Est. Cependant, pour donner la profondeur nécessaire à ce dispositif et les moyens de dégager des réserves, il fallait étudier un éventuel accord avec le Commandant en chef français qui, à l’annonce d’une offensive allemande, prévoirait dans le Jura la relève de trois divisions suisses par des Grandes Unités françaises.

Pour le cas «Nord», le général Guisan décida de concentrer ses troupes derrière la Linth et la Limmat ainsi que, dans le Jura, de Brugg à Bâle. Conformément à l’Ordre d’opérations N° 2 du 4 octobre 1939, le 2^e Corps d’armée prendrait en charge la partie gauche du dispositif, c’est-à-dire depuis l’Aar inférieure jusqu’au plateau de Gempen. Depuis Lauffohr, son front de défense passait par

Geissberg – Marchwald – Frickberg – Tiersteinberg – Farnsberg jusqu’au plateau de Gempen. A droite, le secteur, de Lauffohr à Frickberg, nécessita un renforcement particulier. Le Bözberg et le Hauenstein devaient être tenus à titre de points d’appui arrière. La limite Ouest du corps ne fut pas mentionnée, car l’accord avec les Français était encore à négocier. Par l’intermédiaire de son chef d’état-major, Petitpierre, Henri Guisan, alors commandant du 1^{er} Corps, avait pris contact, un mois avant le début de la guerre, avec le général français Gamelin. Le dispositif de base, pris immédiatement après la mobilisation de septembre, fixait la limite de secteur entre le 1^{er} et le 2^e Corps sur la ligne de séparation entre les brigades frontière 2 et 3, sur le Doubs dans les environs de Saint-Ursanne. Pendant toute cette période, la Brigade frontière 3 était subordonnée au 2^e Corps. L’Ordre d’opérations N° 4, du 14 mai 1940, lui attribua enfin officiellement une mission dans le cas d’une offensive venant du Nord et en fit de même pour les brigades frontière 1 et 2.

Le commandant du 2^e Corps, Prisi, engagea la 5^e et la 3^e Division dans le Jura argovien, la 4^e, commandée par le divisionnaire Scherz, dans le Jura bâlois. Cette dernière remplissait sa mission avec les régiments d’élite 22, 21 et 11 au front et, à l’arrière, c’est-à-dire, à l’Untern et

l'Obern Hauenstein et au Passwang, les régiments territoriaux 76 et «Holstein». Le régiment d'infanterie il tenait, sous le commandement du colonel Schnyder,

la ligne Dumberg – Altistell – la partie nord de Liestal. Il établit son aile gauche sur la Schauenbergflue (pt. 663), près de

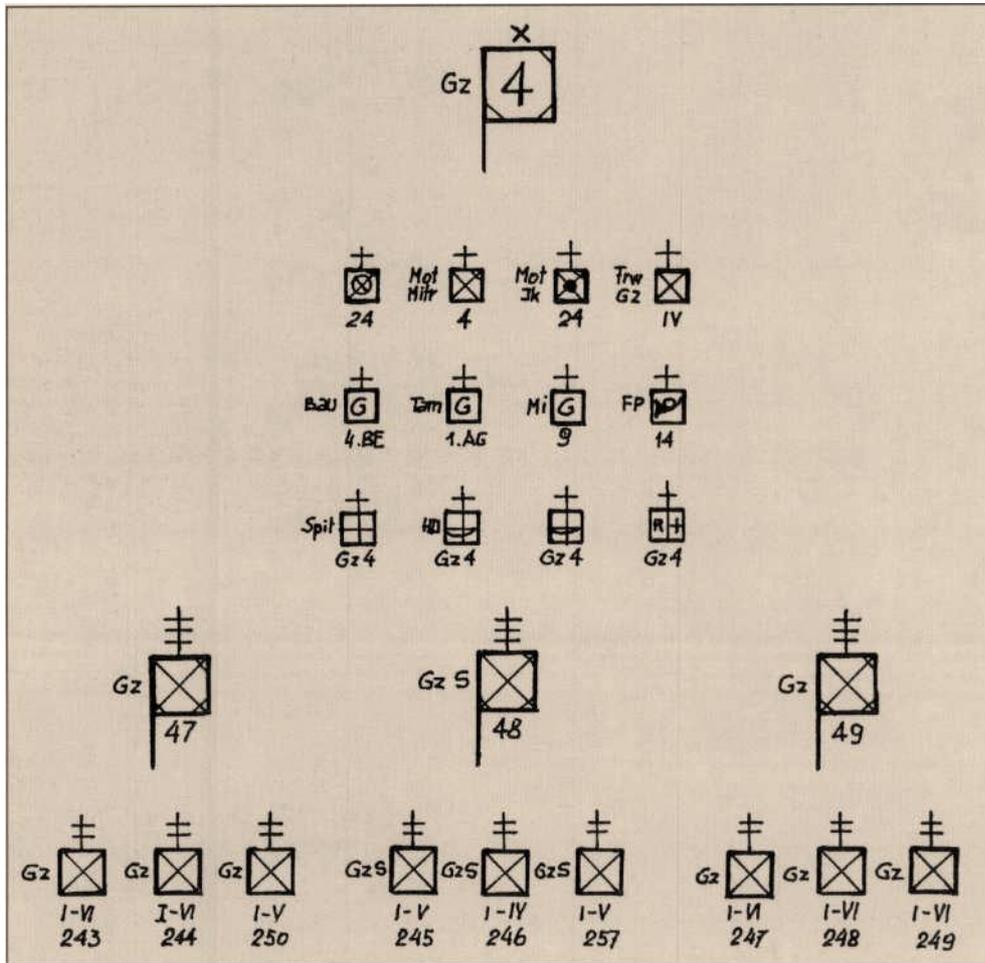


Fig. 4:
Articulation de la Brigade
frontière 4 en hiver 1939-
1940.

En règle générale, les unités de la Brigade frontière se composent en parts égales de soldats d'élite, de landwehr et de landsturm, habitant dans la zone de la brigade. En revanche, les cyclistes, les mitrailleurs motorisés, les hommes des compagnies motorisées de canons d'infanterie, les compagnies de volontaires sont formées uniquement d'hommes appartenant à l'élite. La compagnie permanente de volontaires pour la couverture frontière comprend des hommes de toutes les classes d'âge. Dans les corps d'armée, les mineurs sont organisés en groupes de pionniers qu'on subordonne au besoin aux Grandes Unités pendant le service actif.

stacle continu, large de 5 mètres, pourvu de rails de chemin de fer et de barbelés. Dans les régions boisées, on se contenta de mettre du barbelé. Pour la Brigade frontière 4, l'obstacle commençait dans la forêt au-dessus de Stein, longeait le versant Sud du Rhin, puis les pentes Nord et Ouest du Gempen, finissait sur le Eischberg, dans les environs d'Aesch. Les armes automatiques et antichars pouvaient balayer le secteur à partir de nombreux fortins. On barra en priorité toutes les entrées de vallées menant au Sud, en particulier celle de l'Ergolz in der Hülften au nord de Liestal. Les troupes avaient pour mission de tenir le front de défense jusqu'au dernier homme. Entre la frontière et le front d'arrêt, il s'agissait, avec des avant-postes et des patrouilles de chasse, de gagner du temps en menant un combat acharné, protégé par les obstacles aménagés.

Tenant compte des expériences faites durant la guerre de Pologne, on renforça la ligne Pestalozzi, au début de l'année 1940, par des obstacles antichars avancés, qui furent également aménagés en région boisée. Les deux obstacles se rejoignaient aux emplacements même des ouvrages implantés aux entrées de vallée par le Bureau pour la construction de fortifications. La Brigade frontière 4 ne défendait

le nouvel obstacle antichar qu'aux jonctions de celui-ci avec la ligne Pestalozzi, ce qui laisse supposer qu'il avait été construit à la demande du haut commandement français. Le fait que sa construction ait été suspendue après l'armistice franco-allemand vient corroborer cette hypothèse. Dans le secteur plateau de Gempen – Blauen, on engagea deux régiments frontière.

Le régiment de carabiniers frontière 48, avec le bataillon 245 à l'est de l'Ergolz, le bataillon 246 à cheval sur la rivière et le bataillon 257 sur l'aile Nord du Gempen, avaient pour mission de:

- retarder l'ennemi sur le Rhin par des avant-postes, par des patrouilles de chasse ainsi que par des points d'appui avancés à Pratteln, Muttenz, Wartenberg et dans le Hard;
- tenir le front de défense sur la ligne lisière de la forêt au sud de Görbelhof – Giebenach – Birch – Hülftenschanz – Adler – Eglisgraben – Winterhalden – Rütihard;
- bloquer les percées ennemies sur les barrages arrière vers Olsberg, Arisdorf, Büchlihu et Frenkendorf;
- disposer une compagnie dans le secteur St-Jacob – Neue Welt, comme détachement de jonction avec les troupes du commandant de ville à Bâle.

Le régiment frontière 49, avec le bataillon 247 sur l'aile Ouest du plateau de Gempen, le bataillon 248 dans le défilé d'Angenstein et le bataillon 249 dans la vallée de Laufon – Blauen, avait pour mission de:

- retarder l'ennemi dans le triangle formé par la frontière nationale, la Birse et la chaîne de montagne Blauen – Chall;
- empêcher une percée ennemie, d'une part, depuis la Birse sur le Gempen, d'autre part, depuis le défilé d'Angenstein en passant par Blauen et Challhöchi ou dans la vallée de Laufon en longeant la Lützel;
- tenir un barrage arrière sur la route du Passwang au passage du Lange Brücke, au sud-est d'Erschwil.

Au début du service actif, le régiment territorial 73, commandé par le colonel de Bary et subordonné à la 4^e Division, remplissait dans la ville de Bâle une mission de maintien de la neutralité. Ses trois bataillons 127, 128 et 129 veillaient à ce que les ponts du Rhin ne tombent pas intacts entre les mains de l'agresseur. Un quatrième bataillon, le 179, barrait les passages sur le cours inférieur de la Birse. Les quatre bataillons furent regroupés en deux régiments, 73 et 86, sous le commandement de ville à Bâle, lors de la révision de l'Ordonnance sur l'organisa-

tion des troupes frontière de 1938, qui entra en vigueur le 26 septembre 1939. En fin d'année 1939, la responsabilité de la ville de Bâle passa de la 4^e Division au 2^e Corps d'armée. Le 6 décembre 1939, le commandant de corps Prisi modifia la mission du commandant de ville à Bâle, le colonel Hans de Bary. Il devait se tenir prêt, dans le cas d'une offensive Nord,

- à s'opposer, sur la rive droite, à une percée ennemie dans la ville de Bâle sur la ligne gare badoise – le long du cours de la Wiese mais, dans tous les cas, à empêcher un franchissement du Rhin dans le secteur de l'embouchure de la Birse aux installations portuaires de St-Johann;
- à tenir, sur la rive gauche, la ligne de Neue Welt (rattachée à la Brigade frontière 4) jusqu'à l'embouchure de la Birse, dans tous les cas, à empêcher une pénétration ennemie dans la ville sur la ligne Bâle CFF – Breite.

dans le cas d'une offensive Ouest,

- à se défendre contre une pénétration ennemie dans la ville, sur la ligne port St-Johann – ligne de chemin de fer – Gundeldingen et à établir la communication avec le régiment frontière 49 mais, dans tous les cas, à empêcher un franchissement ennemi sur la

ligne Dreirösenbrücke – Strassenring St-Johann – Spalen – gare CFF – embouchure de la Birse.

La mission ne se limitait pas à assurer la destruction des ponts, mais impliquait aussi une défense du centre de la ville. Elle laissait peu de liberté d'action aux troupes subordonnées. Comment le commandant de ville l'a-t-il traduite dans son intention? L'ordre d'engagement n'a malheureusement pas été retrouvé dans les archives. Un plan de défense contient cependant des intentions concernant la conduite du combat, sans que l'on puisse savoir si ces idées ont été entièrement réalisées. Ces projets se trouvent confirmés dans le concept de fortification, du 29 mars 1940. Les cas d'offensives «Nord», «Ouest» et «Encerclement» sont différenciés. L'engagement des troupes est adapté à la menace, mais les mêmes fortifications doivent servir dans les trois cas.

Pendant la pause hivernale 1939-1940, le bataillon de fusiliers 23 (Brigade frontière 4), avec l'aide de volontaires et de chômeurs, remplaça les troupes organiques du secteur. Le régiment territorial 73, dans sa nouvelle articulation et commandé par le colonel Kätterer, prit la relève le 6 mars 1940 et assura la police des frontières; dans le cas d'une remobilisation, il devait couvrir le déploiement des défenseurs de Bâle. Au milieu du mois

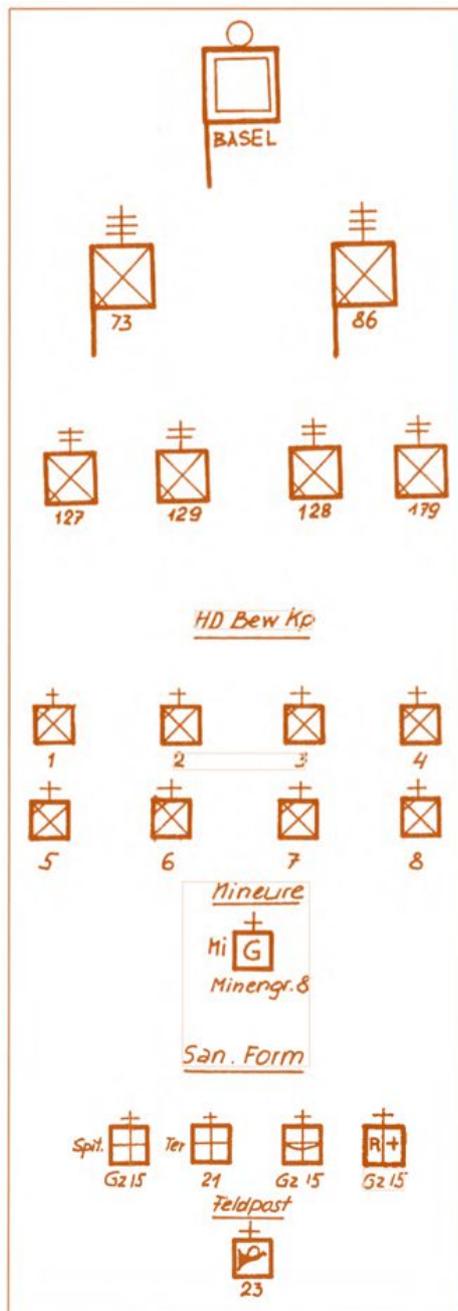


Fig. 6: Organisation du commandement de ville à Bâle en septembre 1939.

Conception de la défense à Bâle

Les ponts sur le Rhin furent préparés à la destruction pour assurer dans tous les cas leur mise à feu. Celle-ci devait être effectuée depuis la rive gauche. Des ouvrages de flanquement interdisaient l'accès aux postes d'allumage installés dans des caves voûtées. Sur la rive droite, des têtes de pont barraient les routes d'accès. Afin de permettre l'évacuation de la population civile, les ponts devaient rester intacts aussi longtemps que la situation le permettait.

Le centre du Grand-Bâle était organisé pour une défense tous azimuts. La rive gauche du Rhin, depuis l'embouchure de la Birse jusqu'au port, constituait le front de défense Nord. Le front Sud s'étendait depuis la Fabrikstrasse par la Voltastrasse – Vogesenstrasse – St-Johannring – Klingelbergstrasse – Bernoullianum – Spalentor – Schützengraben – Steinengraben – Heuwage – De Wett Schule – Aeschenplatz – St-Albantor – Gellerstrasse – Bahndamm jusqu'au Rhin. Une réserve, composée de 4 compagnies de fusiliers, 1 compagnie motorisée de canons antichars (-) et 3 sections de mitrailleurs, se tenait prête, dans le centre-ville, à stopper d'éventuelles percées ennemies dans le front de défense. Le secteur central était entouré et protégé par une zone «Lisière de ville» qui devait servir à retarder l'assailant.

Dans le Petit-Bâle faisant face à l'Allemagne, il s'agissait

- d'entraver le franchissement de la Wiese par la destruction des nombreux ponts;
- de fixer l'ennemi dans des combats acharnés et de longue durée à l'intérieur d'une zone fortifiée s'étendant du pont de chemin de fer jusqu'à la gare aux marchandises, passant par le Rhin et le Horburg-Gottesacker d'alors jusqu'à l'emplacement actuel de la Ciba sur le Rhin;
- d'utiliser le temps ainsi gagné pour évacuer la population et concentrer les étrangers hostiles dans la caserne.

La «lisière» du Grand-Bâle devait faire face à une offensive française venant de l'Ouest et à des mouvements de contournement allemands depuis le Nord-Est, par le cours inférieur de la Birse. Elle s'étendait de la gare aux marchandises St-Johann jusqu'à l'Oberwilstrasse, en longeant la ligne de chemin de fer alsacienne et, de là, jusqu'à la Geliertstrasse en passant par le viaduc de Dorenbach – Grundeldingerstrasse – Thiersteinallee – ligne de chemin de fer badoise.

d'avril 1940, le Commandant en chef ordonna un renforcement des troupes en ville de Bâle par crainte d'un coup de main allemand ayant pour but d'anticiper la prise des ponts du Rhin par les Français. Le 20 avril, le commandement de la ville émit un ordre d'engagement, dont les points essentiels sont les suivants:

- Dans le cas d'une offensive, il s'agit de tenir Bâle sur la ligne de résistance, de se défendre maison par maison, rue par rue (par «ligne de résistance», on entend sans doute le front de défense qui formait un cercle fermé autour du centre-ville).
- L'état-major du régiment d'infanterie de montagne 16 (3^e Division), avec des parties du bataillon de fusiliers de montagne 38 et du bataillon territorial 127 renforcé, tient le Petit-Bâle sur la ligne pont de chemin de fer (exclu) – gare badoise – Dreirosenbrücke (exclu).
- L'état-major du régiment territorial 73, avec le bataillon territorial 129 et le bataillon de fusiliers de montagne 39, tient les têtes de pont sur la rive droite du Rhin, ainsi que la ligne longeant le fleuve depuis l'embouchure de la Birse jusqu'au pont de St-Johann.



 **Frontière nationale**

 *Enclave sur territoire suisse, appartenant aux chemins de fer du Reich allemand*
 *Front de défense du centre du Grand-Bâle et têtes de ponts sur la rive droite*
 *Lignes de fortification des zones en bordure de ville du Grand et du Petit-Bâle*
 *Lignes de fortification des Français dans le Sundgau et, cas échéant, sur territoire suisse autour et dans Bâle*

 *Fortification contre la France dans la région d'Allschwil*

Fig. 7:
*Lignes de fortification
dans la zone de Bâle.
(Dessin Brunner GTB,
bureau technique,
Porrentruy).*

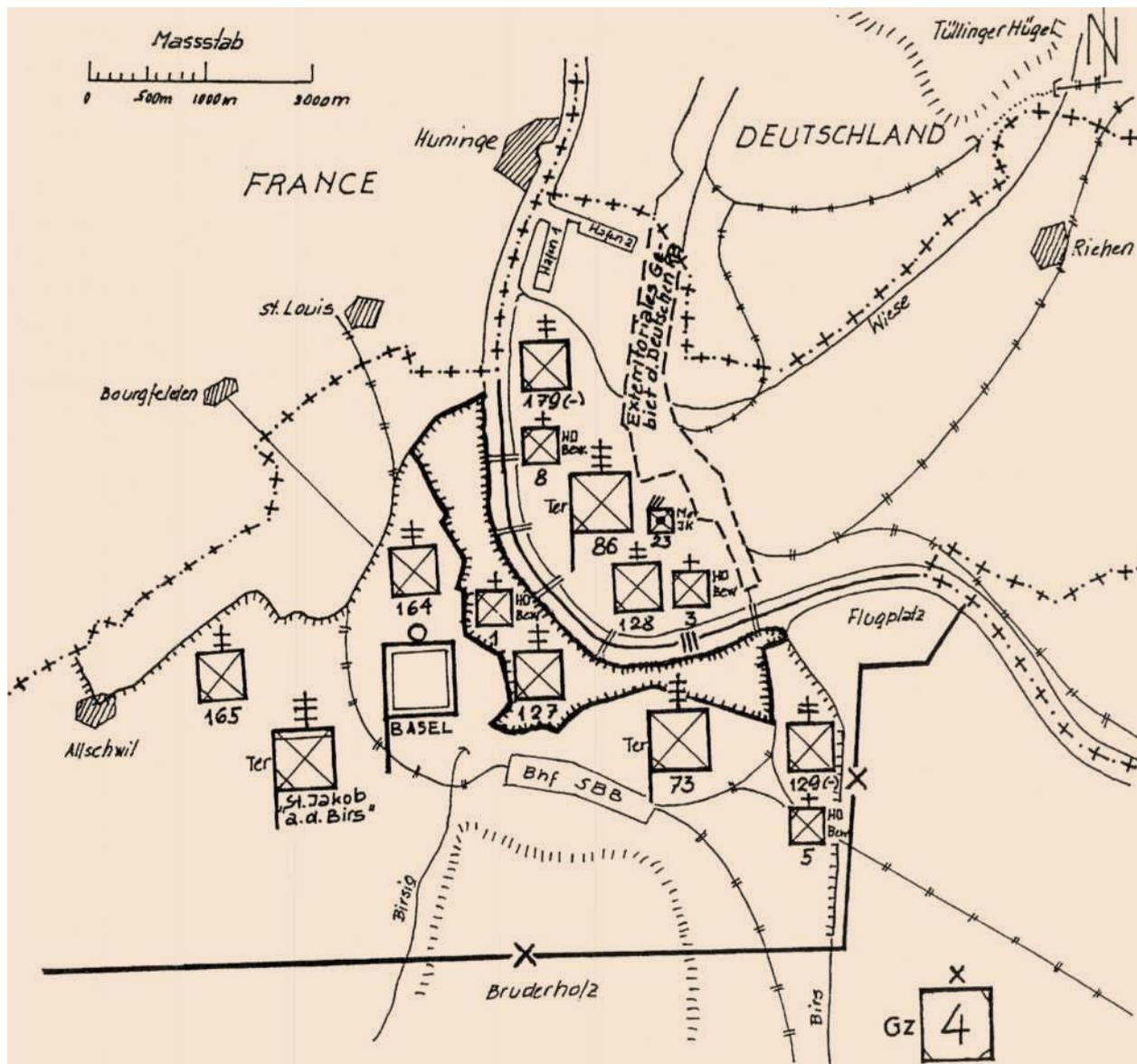
A fin avril, le régiment territorial franco-germanique «Saint-Jacques-sur-la-Birse» remplaça les détachements du régiment d'infanterie de montagne 16 subordonnés à la garnison de Bâle: le bataillon 164 dans le Grand-Bâle, le bataillon 165 dans le Petit-Bâle.

Après la mobilisation générale du 11 mai 1940, le commandant de ville disposa ses troupes, de manière à s'opposer aussi bien à une offensive française qu'allemande. Le régiment territorial 86, en service pour la première fois et commandé par le lieutenant-colonel Tùrlèr, installa sa défense dans le Petit-Bâle en disposant son bataillon 128 au Nord-Est et son bataillon 179 au Nord-Ouest. Le régiment 73 retira ses troupes engagées à la frontière Nord afin d'assurer, avec l'aide du bataillon territorial 127, la destruction des ponts du Rhin et d'empêcher, avec le bataillon territorial 129, un franchissement ennemi de la Birse inférieure.

Le régiment territorial «Saint-Jacques-sur-la-Birse», libéré, prit en charge la défense de la frontière Ouest, depuis l'Hünigerstrasse jusqu'à Allschwil. Ceci répondait aux exigences de la neutralité et démontrait à Hitler que la Suisse était en mesure de se défendre contre une offensive française sur Bâle. Le lieutenant-colonel Lehmann engagea le bataillon territorial 164 de part et d'autre de la

rue de Burgfelder et le 165 derrière le fossé du ruisseau d'Allschwil. Le gros de la troupe construisait des fortifications de campagne dans la zone qui bordait le Grand-Bâle à l'Est et au Sud. Dans le cas d'une cessation de la menace française et du déclenchement d'une offensive au Nord, le régiment aurait pu être engagé derrière la Birse dans le secteur St. Jakob, ce qui correspondait à son nom et aux intentions indiquées dans un plan d'engagement du service de renseignement du 2^e Corps d'armée, datant du 10 avril 1940.

Pour accélérer les travaux de renforcement du terrain, le commandant de ville disposa de deux régiments supplémentaires. Il était en droit de les engager dans les zones en bordure de ville, en cas d'offensive allemande. Le régiment d'infanterie de montagne 10 (Oberland bernois) de la Brigade de montagne 11 arriva, avec ses deux bataillons de landwehr, dans le secteur Bâle – Muttenz le 30 avril 1940. A partir du 6 mai, le bataillon de fusiliers de montagne 40 travaillait dans les zones en lisière sud de la ville, le bataillon 10 sur le Rütihard et le plateau de Gempen. En prévision d'une entrée en guerre prochaine de l'Italie, le bataillon 40 fut déplacé en Valais, dans la nuit du 29 au 30 mai; l'état-major de régiment et le bataillon 10 suivirent dans la nuit du 12 au 13 juin.



- La limite de secteurs entre les régiments territoriaux 73 et 86 passe sur le Rhin. Les limites de secteurs des autres régiments et bataillons sont présumées.
- Le groupe de mineurs 8 et les importantes réserves du commandement de ville se tiennent prêts dans le centre ville, sur la rive gauche du Rhin, dont la défense est prévue tous azimuts.

Le régiment territorial dit «Holstein», subordonné à la 4^e Division et composé de trois bataillons bernois, gagna le secteur de Bâle le 14 mai, où il prit des stationnements dans les vallées du Birsig et de la Birse inférieure. L'aménagement de la position débuta le 16 mai. Dans le cas d'une attaque inattendue, ses bataillons et ses compagnies auraient été attribués aux troupes du secteur, habituées aux conditions locales. Il reçut ultérieurement une mission spéciale en dehors de la ville de Bâle et fut donc tactiquement subordon-

né à la Division «Gempen» à partir du 12 juin. Il s'agissait probablement d'occuper la ligne de défense Binningen – Allschwil jusqu'au moment de la prise en charge de ce secteur par les troupes d'intervention de l'Armée française.

Dans la nuit du 3 au 4 juin, le bataillon territorial 172 regagna le secteur Oberer Hauenstein pour barrer le col laissé sans défense. Les bataillons 168 et 170 cessèrent leurs travaux de construction le 3 juillet. Le régiment fut licencié le 6 juillet.

Fig. 8: Dispositif du commandement de ville à Bâle du 11 mai jusqu'au 20 juin 1940.



Fig. 9: Pratteln et Augst vus depuis le Sud.
(Photo prise en 1997:
Jean-François Nussbaumer).

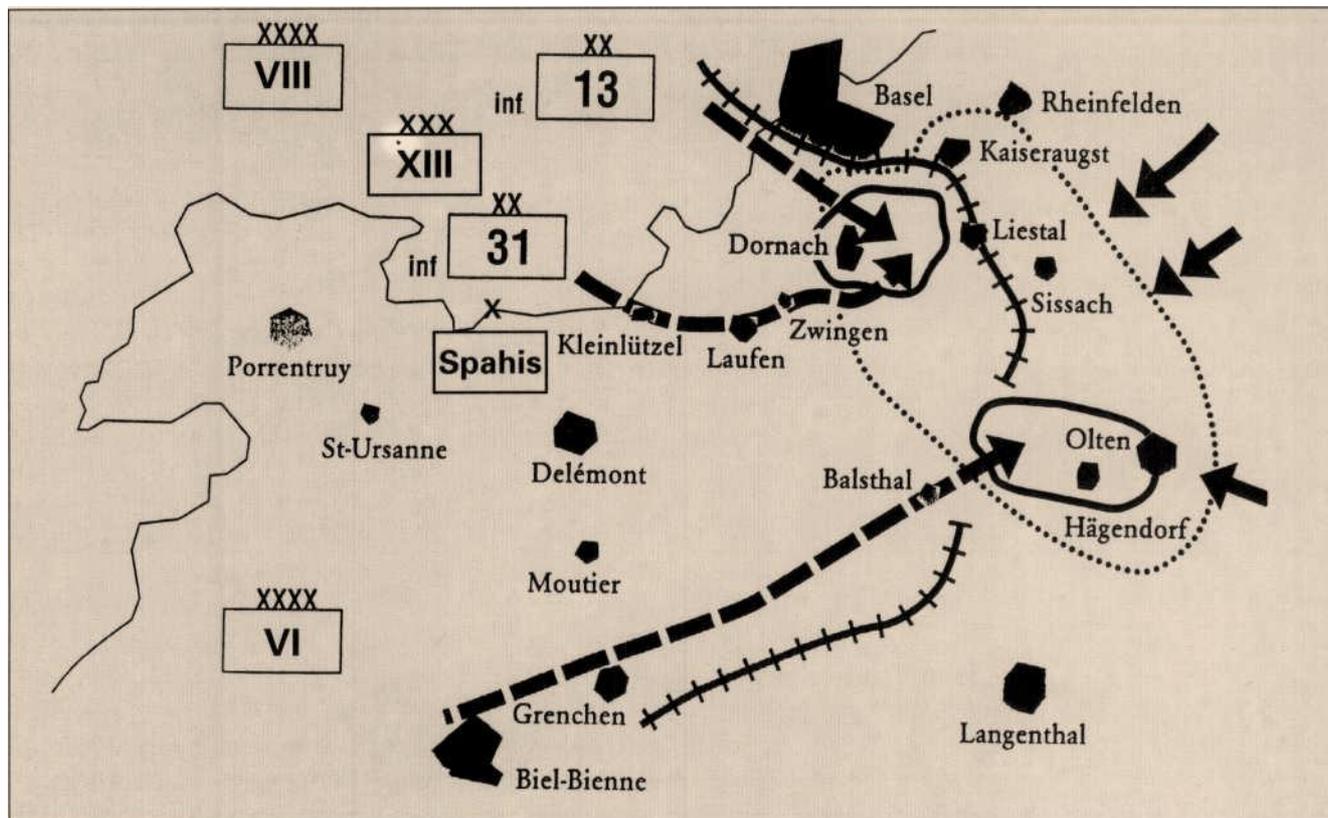
Jonction franco-suisse sur le plateau de Gempen

Les entretiens secrets de juillet 1936, à Paris, entre le chef d'état-major du 1^{er} Corps, le colonel Petitpierre, délégué par le commandant de corps Guisan, et le commandant en chef français, révélèrent que le général Gamelin attachait de l'importance à une étroite soudure franco-suisse dans le Jura bâlois et soleurois. Après avoir reçu, en automne 1939, le commandement du Groupe d'Armées 3 prévu pour l'opération «Helvétie», le général Besson donna ses premières directives le 3 novembre pour une éventuelle intervention française dans le secteur de Bâle.

En raison des préparatifs de défense efficaces des Suisses dans le centre de Bâle, un dispositif qui pouvait être massivement couvert par les feux de l'artillerie française, le général Besson attendait moins une offensive allemande sur les ponts de Bâle qu'un franchissement du

Rhin supérieur, insuffisamment défendu, entre Birsfelden et Rheinfelden. Cette opération pourrait avoir pour but un contournement restreint de l'aile droite de la ligne Maginot en Haute-Alsace, par Liesstal – Gempen – Dörnach – vallée de la Birse – Les Rangiers, tout en se protégeant contre le Nord sur le Blauenberg. Pour faire face à une telle offensive, le XIII^e Corps d'armée, subordonné à la VIII^e Armée française engagée dans le Sundgau, avait pour mission de rechercher et de rejoindre l'aile gauche, pas encore exactement localisée, de la position militaire suisse et de participer à la défense sur la ligne du Rhin en amont de Bâle.

Cette opération visait surtout à contrôler les sorties Ouest et Sud de Bâle, entre le plateau de Gempen et Hegenheim, ainsi que d'établir la liaison avec la 4^e Division suisse sur les hauteurs à l'ouest de la vallée d'Ergolz. Pour réaliser cette in-



tention, la 13^e Division française renforcée, engagée au nord du verrou de Glaserberg – Blauenberg, devait si possible tenir une ligne, qui rattacherait le centre de résistance de Hegenheim aux positions suisses au sud de Muttenz, et qui passerait par le Bruderholz. Le gros de la 31^e Division, renforcée par de la cavalerie, devait progresser au sud du Glaserberg – Blauenberg jusqu’au plateau de Gempen, en passant par la vallée de la

Birse et Grellingen. Il fallait absolument y établir la jonction avec les troupes suisses ou remplacer la 13^e Division, si celle-ci avait échoué.

Au mieux, la contre-offensive française ne pouvait s’effectuer que quelques heures après une offensive allemande, étant donné que son déclenchement dépendait d’une autorisation du Gouvernement français et du Conseil fédéral suisse. Dans l’intervalle, il serait possible que les Allemands aient déjà anéanti

Fig. 10:
Plan «Gempen», selon les directives du général Besson du 3 novembre 1939, dans le cadre de l’opération «Helvétie».

l'aile gauche du dispositif suisse. Dans ce cas, il faudrait retenir l'ennemi dans la vallée de la Birse et l'empêcher d'avancer vers Porrentruy. Cette situation précaire aurait contraint le XIII^e Corps à progresser par bonds, pour faire face à toute éventualité. On ne prévoyait donc pas une forte contre-offensive qui aurait pour but de rejeter les Allemands au-delà du Rhin, mais un mouvement méthodique de troupes françaises dans le Jura suisse, avec l'intention d'avancer aussi loin que possible la couverture de l'aile droite de

la ligne Maginot. Il fallait surtout éviter un combat de rencontre.

Le fait que les dispositifs de la 4^e Division et de la Brigade frontière 4 se chevauchaient, les distances entre les secteurs d'engagement et les stationnements suscitaient des doutes concernant l'engagement des troupes helvétiques dans l'état-major du Groupe d'armées 3. Le 18 décembre, le général Besson se plaignait du manque d'information à son supéri-

Fig. 11: *Vue du Sud-Ouest, au premier plan Darnach; derrière, dans la forêt, le château de Dorneck. A l'arrière-plan, le plateau de Gempen. (Photo prise en 1997: J.-F. Nussbaumer).*



eur. Le 21 décembre, il recevait les renseignements suivants: la 4^e Division défendait la position d'armée de Mumpf à l'Ergolzthal inclus. La Brigade frontière 4, avec trois bataillons, empêchait une montée sur le plateau de Gempen. Elle était reliée aux quatre bataillons du commandant de ville à Bâle par le canal de la Birse et renforcée, en cas de menace, par un quatrième bataillon, pour l'instant en position à la frontière française. La Brigade frontière 3 se tenait prête à envoyer deux bataillons dans le défilé de Grellingen et trois autres sur le Gempen. Le sol-

de de ses troupes était concentré aux Rangiers et dans la région de Porrentruy.

Dans le courant de l'hiver, il s'avéra que les troupes du XIII^e Corps français ne quitteraient qu'à contrecœur leurs positions aménagées dans le Sundgau, pour aller à la rencontre des Allemands sur le plateau de Gempen. Craignant qu'un mauvais moral ne portât préjudice à la réussite de l'opération, le général Besson délégua l'intervention dans le secteur de Bâle au VII^e Corps. Il remplaça également la 31^e Division d'infanterie par la 27^e fraîchement débarquée.

Renforcement de l'aile gauche du dispositif suisse dans le secteur de Bâle

Au début de la guerre, le général Gamelin et le général Guisan désignèrent des officiers de liaison pour les contacts secrets. Côté français, il s'agissait du lieutenant-colonel André Garteiser, officier de liaison du général Georges, commandant du Théâtre d'opérations Nord-Est, avec le général Garchery, commandant de la VIII^e Armée française dans la trouée de Belfort. Côté suisse, il s'agissait du major EMG Bernard Barbey, incorporé dans le Service de renseignement de l'Etat-major de l'Armée.

Les 17 et 18 novembre 1939, ces deux officiers discutèrent l'engagement du XIII^e Corps français au sud de Bâle. Garteiser s'inquiétait de voir que les ponts bâlois n'étaient gardés que par un seul soldat par barricade, car il craignait un coup de main nocturne de soldats allemands en habits civils. Il aurait vu d'un

bon œil que l'on accorde plus d'importance au combat d'avant-postes sur le Rhin ainsi qu'entre le fleuve et la ligne Pestalozzi. D'autre part, il critiqua le fait que le PC de la Brigade frontière 4 se trouve à Liestal, et non sur le plateau de Gempen, que les Français considéraient comme la charnière avec le dispositif suisse. La dénomination de «plateau» lui parut erronée, étant donné qu'il s'agissait d'un secteur de terrain vallonné, fortement boisé, couvert de fossés et de visibilité restreinte, dans lequel les rares bataillons prévus pour l'engagement se perdaient. Garteiser voulait probablement suggérer un renforcement des troupes et la construction de fortifications supplémentaires. En plus des positions d'artillerie française sur le plateau de Gempen, il a sans doute suggéré la construction d'obstacles antichars devant la ligne

Pestalozzi et les dispositifs de défense au sud de Bâle.

Le 25 novembre, Barbey informait le général Guisan du résultat des négociations, sur la base d'une carte 1:50'000. Le 5 décembre, le Commandant en chef se rendit sur place et se fit sa propre idée du dispositif de défense dans le secteur de Bâle. Il constata que les fortifications de campagne présentaient des lacunes. L'ennemi pouvait, par exemple, traverser la forêt de Hard presque sans entraves. Le port du Rhin était rempli de bateaux en stationnement. L'ennemi aurait pu les utiliser pour une manœuvre de franchissement. Ils devaient être dynamités, de même que les ponts sur la Wiese. Le centre-ville était bien défendu, mais le dispositif manquait de profondeur en direction du Sud. Le 12 décembre, au château de Gümligen, Guisan discutait avec Gonard, Garteiser et Barbey les résultats des reconnaissances dans le terrain. Il souhaite qu'on fixe enfin définitivement la composition encore en suspens de l'Armée d'intervention française. Garteiser demanda si l'effort principal de la défense suisse ne portait pas trop sur le secteur Limmat aux dépens du secteur Jura. Ouvertement, il critiqua le fait que le secteur Lenzburg – Niedergösgen – Schöftland, prévu pour la 2^e Division en réserve, se trouve trop à l'Est, de sorte qu'une inter-

vention à temps, sur le Hau-enstein, ne pouvait être garantie.

C'est lors d'entretiens détaillés avec l'officier de liaison français que surgit apparemment l'idée de rapprocher, dans le cas d'une offensive «Nord», les troupes des brigades frontière 3 et 4, stationnées à l'Ouest de Bâle, dans le but de renforcer le pilier d'angle gauche de la position d'Armée. Le 22 octobre déjà, le général Guisan mettait le commandant de la Brigade frontière 3, le colonel Claude Du Pasquier, au courant des possibilités examinées lors des entretiens avec les voisins de l'Ouest. A la question du lieutenant-colonel Garteiser, qui voulait savoir à quel officier les troupes françaises devaient s'adresser en cas d'une invasion de la Suisse par l'Allemagne, le général Guisan répondit: le colonel Du Pasquier à Delémont. Le 26 octobre, Barbey avait complété l'information du Général en décrivant les plans du général Besson concernant l'intervention en Suisse, en particulier l'engagement du XIII^e Corps dans le secteur de Bâle. Pour son entrée, ce dernier disposerait des routes situées au nord de la ligne Glovelier – Courrendlin – Breitenbach et désirait définir les modalités de jonction avec les troupes suisses.

En raison de rumeurs d'une offensive à l'Ouest par la Wehrmacht, Barbey et Du

Pasquier fixèrent le 2 novembre, à l'intention de Garteiser, trois lieux de rencontre sur la frontière, en cas d'alarme. Il s'agissait d'A(lbert), soit Lucelle, B(erland), soit Courcelles/Lugnez et C(harles), soit Damvant. Le 21 décembre, le général Besson reçut l'information que, dans le cas «Nord», les défenseurs de Bâle et du Gempen seraient renforcés par des troupes des brigades frontière 3 et 4, en position à l'ouest de Bâle. Manifestement, il s'agissait d'une décision que le général Guisan voulait garder secrète dans son propre pays, par crainte de nuire à la crédibilité de la neutralité. L'Ordre d'opérations N° 4 du 22 janvier 1940, relatif à la prise du dispositif pour le cas «Nord», ne contient pas d'indications à ce sujet.

Le 12 février 1940, le lieutenant-colonel EMG Gonard mit Du Pasquier dans la confidence, selon une inscription dans le journal de ce dernier. De plus, il l'informa que, dans le cas «Nord», il recevrait le commandement d'une formation-charnière, qui aurait pour mission d'assurer la jonction avec les Français dans le secteur de Bâle. Mis à part le Général et le major Barbey, il en était le seul informé. Le chef de l'Etat-major général et le commandant du 2^e Corps n'en savaient rien: «Il faut qu'il n'y ait aucun danger de fuite, afin que les Allemands ne puis sent

pas prétexter d'une atteinte à la neutralité.» Le complément de l'Ordre d'opérations N° 4 du 21 mars 1940, destiné aux initiés seulement, confirma, pour la première fois par écrit, l'organisation pour le cas «Nord» d'une Division ad hoc «Gempen», sous le commandement du colonel Du Pasquier. Quelques jours plus tard, les commandants de la Brigade frontière 4 et le commandant de ville à Bâle furent également mis dans la confidence.

A la fin de l'année 1939, le général Guisan avait chargé le commandant du 2^e Corps d'effectuer une étude dans le but de combler les lacunes constatées dans le domaine des fortifications. Le 30 décembre, il donnait par écrit au commandant de corps Prisi sa conception de défense de la région de Bâle, relativement mal dotée. Celle-ci gagnait en solidité grâce aux aménagements continuels de la position d'Armée, mais un ennemi pourrait chercher à exploiter les points faibles qui subsistaient. Compte tenu des travaux de renforcement entrepris par le régiment territorial «Saint-Jacques», on pouvait admettre que la garnison de la ville réussirait à tenir à l'intérieur de Bâle. En outre, il fallait empêcher que l'ennemi ne prenne pied sur les hauteurs au sud de la ville, entre Binningen et Allschwil, et qu'il ne s'infilte dans la vallée de la Birse et du Birsig. La forêt du Hard, entre Schweizer-

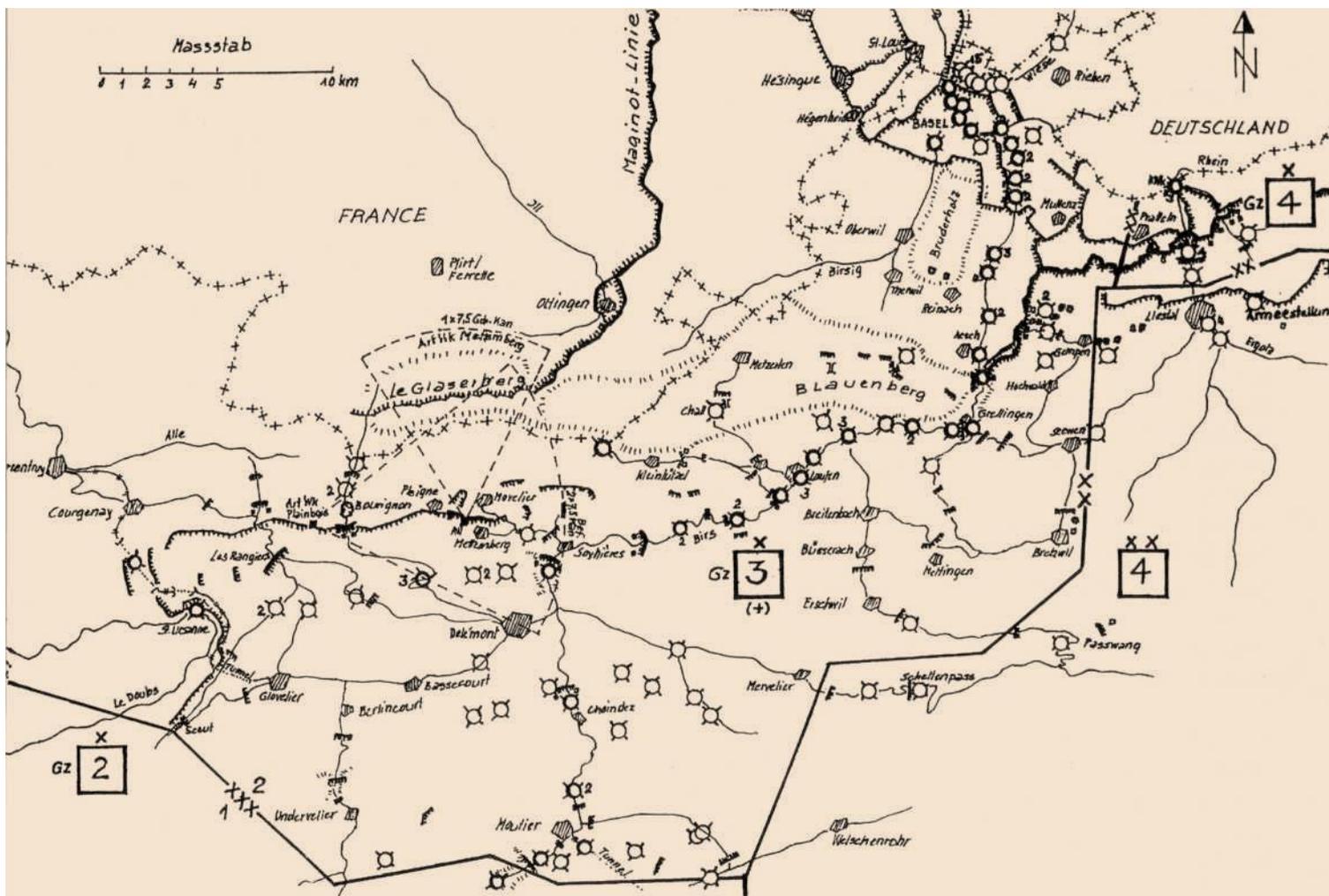
halle et Birsfelden, représentait une base propice à une offensive sur le Gempen, qu'on devrait rendre difficile d'accès par des abattis et du barbelé.

A cause de son importance tactique, le Gempen représentait un objectif d'attaque de premier ordre. Le commandant de la Brigade frontière 4 devait diriger sa défense depuis le village de Gempen. Il lui fallait plus d'artillerie. Le Général demandait à cet effet de faire reconnaître des positions de batterie et des postes d'observation pour environ trois groupes d'artillerie de campagne de 7,5 cm et deux de pièces de 15 cm. Le nombre de formations indiquées correspond à la dotation en artillerie d'une division française. De tels moyens en artillerie n'étaient pas disponibles en Suisse.

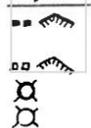
Dans une lettre du 31 janvier 1940, adressée au Commandant en chef, Prisi développait ses idées au sujet de l'aménagement des fortifications de campagne dans le secteur de Bâle. Il concluait que, dans son état de défense actuel, le centre-ville constituait, avec ses têtes de pont dans le Petit Bâle et une ligne de défense principale sur la rive gauche du Rhin, un obstacle très solide que l'ennemi n'arriverait pas à traverser de sitôt. Il suffisait de renforcer sérieusement les flancs de ce point d'appui, de l'intégrer dans le systè-

me de défense de la 4^e Division et de la Brigade frontière 4. Concernant les secteurs voisins, Prisi faisait les constatations suivantes:

- **A l'Est:** «L'obstacle principal, dans le secteur de la Brigade frontière 4, s'étend au sud de Pratteln – Muttenz, en passant par Adler – Adlerhof – Eggligraben vers Ober Gruth, où il prend la direction Sud, pour se terminer près du défilé d'Angenstein. Pour relier cette position de la Brigade frontière 4 au système de défense de la ville de Bâle, un autre obstacle commence à la «brisure» du premier, dans la région d'Eselhalde [aujourd'hui appelé Eselhallen] puis, direction Nord-Ouest, passe par l'éperon de Rütihard, pour ensuite longer la rive Ouest des étangs de Neuwelt et de St-Alban jusqu'au Rhin. Ces «étangs» sont des cours d'eau de flux assez rapide, larges de 5 à 6 m et de 1 à 1,5 m de profondeur. Ils offrent, à eux seuls, un excellent premier obstacle antichar qui peut être rendu totalement inaccessible aux chars avec relativement peu de moyens, à partir de la série d'ouvrages de la rive gauche. Cet obstacle, front Est, est non seulement flanqué par la position de canons d'infanterie à construire dans le Sporn Rütihard, mais encore par des feux d'artillerie depuis le plateau de Gempen. Il jouit, y compris le terrain avancé à l'Est, d'une efficacité de défense sans pareille.»



Legende.



- Fortins, ouvrages et obstacles construits avant le 1.9.39.
- Constructions après le 1.9.39.
- Objet préparé à la destruction par explosif avant le 1.9.39.
- Objet préparé à la destruction par explosif après le 1.9.39.

Fig. 12: Fortifications dans le secteur «Gempen» prévues par la Brigade frontière 3 renforcée.

- **Au Sud:** «En exploitant les fronts solides déjà existants, formés par les maisons et selon vos directives concernant les lignes menant par Ruchfeld et Jakobsbergerhof, on peut aménager deux autres lignes d'obstacles, afin de disposer de la profondeur nécessaire. Ces nouvelles lignes s'étendraient principalement dans la partie de Bâle située au sud de la gare centrale [aujourd'hui gare CFF] en partant de Bachletten direction Ouest. Les hauts murs et les profondes coupures des installations ferroviaires permettent de mettre en place un obstacle doté d'une force et d'une résistance qu'on ne pourrait recréer à aucun autre endroit du terrain découvert au sud de Bâle.»

- **A l'Ouest:** «Un autre obstacle, aménagé dans un terrain en partie inaccessible aux chars, relie les fortifications de Bâle-Ouest (Bachletten) et le point d'appui flanquant la ligne de fortification française au point 321, au nord-ouest d'Allschwil. En cas de besoin, ce dispositif pourrait encore être complété par un autre obstacle s'étendant du cimetière Kannenfeld – Hegenheimersteg jusqu'au profond fossé en direction d'Allschwil [Allschwiler Bachgraben].»

- **Hardwald:** «Le franchissement de la forêt peut être rendu plus difficile en disposant irrégulièrement des obstacles

et des abattis. La forêt est cependant clairsemée, ce qui ne facilite pas l'aménagement d'abattis suffisamment résistants. La défense de ces obstacles requiert en outre quelques fortins légers en béton. Au bord du Rhin, seules de solides constructions en béton pourraient résister au feu d'artillerie ennemi.»

- **Plateau de Gempen:** «Pour la défense du Gempen, il faut engager un commandement de secteur particulier (régiment frontière 49).»

- **Artillerie:** «Si la zone d'efficacité inclut la ligne du Rhin, seules les positions situées au nord de l'axe Nuglar – Gempen entrent en ligne de compte, en raison de la portée limitée des calibres disponibles. De plus, il faut que les positions d'artillerie ne présentent que des angles de couverture restreints, si l'on veut que le pied Nord du plateau, escarpé, ne se trouve pas dans des angles morts. Sur le Gempen, le manque de positions qui remplissent les conditions mentionnées exige la présence d'un groupe d'artillerie de campagne sur le contrefort Sud du Bruderholz.» Il s'agit de positions en lisière de forêt, faciles à camoufler. Le dispositif d'artillerie proposé permettrait les concentrations de feux suivantes:

- a) avec deux groupes dans le secteur Hülftenschanze – Kaiseraugst – Augst – Pratteln;

- b) avec trois groupes dans le secteur Schweizerhalle – Maienfels (1 km SW de Pratteln);
- c) avec trois groupes dans le secteur Wartenberg – Muttentz et au Nord jusqu'à la lisière Sud de la forêt du Hard;
- d) avec deux groupes dans le secteur Rütihard – Neue Welt – St-Jakob – Birsfelden.

«Vu l'importance militaire du Gempen et le fait que les divisions de l'ennemi potentiel ne disposent que de calibres de 10,5 cm ou plus, on a prévu des fortins d'observation résistant à des impacts d'obus de 15 cm et des positions de pièces avec des superstructures en béton armé résistant aux éclats. La construction d'un réseau souterrain de liaisons poserait de grands problèmes, étant donné qu'au Gempen, du calcaire très dur se trouve sous une couche d'humus d'environ 20 cm. On devrait donc creuser avec des explosifs toutes les tranchées du réseau câblé. C'est la raison pour laquelle on ne prévoit des câbles enterrés depuis les positions que jusqu'à environ 150 m à l'arrière et, à partir de là, des lignes aériennes.»

Le Commandant en chef soumit au chef de l'Etat-major général les propositions du commandant du 2^e Corps. Dans une lettre du 10 mars, le divisionnaire Huber affirmait que la défense contre une

attaque allemande visant la Suisse ne nécessitait pas le maintien du secteur Gempen – Bâle. Vu nos moyens, ce n'était également pas possible. Pour des raisons de protection de la neutralité, nous serions cependant tenus d'empêcher l'utilisation des ponts du Rhin par les belligérants. L'hypothèse d'une attaque en force contre le Hauenstein, mais aussi dans l'Ergolz et près d'Angenstein, devait cependant être retenue. Si l'ennemi voulait contourner la ligne Maginot sur un front restreint, il ne présenterait pas de danger pour nous, mais pour les Français. Il appartient donc à notre voisin de l'Ouest de faire face à une menace venant du secteur de Bâle contre son flanc. «Lorsque le commandement du 2^e Corps avait reçu sa mission (Ordre d'opérations N° 4), on parlait du principe que, dans le cas «Nord», des troupes françaises prendraient, immédiatement après l'ouverture des hostilités, position dans le secteur Gempen – Bâle et qu'elles étendraient éventuellement leur aile droite jusqu'à la vallée d'Ergolz. A cette condition seulement, il est à mon avis possible de songer à l'aménagement d'envergure prévu par le commandement du 2^e Corps dans le secteur de Bâle.»

Appartenait-il aux Français de prendre les mesures nécessaires pour affronter une menace éventuelle en provenance de Bâle? La défense du Petit-Bâle leur procurait le temps nécessaire à un mouve-

ment en direction du Rhin dans le secteur de Bâle. Le divisionnaire Huber ne tenait pas compte que les Français, à cause de l'interdiction de construire des fortifications à moins de quatre lieues de Bâle, avaient recourbé l'aile droite de la ligne Maginot jusqu'au Glaserberg.

Dans sa réponse du 11 février 1940 au commandant du 2^e Corps, le Général informait Prisi de la proposition du chef de l'Etat-major général de renoncer aux fortifications au sud et à l'ouest de Bâle. Il ne partageait cependant pas ce point de

vue. «Nous ne pouvons pas nous fier à une intervention française, mais nous devons si possible assurer nous-mêmes la protection de notre territoire.» Le Commandant en chef pensait sans doute que les renforts, qu'il avait prévus secrètement, seraient en mesure d'occuper les installations en question. En réalité, ceux-ci n'étaient pas suffisants. Les positions n'auraient effectivement servi qu'aux Français. Guisan poursuivait: «En conséquence je décide:

1. Le plan de fortification de campagne que vous m'avez soumis le 30.1.40 est approuvé. Le 2. CA est chargé de son



Fig. 14: Vue du Sud-Ouest, au centre Arlesheim, à gauche le château de Birseck. Au second plan, à gauche dans la forêt, le secteur Schön matt – Stollen – Scharthenhof. Arrière-plan, au centre à la lisière, les falaises de Gempenflue. (Photo prise en 1997: Jean-François Nussbaumer).

exécution et, pour cela, portera en première urgence son effort sur:

- la région de Gempen,
- la ligne à l'est de Bâle
- les barrages de l'entrée de la vallée

de la Birse et de la Birsig puis, en deuxième urgence, il achèvera la ligne au sud de Bâle et construira celle à l'ouest de cette ville.

2. Pour ces travaux de fortifications de campagne, il est accordé au 2. CA un crédit de 2'100'000 francs à porter au compte des crédits de mobilisation.»

Le Commandant en chef approuvait ainsi l'aménagement de la ville de Bâle en pilier d'angle gauche de la position d'Armée. Il ne tenait compte de l'avis du chef de l'Etat-major général que dans la mesure où il classait en deuxième urgence les travaux de fortification refusés. Les avantages et les inconvénients du rattachement de Bâle/Hegenheim et de Blauen/Glaserberg à la ligne Maginot ne furent pas ouvertement discutés entre l'état-major particulier du Général et

l'Etat-major général. On en resta aux réactions écrites susmentionnées du chef de l'Etat-major général. Ce dernier basait ses réflexions sur le terrain le plus fort pour se défendre contre une offensive allemande visant la Suisse, mais il ne voyait pas la possibilité d'un rattachement à la ligne Maginot par le Glaserberg.

Cette alternative aurait pourtant eu deux avantages: l'économie de forces et le maintien de Bâle en dehors des combats de défense. Aussi longtemps qu'il s'agissait de sauvegarder la neutralité, l'armée devait empêcher que les passages du Rhin dans la ville tombent intacts entre les mains de l'ennemi. Les défenseurs des têtes de pont pouvaient se retirer, une fois cette mission accomplie. Si cette solution avait été choisie, il aurait suffi d'engager des éléments de couverture de faible effectif.

Une partie des trois régiments subordonnés au commandement de la ville auraient été disponibles pour étendre la position du Gempen au Blauen.

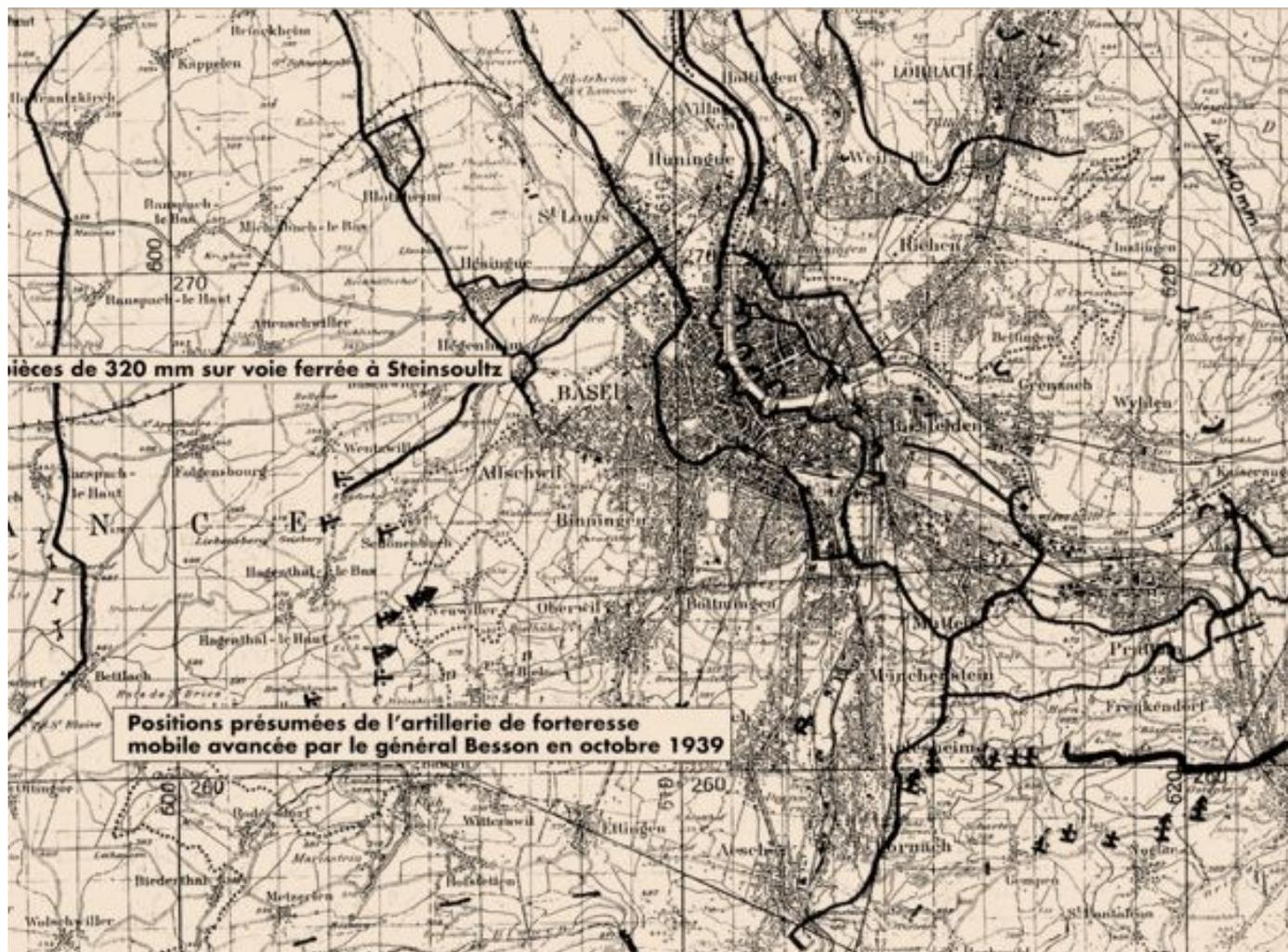


Fig. 15
 Secteurs de feu prévus
 pour l'artillerie française
 de forteresse et de corps
 tirant au profit de la
 Division «Gempen».

Travaux de fortification dans le secteur Bâle-Gempen

Il ressort d'un rapport du chef du génie de la Brigade frontière 4 que les travaux de construction s'interrompirent durant les mois d'hiver 1939-1940 (décembre, janvier et février). La construction des positions d'artillerie sur le Gempen débuta à la mi-mars 1940. Des détachements du service complémentaire de construction, comprenant en tout près de 800 hommes, se mirent au travail sous la direction du colonel Renfer. Les chantiers étaient surveillés et clôturés. Les plans-modèles des emplacements de pièces, conçus par le chef du génie du 2^e Corps, durent être révisés. Et Barbey recevait la mission, fin mars, de se procurer, par l'intermédiaire de Garteiser, les indications techniques concernant les ouvrages prévus pour les pièces d'artillerie françaises sur le Gempen. Barbey parvint à remplir sa mission en l'espace de deux

jours. Il utilisa à cette fin le système d'alarme convenu pour les rencontres à la frontière.

Début avril, Garteiser vint se convaincre de l'avancement des travaux de construction. Le régiment d'infanterie de montagne 10 (Brigade de montagne 11), le régiment territorial «Holstein», le détachement de sapeurs de landsturm 32 ainsi que 9 compagnies de travail furent mis à disposition pour édifier les abris de la troupe et les dépôts de munitions encore manquants. Selon l'ordre du 2^e Corps, daté du 1^{er} mai 1940, concernant les travaux de fortification dans le secteur de Bâle élargi, on forma trois groupes de construction:

A. Centre-ville et lisières de ville Ouest, Nord et Est, sous la direction du

major Zaugg, officier du génie du commandement de ville à Bâle;

B. Lisière de ville Sud, sous la direction du colonel Pestalozzi, chef du génie de la 4^e Division;

C. Bruderholz – le Gempen – Hardwald sous la direction du colonel Renfer.

Dans ses Observations sur la défense du Gempen du 13 mai 1940, adressées au commandant du 2^e Corps, le colonel Du Pasquier posait deux questions:

1. «Défense du Rhin: bien qu'il s'agisse de perspectives lointaines et que le danger ne soit pas rapproché, je manquerais à mon devoir si je ne signalais pas la nécessité de construire le long du Rhin, depuis le N de Pratteln jusqu'à Bâle, des fortins en béton à feux croisés avec meurtrières tournées latéralement. Actuellement, un passage du Rhin de vive force derrière le Hard ne présenterait pas pour les Allemands de grosses difficultés (...)

2. «La ligne de défense en voie de construction S Bâle – Allschwil: le Stadtkommando Basel m'a fait remarquer que, s'il ne dispose que des troupes prévues (...), il n'y a pas assez de monde pour occuper cette ligne. Cette ligne est-elle destinée aux troupes venues à notre aide? J'ai appris cependant qu'il est prévu d'y placer des armes comme dans les forts du

BBB [Büro für Befestigungsbauten], nos voisins sauraient-ils les servir et devrions-nous les ravitailler en munitions? Le cdt de ville de Bâle n'est pas orienté.»

Le commandant de corps Prisi transmit la requête du commandant de la Brigade frontière 3 au Général et répondit aux questions soulevées comme suit:

1. «Défense du Rhin: les fortifications indispensables susmentionnées par le cdt Br fr 3 sont prévues.»

2. «Ligne de défense en voie de construction au sud de Bâle – Allschwil: est sans doute prévue pour des troupes du pays voisin et jusque-là occupée par un faible nombre de nos propres soldats. Par contre, les bunkers doivent être occupés par des troupes de la garnison de Bâle.»

Avant le début de la guerre, on avait renoncé à l'aménagement d'une ligne de fortins sur le Rhin, entre Mumpf et Bâle, en faveur d'un front de défense continu sur les versants Sud du fleuve jusqu'à la Birse. Ce n'est que le 14 juin 1940, donc bien tard, que le 2^e Corps demanda au commandement de l'Armée de combler cette lacune, afin de pouvoir défendre efficacement l'obstacle que représentait le fleuve. Le Général ne donna pas de suite à cette requête, vu que l'effondrement de la France s'annonçait.

Le 18 mai, sur l'impulsion du lieutenant-colonel EMG Gonard, le colonel Du Pasquier fit une reconnaissance de son futur secteur de division. Il en envoya immédiatement les résultats au Commandant en chef:

1. Front du Bat 257: «Eglisgraben: point d'appui presque terminé. Intervalle entre Eglisgraben et Lachenköpfli: non terminé. Le travail demande encore plusieurs semaines. Lachenköpfli: terminé.»

2. Front du Bat 247: «Jusqu'à Eselhalde terminé. Entre Eselhalde et AspRAIN (S de Rütihard): le bat 110 construit un obstacle antichar; une première ligne d'infanterie jusqu'à Neuwelt comporte un obstacle continu; les ouvrages d'infanterie sont avancés (...). Entre le pont de bois de Neuwelt sur la Birse et Brügglingen, le bat 40 (...) construit un obstacle antichar W du canal. Mais à ma grande stupéfaction, il n'y a aucun ouvrage d'infanterie commencé (...). Pour le moment, il y a là une grande lacune. En outre, le pont sur le canal de Neuwelt n'est pas préparé pour la destruction, ce qui serait pourtant indispensable.»

3. «Sur la face N du Gempen, la ligne de défense suit l'obstacle Pestalozzi. Il n'y a pas de seconde ligne construite. L'aile gauche de la position d'Armée (rgt inf 11) est fixée à la Schauenbur-

gerfluh; il est convenu avec le cdt rgt inf 11 que ma seconde ligne tiendrait les positions qu'il est en train d'achever au SW de Bad Schauenburg. De Schauenburgfluh vers la gauche, jusqu'en avant de Schön matt, mes bat 234 et 233 arrêteront l'ennemi par des combats de forêt; j'espère pouvoir faire des abattis en temps utile, mais actuellement il n'y a rien. Sur l'éperon du Rütihard, au N de Gruth, il y a sur 1 km environ une seconde ligne en voie d'achèvement; mais sur la partie NW de l'éperon, il n'y en a qu'une et encore n'est-elle pas achevée.»

Le 19 mai, le général Guisan rencontrait le colonel Du Pasquier à son PC, pour recevoir une information au sujet de l'état d'avancement des renforcements du terrain. Il écrivit au commandant du 2^e Corps comme s'il avait lui-même fait les observations dans le terrain et n'avait pas simplement repris celles du colonel Du Pasquier: «Lors de mon entrevue du 19.5. avec le cdt Br fr 3, j'ai fait les constatations suivantes:

- Au N du Gempen, le Rhin, entre Schweizerhalle et Birsfelden, n'est que surveillé et non pas défendu. Si je suis bien renseigné, sur ce secteur de 4 km, il n'y aurait que deux fusils mitrailleurs pour agir sur la rivière même.

- Dans la forêt du Hard, les organisations défensives projetées ne sont pas terminées, parce que de 2^e urgence.

- Au pied des pentes N et W du plateau de Gempen, les emplacements de batterie sont en voie d'achèvement.

- Par contre, entre la position de la couverture frontière et les positions d'artillerie, il n'y a pas de ligne de résistance organisée (faisant suite à la position de résistance du 2. CA), qui serait la ligne principale de défense sur le Gempen. Dans l'Ordre d'opération N° 4 du 14.5.40, j'ai ordonné que la Division «Gempen» place son centre de gravité sur le plateau de Gempen, qui doit être tenu en toutes circonstances (...). C'est pourquoi je tiens avant tout et en première urgence à ce qu'une seconde ligne de résistance soit construite en prolongement de la position du 2. CA et derrière la position des troupes frontière, déjà organisées. Elle irait approximativement de Schauenburg jusque sur les hauteurs immédiatement à l'est d'Arlesheim. Ce serait la position de défense des troupes que le cdt de la Br fr 3 doit engager sur le Gempen pour y exécuter mon ordre d'y placer l'accent de la défense.»

Selon le journal de Du Pasquier en date des 23 et 25 mai, le commandant de

corps Prisi s'entretint avec lui au sujet de la lettre du Général, d'abord à Zofingen, puis dans le terrain. Prisi ne considérait pas le Gempen comme un point faible du dispositif de défense, mais la plaine entre Rütihard et Brügligen, où l'ennemi potentiel pouvait engager massivement ses chars. Du Pasquier était de l'avis qu'il serait préférable de défendre le Gempen dans les positions avancées Eglisgraben – Wartenburg – Eselhalde plutôt que sur la ligne arrière proposée par le Général. Prisi adopta cette opinion et convainquit le Général de sa justesse.

Le 31 mai, la haute surveillance des travaux de construction dans le secteur de la future Division «Gempen», hormis Bâle, fut confiée au chef du génie de la Brigade frontière 3. Pour combler les retards, il était pourtant trop tard. Le 24 juin, un jour avant l'armistice franco-allemand, un rapport eut lieu au PC du commandant de ville à Bâle, visant à constater l'état des travaux de construction dans le secteur d'engagement de la Division «Gempen». Résultats:

a) **Postes de combat d'infanterie (bétonnés)**

- projetés: 150

- terminés: 14

- en construction et terminés dans un délai de 8 semaines: 76.

La plupart des fortins qualifiés de «terminés»étaient seulement ébauchés.

Les portes, les installations intérieures, les affûts et la protection contre les gaz manquaient.

b) Emplacements de pièces d'artillerie (bétonnés)

- projetés: 52
- terminés: 52
- en construction: les tranchées de liaison, les stationnements de troupes et les dépôts de munitions (délai: environ 4 semaines).

c) Postes d'observation (bétonnés)

- projetés: 8
- en construction: 6 (délais: environ 4 semaines).

L'ouvrage «Adler» terminé en avril 1940 par le BBB (Büro für Befestigungsbauten) comprenait, en plus de deux lance-mines de forteresse, un double poste d'observation pour le groupe d'artillerie droite «Ergolztal», engagé sur le Gempen.

d) Obstacles antichars

- projetés: 21 km
- terminés ou en construction: 15 km (délai: 3-4 semaines).

e) Obstacles d'infanterie

- projetés: 56 km

- terminés ou en construction: 28 km (délai: 3-4 semaines).

Dans un rapport du 12 juin, le commandant du régiment territorial 86 écrivait, parlant du mois de mai: «Sans vouloir me perdre dans des critiques stériles, je dois pourtant dire que l'état des travaux de construction dans le secteur du Petit-Bâle a fait en vérité une impression déprimante sur les officiers et les troupes lors de la mobilisation [du 11 mai 1940]. Je ne sais pas quelles complications ont stoppé les travaux de construction pendant cinq mois, bien que l'on savait avec certitude que le printemps apporterait de multiples actions militaires. (...) [dans les semaines qui suivirent la deuxième mobilisation générale], la troupe est trop sollicitée pour plus ou moins rattraper le temps perdu.»

Après l'armistice, on n'effectua plus que des travaux de remise en ordre dans le secteur de Bâle, et les constructions ébauchées furent aménagées de sorte qu'il n'y ait pas de danger d'accidents. Jusqu'en 1944, quatre des ouvrages commencés dans le secteur de la Brigade frontière 4 allaient recevoir leur équipement et leur armement, mais jamais de troupes.

Constitution de la Division ad hoc «Gempen»

Le colonel Du Pasquier, après avoir été informé par le lieutenant-colonel EMG Gonard qu'il recevrait le commandement d'une formation qui devrait servir de charnière entre les Français et le dispositif suisse, que celle-ci serait constituée, en plus de sa Brigade frontière 3, de l'aile gauche de la Brigade frontière 4 et des troupes du commandant de ville à Bâle, écrivait dans son journal le 12 février 1940: «En somme, au début, j'aurais à donner à mes troupes de la Br fr 4 et à la garnison de Bâle des ordres très simples: tenez dans votre dispositif actuel; il faudrait seulement étoffer la défense de Neue-welt (sur la Birse) avec mes motorisés. Puis ma Brigade frontière viendrait former une seconde ligne sur le Gempen (...).»

Cela avait l'air simple, mais il risquait de survenir quelques difficultés durant l'exécution, étant donné que sa Brigade

et une partie des troupes françaises auraient besoin des mêmes routes. A cause de cela, il avait demandé des transports ferroviaires, si la situation le permettait. A l'occasion d'un tir combiné de la Brigade frontière 3, dans la deuxième moitié de février, le général Guisan confirma la communication confidentielle de Gonard et ajouta, selon la notation de Du Pasquier dans son journal en date du 23 février 1940: «Je ne peux pas vous attribuer d'avance les moyens de transports, parce que l'Etat-major de l'Armée ignore les instructions que je vous ai données (...). Il faudrait donc vous débrouiller comme vous pouvez.»

En mars, le Commandant en chef chargea l'Etat-major général d'étudier l'utilisation des troupes de couverture engagées sur le front Ouest, dans le cas d'une offensive allemande. Le 17 mars, il prit position sur les propositions de la réorga-

nisation des brigades frontière 1 à 3, si le cas «Nord» venait à être déclenché. Parmi ces propositions, il y avait la création d'un détachement «Birse». Tenant compte de l'importance des moyens prévus et de la mission, il décida que ce fort détachement ad hoc serait appelé Division «Gempen»: «Je tiens beaucoup à ce que cette nouvelle organisation locale soit préparée jusqu'à ses moindres détails, dans les plus brefs délais.» Le 21 mars déjà, il émettait le Complément N° 1 à l'ordre d'opération N° 4 dans le cas «Nord». Concernant le secteur de la Division «Gempen», il ordonnait:

«Une Division «Gempen» est formée sur l'aile gauche du 2. CA.

a) Missions:

- couvre le secteur du Rhin entre Pratteltn (inclus) et Bâle (inclus);
- fait son effort principal sur le plateau de Gempen qui est à tenir à tout prix;
- tient à l'Ouest le front Münchenstein – Binningen – Allschwil, et barre sur ce front en particulier les entrées des vallées de la Birse et du Birsig;
- barre avec un bataillon le défilé de la Birse au sud d'Aesch.

b) Moyens:

- cdt Div «Gempen»: cdt Br fr 3 avec EM Br fr 3 renforcé;

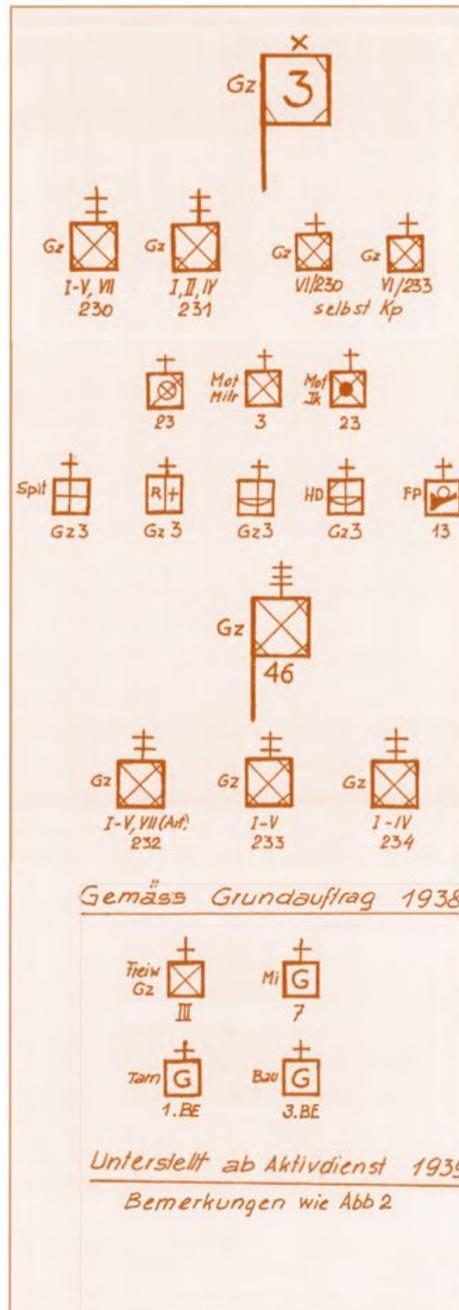


Fig. 17: Articulation de la Brigade frontière 3.

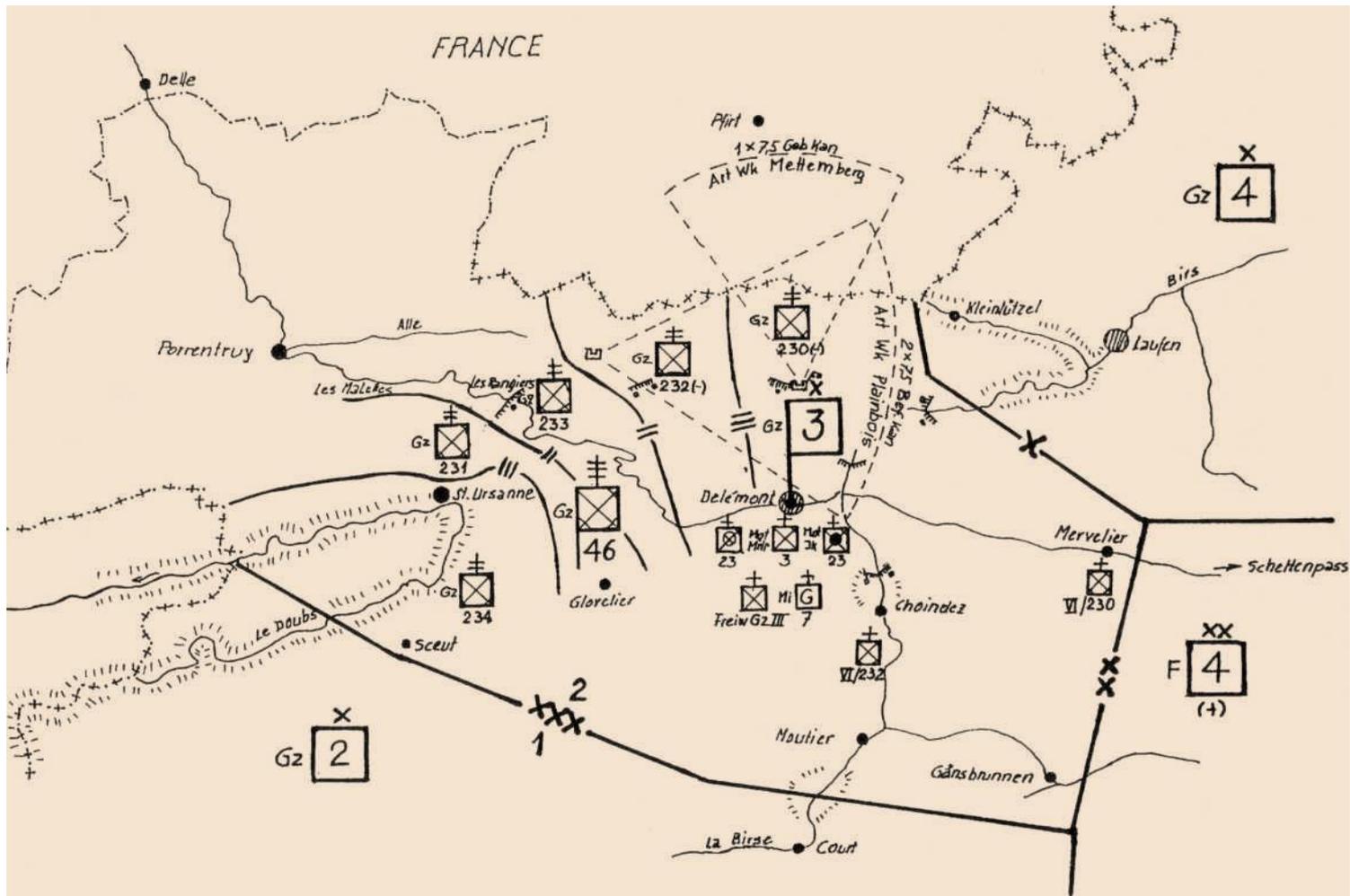


Fig. 18:
 Dispositif de la Brigade
 frontière 3 dans son sec-
 teur habituel.

- Troupes:
 - les troupes qui constituent la Br fr 3;
 - Garnison de Bâle (Rgt ter 73, 86);
 - Rgt ter «St-Jacques-sur-la-Birse»;
 - Rgt fr 49;
 - Bat fr car 257;
 - Cp fr car I et III/246;
 - cp mot mitr 4;
 - % cp mot can inf 24;
 - Dét DCA 27 etc.
- Artillerie: pour la défense du plateau de Gempen, de l'artillerie sera vraisemblablement attribuée à la division.
- Réserves: bat fus 22 [bataillon de base de la Br fr 2].

c) Limites de secteurs:

- avec le 2. CA: bifurcation 1 km Ouest d'Augst sur la route Augst – Birsfelden (2. CA) – Pratteln (Div «Gempen») – Bienenberg – Seltisberg – Reigoldswil – Balsthal (appartenant tous au 2. CA);
- à gauche: frontière nationale;
- limite arrière: limite gauche actuelle du secteur de la Br fr 3.

d) Ravitaillement: par 2. CA

e) Subordination:

La Division «Gempen» est directement subordonnée au commandement de l'Armée sur ordre particulier, au plus tard, lors du déclenchement du cas «Nord». Dès que la Br fr 3 est subordonnée au commandement de l'Armée, les troupes attri-

buées à la Division «Gempen» lui sont subordonnées.

f) PC:

- Div «Gempen»: Gempen
- 2.CA: Zofingen
- 4. Div: Sissach
- Br fr 4: Wintersingen

Pour des raisons de maintien du secret, le Complément N° 1 à l'ordre d'opérations N° 4 ne s'adressait, dans un premier temps, qu'aux commandants du 2^e Corps et de la Brigade frontière 3. Dans les jours qui suivirent, les commandants des détachements concernés furent informés oralement. L'information des autres commandants devait être faite lors du déclenchement du cas «Nord». Elle se fit entre-temps par la nouvelle édition de l'Ordre d'opérations N° 4 du 14 mai 1940.

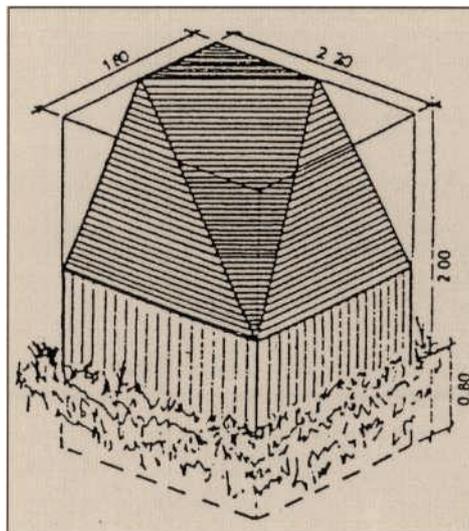
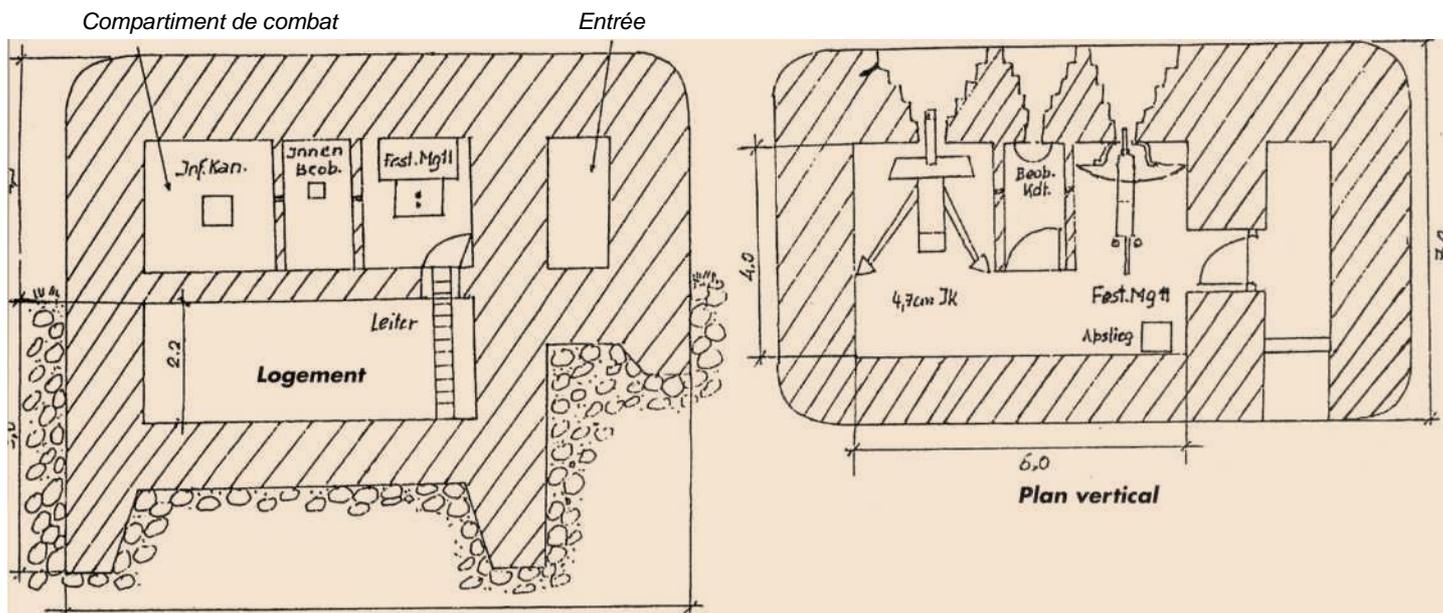


Fig. 19:
 Détail d'un obstacle antichar
 (dent de dragon) en 1940.



Coupe

Fig. 20:
Esquisse d'un ouvrage
d'infanterie.

Compartiment de combat: emplacements avec une embrasure réduite pour un canon d'infanterie de 4,7 cm, pour une mitrailleuse 11 de forteresse et pour le poste d'observation du commandant. Dépôts de munitions, filtre collectif contre les gaz, éclairage, liaisons téléphoniques. Logement: ventilateur, filtre collectif contre la poussière, les gaz et le CO. Vivres pour dix jours, installations de lavage, centrale téléphonique, éclairage.

Le 21 mars, le colonel Du Pasquier reçut, en plus, une instruction pour l'engagement de la Division «Gempen» sur le front «Nord». Il y était notamment précisé: «Dès le déclenchement du cas N ou sur ordre de l'Armée, la Br fr 3 fera mouvement par route et par chemin de fer dans le secteur Nuglar – Münchenstein – Hochwald (...). Les reconnaissances du nouveau secteur défensif de la Division «Gempen» seront effectuées immédiate-

ment (...). Les ordres d'exécution seront préparés immédiatement. Toutefois, aucun document ne sera remis, jusqu'à nouvel ordre, aux commandants subordonnés à la Brigade. La nouvelle mission de la Division «Gempen» doit rester strictement secrète.»

Dans la nouvelle édition de l'Ordre d'opérations N° 4 du 14 mai 1940, l'attribution des moyens à la Division «Gempen» ainsi que sa limite avec le 2^e Corps

étaient modifiées. Les compagnies frontière de carabiniers I et III/246 retournèrent au régiment frontière de carabiniers 48, donc à la Brigade frontière 4. La limite de secteur droite était par conséquent déplacée vers l'Ouest. Elle passait dès lors de la Saline de Schweizerhalle par Eglisgraben – pt 666 – pt 725 Büren – Seewen (tous à la Division «Gempen») à Reigoldswil – Balsthal (les deux derniers au 2^e Corps).

Le 25 mars, au lieu de rencontre nommé «Albert», le major EMG Barbey présenta au colonel Du Pasquier l'officier de liaison français, le lieutenant-colonel Garteiser. Ce dernier leur communiqua



Fortifications dans le Rüttihard.

Fig. 21: *Obstacle antichar en-dessous de Winterhallen à l'est de la ferme Unteres Gruet.*



Fig. 22: *Ouvrage d'infanterie Rüttihard-Geispel.*

que le général Champon, commandant du VII^e Corps d'armée français, prendrait contact avec le commandant de la Division «Gempen» à son PC en début d'intervention. Le 26 mars, Du Pasquier écrivait dans son journal: «Le It col Garteiser croit impossible la surprise et pense que j'aurais quelques jours pour me mettre en place.» Il rapporte les éléments suivants concernant ses préparatifs:

10 avril: «Quant aux travaux secrets de préparation du cas «Nord»

par la Division «Gempen», ils se sont poursuivis par une prise de contact avec le lt-col von Arx, qui commande le rgt fr 49 et tient le Gempen face à l'Ouest et à Bâle. Moine [Virgile, lt-col, of EMG Br fr 3] et moi avons également passé un après-midi avec le col de Bary, cdt de place de Bâle, qui nous a montré son dispositif (...).»

23 avril: «Cet après-midi j'ai mené tous les of disponibles (20 autos) sur le plateau de Gempen, région Schön matt – Schauenburgfluh. Sans leur parler de notre mission pour le cas «Nord», je leur ai montré la structure de ce curieux massif en les amenant à des points dominants et nous avons traité la tactique du combat en forêt.»

28 avril: «Mercredi après-midi [24 avril], une conférence convoquée à ma demande a réuni à Arlesheim le col Wacker, chef d'EM 2. CA, son of ingénieur, le col Baltensberger, le col Spinnler, cdt Br fr 4 et moi. J'y ai exposé la nécessité de prévoir, pour le cas «Nord», une judicieuse répartition des troupes pour occuper la ligne Rütihard – Brüglingen (point de jonction avec la garnison de Bâle), alors que le plan actuel de la Br fr 4 rabat le front vers le Sud, face à l'Ouest, entre Winterhalden et Angenstein. Ceci comporterait une réorganisation des commandements. Ma suggestion a été approuvée et il a été convenu qu'après reconnais-

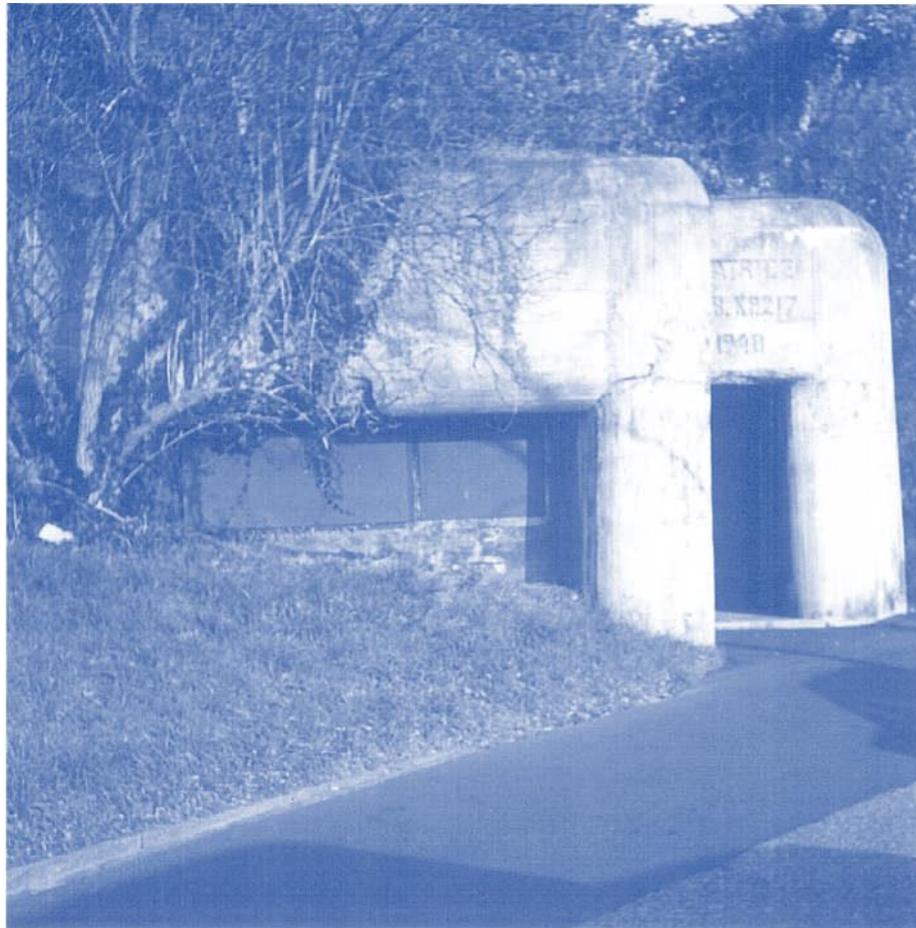
Fig. 23: Fortifications dans la ville de Bâle. Obstacle antichar longeant le chemin de fer alsacien entre Marchalkenstrasse et la Neubadstrasse.



ce avec le col Schlumberger, of EMG Br fr 4, je pourrais déterminer définitivement l'organisation et les secteurs (...) c'est hier après-midi qu'accompagné de Moine, j'ai fait avec le col Schlumberger la reconnaissance prévue. Il en est résulté que, sur le Rhin même, il n'y a pour ainsi dire aucun ouvrage défensif, le forçement du fleuve sera facile à l'ennemi. Tout l'effort de la défense a été reporté dans les forêts des pentes au S de Pratteln et Muttenz, derrière le «Bundeshindernis», l'obstacle barbelé fait avant la guerre. Puis nous avons examiné les secteurs actuels entre l'Adler et Rütihard. J'ai pris la décision de faire, à droite jusqu'au Wartenberg (excl.) un secteur de 5 cp fus (bat 257 renf) et à gauche un secteur d'un rgt à 2 bat du Wartenberg à Brüglingen. La Br fr 4 donnera les ordres dans ce sens.»

5 mai: «Samedi après-midi [4 mai], je suis monté au plateau de Gempen avec Moine pour déterminer l'emplacement de notre futur **PC**. Nous l'avons trouvé à un endroit favorable entre Hochwald et Dörnach; mais il faut le construire.»

Lors de la deuxième mobilisation générale du 11 mai 1940, le commandement suisse s'attendait à une invasion allemande. Le colonel Du Pasquier rencontra à Arlesheim le colonel de Bary et le lieutenant-colonel von Arx, commandant



du régiment frontière 49, pour régler la question de la jonction. Puis il visita l'aile gauche du dispositif d'Armée avec le colonel Schnyder, commandant du régiment d'infanterie 11. Plus tard, il se concerta avec le commandant du bataillon frontière 257 à Muttenz. Le 12 mai, il inscrivait dans son journal: «Hier soir, j'ai reçu le cap EMG Steiner, envoyé en mission chez moi par l'EMA, pour m'engager à préparer la mise en ligne de ma Division «Gempen». J'ai immédiatement

Fig. 24: Fortifications dans la ville de Bâle. Ouvrage d'infanterie en lisière du sentier de Walke au-dessus de l'étang de St-Alban vers St-Jacob.

proposé de déplacer ma Brigade vers la vallée de Laufon, mais le cdmt de l'Armée ne peut agir à l'encontre de la neutralité, dont doit s'inspirer notre dispositif. Il a donc été convenu que les seules mesures à prendre consisteraient dans l'orientation de mes subordonnés et à la mise au point des préparatifs de chargement du matériel.»

Le soir même, Du Pasquier rassembla, pour un rapport, les commandants des corps de troupe et des unités indépendantes ainsi que les chefs de service de la Brigade frontière 3. Il les informa sur l'organisation, la mission et l'engagement de la Division «Gempen». Il ordonna des mesures préalables pour assurer un déplacement rapide par la route ou par le train. Le 13 mai, le commandant de la Division «Gempen» donnait un ordre particulier au commandant du régiment frontière 49, après avoir consulté le lieutenant-colonel EMG Gonard, chef de l'état-major particulier du général Guisan. Dans cet ordre, il distinguait le cas «Surprise» et le cas «Normal». Dans la première hypothèse, la défense serait organisée selon l'ordre de la Brigade frontière 4 du 8 mai 1940. Si, par contre, le déploiement de la Division «Gempen» pouvait se faire conformément aux règles, le front se partagerait en trois secteurs:

- **Secteur de droite:** jusqu'à présent attribué au bataillon frontière 257, serait repris par le régiment frontière 46 (Br fr 3, Lt-col Farron) avec les bataillons frontière 257, 233 et 234. PC: Gempenstollen.

- **Secteur du centre:** régiment frontière 49 (-compagnie V/248 et bataillon 249). Mission: s'oppose à un franchissement du Rhin et à une progression ennemie à travers la forêt du Hard; retarde l'ennemi à Muttentz à l'aide d'un détachement avancé; tient la ligne Eselhalde – Rütihard – Neuwelt – Brügglingen (incl.). PC: région d'Arlesheim.

- **Secteur de gauche:** troupes du commandement de ville à Bâle.

- **En deuxième ligne:** le régiment «Angenstein» avec les bataillons frontière 249 et 232, commandé par le major Steck, tient le secteur Angenstein – Bergmatten, avec un détachement sur Challhöchi et barre l'entrée de la vallée de Laufon. La compagnie V/248 garde sa mission (barrer la route du Passwang). La réserve de division, composée des bataillons frontière 230 et 231, se tient prête, dans les forêts W et NW de Hochwald, à occuper la ligne Pestalozzi dans le secteur Eselhalde – Angenstein.

Du Pasquier envoya à Gonard un double de l'ordre particulier remis à von

Arx. Cet ordre était devenu nécessaire pour clarifier des conditions plutôt compliquées. Il n'avait pourtant pas pris d'autres dispositions. L'information fut complétée par une esquisse d'engagement.

Dans l'après-midi du 13 mai, Du Pasquier fut convoqué à Zofingen, chez le commandant du 2^e Corps. Ce dernier lui annonça que le Général souhaitait des propositions pour le mouvement en avant de la Brigade frontière 3 dans la vallée de Laufon, en laissant une arrière-garde dans le secteur initial, de manière à voiler l'intention. De retour au PC, Du Pasquier et Moine élaborèrent un projet qui contenait l'intention d'une mise en route à titre préventif. Ils l'envoyèrent la nuit même. Le Général souligna qu'un mouvement avant le déclenchement du cas «Nord» ne devait se faire que sur son ordre formel. Dans une note de son journal en date du 16 mai, Du Pasquier fait part de sa déception concernant cette décision négative: «Le lendemain, j'attendais toujours l'ordre d'exécution. Je le désirais même, car le transport ou la marche de ma Brigade par les gorges de la Birse, après le déclenchement de l'attaque allemande, serait périlleux en raison du danger aérien. Mais le 2. CA nous a fait savoir qu'en raison d'une légère détente (des assurances diplomatiques semble-t-il), le Général renonçait à notre rocade, préfé-

rant maintenir intact un stationnement de neutralité. Dommage!»

Le dimanche 19 mai, le ton semble plus optimiste: «Mes préoccupations au sujet de la Division «Gempen» ont trouvé de l'écho au cdmt de l'Armée. Vendredi soir, un téléphone du lt-col Gonard m'a transmis le désir du Général, d'être orienté sur l'état des travaux. Je me suis rendu sur place hier matin (...). Ce matin, le Général est venu à mon PC. Nous avons examiné la situation dans le secteur de la Division «Gempen». Il estime nécessaire de coordonner tous ces éléments et doit voir à ce sujet le col de Bary, cdt de Bâle, et le cdt 2^e CA.»

Le même jour eut lieu l'entretien du Général avec le commandant du 2^e corps à Schönenwerd. On décida de remettre immédiatement au colonel Du Pasquier le commandement du secteur de défense lui étant attribué dans le cas «Nord». Prisi émit un ordre sur les nouvelles dispositions concernant l'organisation des commandements dans le secteur Bâle, qu'il annonça oralement aux commandants des brigades frontière 3 et 4. Cet ordre fixait la subordination au commandant de la Brigade frontière 3, avec entrée en vigueur le 20 mai à 12 h, des troupes du commandant de ville à Bâle, du régiment frontière 49 et du bataillon frontière de carabiniers 257. Pour des raisons de ca-

Fig. 25: Guérite de la compagnie territoriale de fusiliers H/127, septembre 1939. Tête de pont sur le Rhin au Petit-Bâle, avec une barricade antichar à moitié installée.



mouflage, on proscrivait l'appellation Division «Gempen». Dans ses ordres préparatoires pour le cas «Nord», la Brigade frontière 4 utilisa donc le terme de Division «Nord-Ouest».

Dans un premier temps, la Brigade frontière 3 ne put envoyer qu'un bataillon renforcé dans le nouveau secteur d'engagement, pour y effectuer des travaux de fortification et tenir le point de jonction entre les défenseurs de Bâle et du Gempen, à l'étang de St-Alban. Les 22 et 23 mai, Du Pasquier déplaça le bataillon frontière 234 à Bottmingen/Muttenz et la

compagnie frontière 1/230 à Neuwelt. Après la permission du Général d'avancer un bataillon supplémentaire, il envoya, le 29 mai, le 233 (- la compagnie 1/233), le subordonnant au régiment frontière 49 à Münchenstein, pour des engagements dans le secteur St-Jacob. Il retira le 234 (commandant: major Corrodi) à Muttenz, d'où ses équipes entreprirent des travaux de renforcement du terrain dans le Hardwald. Du 26 mai au 18 juin, Du Pasquier disposa du bataillon de fusiliers 22 qui était prévu comme réserve de division. Pour pouvoir mettre à l'épreuve ce bataillon «étranger» (Brigade frontière

2) au cours d'un exercice, il ordonna qu'il effectuât un camp d'entraînement dans la région Les Rangiers – La Caquerelle.

L'après-midi du 28 mai, le chef d'état-major du 2^e Corps communiqua à Du Pasquier que le Général avait donné le feu vert pour le déplacement du gros de la Brigade frontière 3 dans le secteur Gempen – Bâle. Le soir même, Gonard annulait l'ordre. Du Pasquier nota dans son journal: «Il me semble que la première décision a été prise avant l'entrevue avec Pilet-Golaz, chef du Département politique, la seconde après celle-ci. Politique d'abord!»

Le 30 mai, Du Pasquier remit personnellement au commandant du 2^e Corps l'ébauche de l'Ordre d'opérations pour la Brigade frontière 3 renforcée: «Je lui ai fait préciser le rôle du Petit-Bâle qui est de former une tête de pont ou plutôt un point d'appui avancé, susceptible d'être retiré si le Rhin est solidement tenu et les ponts prêts à sauter.» L'ordre pour la défense du secteur Gempen – Bâle porte la date du 31 mai et fut envoyé, après quelques retouches, le 1^{er} juin. L'émission tardive était en relation avec les ordres et les contre-ordres de l'Armée. L'introduction décrivait la mission et l'intention: «Appuyée à droite par la Br fr 4, la Br fr 3 renf tient par un front d'arrêt continu le bastion du Gempen, Rütihard,



le canal de Neuwelt, Brüglingen, la lisière E de Bâle, le Rhin, la lisière NW de Bâle. Le danger auquel il y a lieu de parer principalement consiste dans un franchissement du Rhin derrière la forêt du Hard et une poussée en direction du SW.»

Du Pasquier porta l'effort principal des renforcements de terrain sur la ligne Egglisgraben – Wartenberg – Dürrrain ainsi que sur les fortifications entre le Sporn du Rütihard et Bâle, à savoir dans le secteur Neuwelt – Brüglingen. Vu que les travaux de construction ne permettaient pas de stationner les unités dans les secteurs d'engagement, il attribua aux troupes de couverture la mission d'arrêter une attaque-surprise ennemie, afin de permettre au gros de la Brigade frontière

Fig. 26:
*Barricade improvisée
avec un tramways
septembre 1939.*

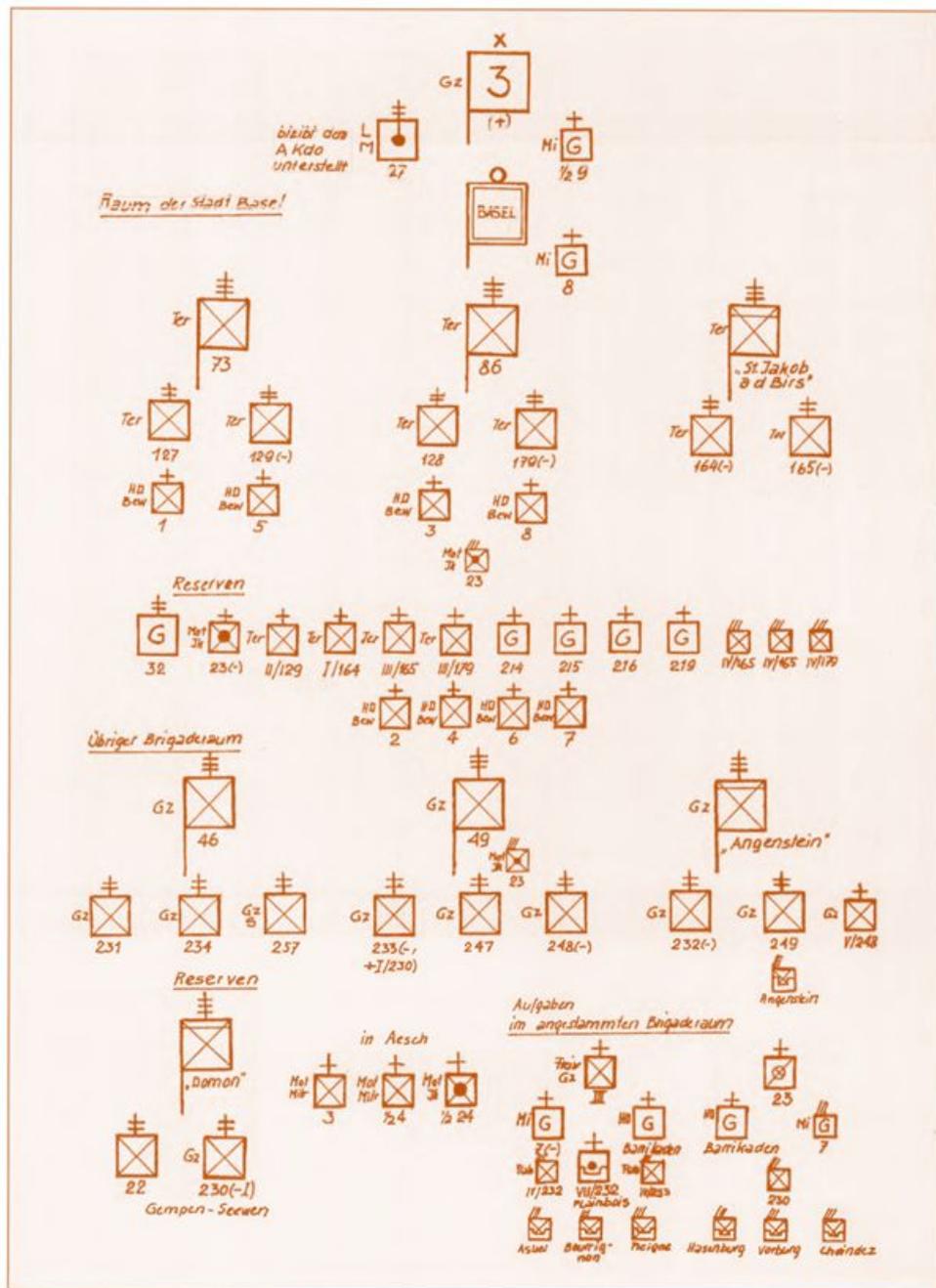


Fig. 27: Articulation planifiée de la Brigade frontière 3 renforcée comme détachement-charnière, selon l'ordre du 31 mai 1940.

3 de prendre ses positions de combat. Les missions de contrôle (surveiller, garder) données à cet effet ne permettaient aucunement de réaliser cette intention:

- la garnison de Bâle sur les deux rives du Rhin, de Birsfelden à la frontière nationale;
- le régiment frontière 49 sur le Rhin, depuis la Saline de Schweizerhalle jusqu'à Birsfelden, la forêt du Hard et Neuwelt jusqu'à Brüglingen.

Le dispositif de défense prévu par le colonel Du Pasquier, qui ne fut d'ailleurs jamais pris, comprenait les troupes du commandement de ville à Bâle et trois régiments directement subordonnés. Les citations suivantes tirées de l'ordre, trahissent ça et là le manque de connaissances topographiques de l'auteur.

a) **Rgt fr 46:** bat 231, bat 234, bat 257

- **Mission:** interdire à l'ennemi l'accès au plateau de Schön matt par les pentes



Fig. 28: Barricade de la Greifengasse, septembre 1939.

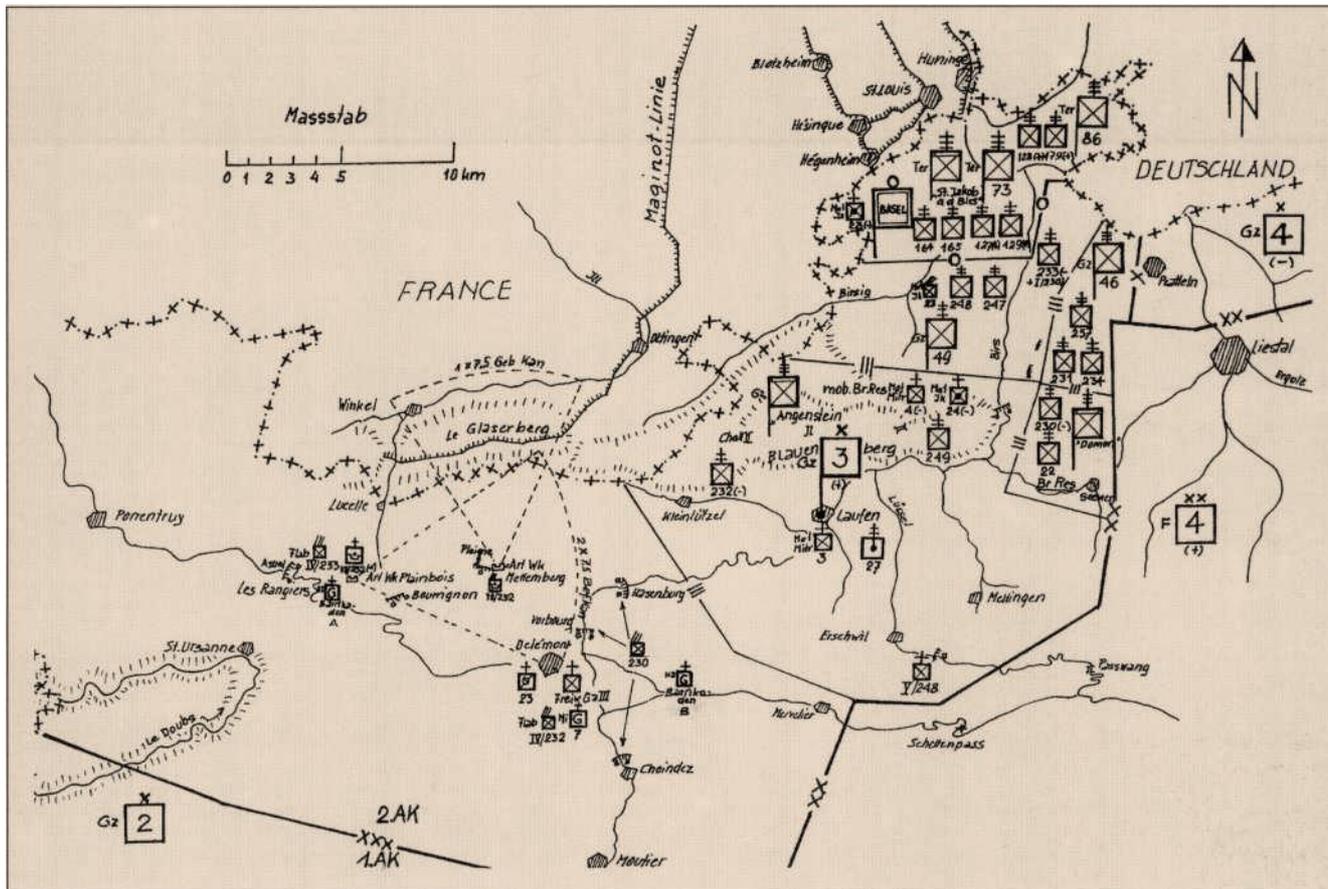


Fig. 29: Plan d'engagement de la Brigade frontière 3 renforcée, du 31 mai 1940.

qui dominent le Rhin au sud.

- **Eléments avancés:** garde du Rhin, résistance dans le Hard et au débouché de cette forêt, défense du point d'appui avancé du Wartenberg. Devant des forces supérieures, les patrouilles du Hard peuvent se retirer sur MuttENZ en combattant. La garnison du Wartenberg résiste sans limite.

• **Front d'arrêt:** d' Egglisgraben au Lachenköpfl, défense de l'obstacle Pestalozzi.

• **Seconde ligne:** à tenir de Schauenburgerfluh (incl.), où contact avec le rgt inf 11, à Rengersmatt (exclu).

b) Rgt fr 49: bat 233 (-1/233 + cp 1/230), bat 247, bat 248, 4 can inf

- **Mission primaire:** interdire à l'ennemi l'accès à Münchenstein, à

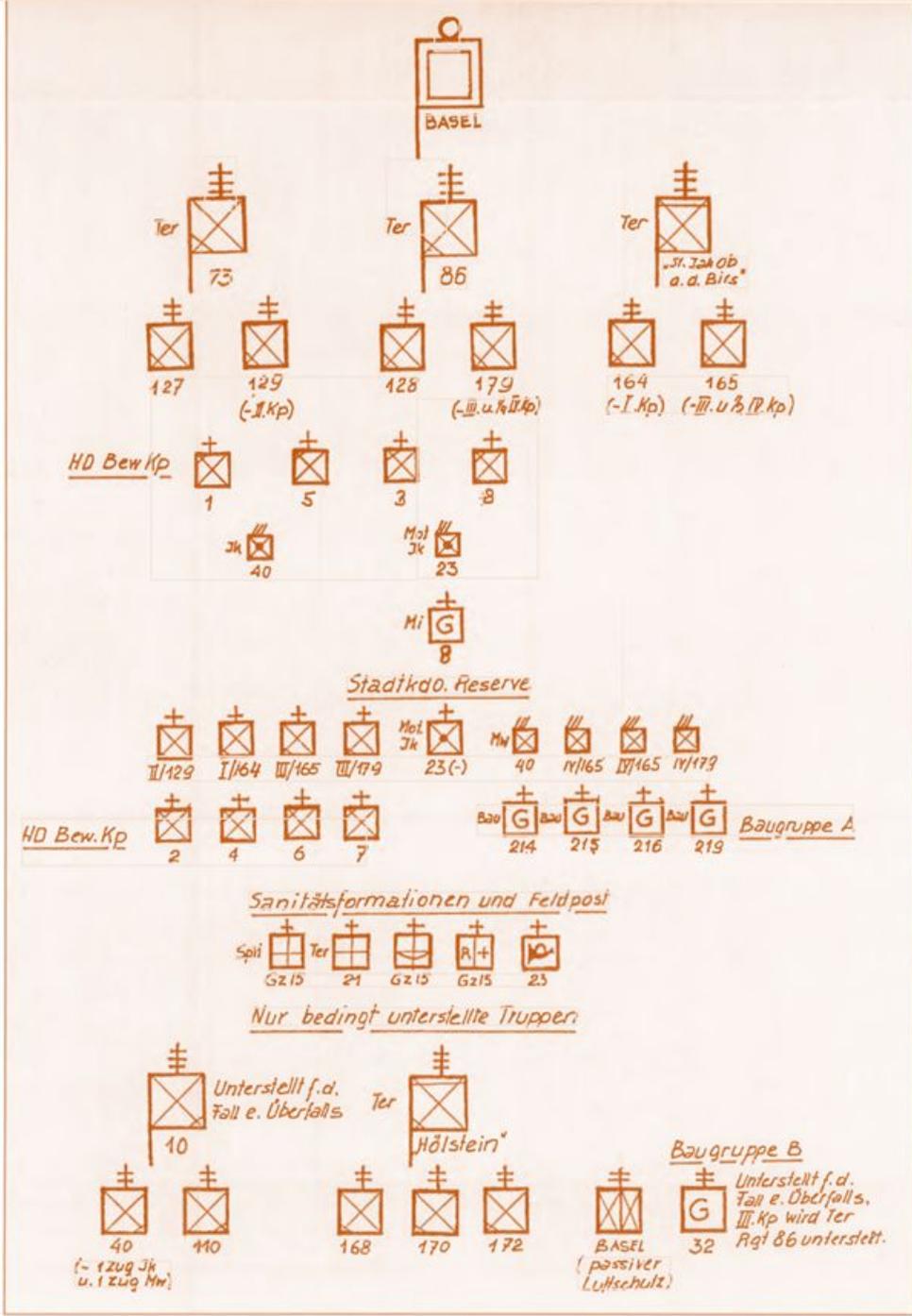


Fig. 30: Articulation du commandement de ville à Bâle (22 mai 1940).



Fig. 31:
Intérieur d'une position
aménagée en ville de
Bâle, avril 1940.

la vallée de la Birse et au Bruderholz.

-Mission secondaire: interdire à l'ennemi l'accès au plateau de Gempen – Schön matt, par l'Ouest.

- Eléments avancés: garde du Rhin, résistance dans le Hard, au débouché de cette forêt et sur la Birse, défense du point d'appui avancé de MuttENZ. Devant des forces très supérieures, les patrouilles du Hard peuvent se retirer sur MuttENZ en combattant. La garnison de MuttENZ résiste sans limite.

-Front d'arrêt: du Lachenköpfli (exclu) par Rütihard à Brüglingen (inclus) en attachant une importance particulière à la rive droite de la Birse, où doivent être préparés des champs de mines.

- Barrage de seconde ligne: sur le flanc W du Gempen, derrière l'obstacle Pestalozzi, de Winterhalden à Egg-

c) Ville de Bâle: rgt 73, rgt 86, rgt St-Jacob, 8 can inf

- Mission: tenir la ville de Bâle.

- Eléments avancés: garder la place d'aviation [Birsfelden] et, en cas d'attaque, la détruire, s'opposer au passage de la Birse (devant des forces supérieures, Birsfelden et la Birse peuvent être évacués), tenir le Petit-Bâle. Si cependant l'ennemi exerce une très forte pression et si la défense de la rive gauche du Rhin est en place, le cdt de ville peut ordonner le retrait des troupes installées au Petit-Bâle.

- Front d'arrêt: canal St-Jacob [plus exactement l'étang de St-Alban] depuis Brüglingen (excl.) – l'étang de St-Alban [plus exactement le remblai du chemin de fer de liaison] – Rhin – lisières NW de Bâle – Neuallschwil – Allschwil.

- Position de verrou: Ruchfeld – Gare CFF – St. Margarethen – voie ferrée à l'E [plus exactement W] – jardin zoologique – tuilerie – Allschwil.

d) Rgt «Angenstein»: bat 232, bat 249,

-Mission: barrer le Tiefenthal et le défilé d'Angenstein – tenir l'Eggberg – barrer le col de Bergmatten – surveiller les

passages du Blauen et du Kahl [Chall]

e) **Réserve de Division:** bat 230 (-1), bat fus 22

f) **Mission:** dans forêts W de Hochwald, se tient prête à intervenir sur les trois versants du plateau de Gempen.

Une compagnie (non mentionnée) du bataillon frontière 233 devait sans doute couvrir le passage des Rangiers. La compagnie III de volontaires pour la couverture frontière laissa des éléments dans les ouvrages du secteur de la Brigade frontière 3 et barra les axes depuis le secteur de Delémont en direction Nord (Les Rangiers) ainsi qu'Ouest. La compagnie de cyclistes 23, avec une partie du bataillon frontière 233, s'appuyant sur les ouvrages, barra les défilés des routes de la vallée de Laufon direction Sud. Toutes les unités de la ligne arrière avaient pour mission de combattre les parachutistes, d'arrêter les saboteurs, de contrôler la circulation, ainsi que de tenir les routes et les chemins ouverts pour le passage de véhicules militaires.

Les directives concernant la tactique de défense montrent que des leçons avaient été tirées des récents combats dans les zones fortifiées et contre les chars. On prenait en considération que plusieurs renforcements de terrain plani-

fiés n'étaient pas encore achevés. «Dans les régions du front où les ouvrages ne sont pas assez avancés pour pouvoir être occupés utilement, les moyens de feu doivent être installés sous un habile camouflage. Dans les forêts ainsi que dans les zones découvertes bombardées avec des fumigènes, il faut garder des éléments mobiles aptes à se porter avec souplesse, rapidité et mordant sur les points où l'ennemi se serait infiltré, afin de le rejeter. Des fusiliers doivent être postés pour empêcher les porteurs de lance-flammes de s'approcher des ouvrages. Il y a lieu de se préparer aussi au combat à la grenade, tant par l'instruction que par l'organisation des dépôts en arrière des positions. Là où les obstacles antichars ne sont pas achevés, il faudra les remplacer provisoirement par des barrages de mines (...). Sur les routes de pénétration en arrière du front, aux défilés, il faut prévoir des barrages solides dont les matériaux doivent être à pied d'œuvre ou des abattis. A ces emplacements, des patrouilles de destruction doivent être organisées et pourvues de bouteilles d'essence pour mettre feu aux chars ennemis. On disposera également des champs de mines. Au surplus, chacun doit être pénétré de la volonté de résister jusqu'à la mort (...).»

Cette tactique de combat moderne n'a vraisemblablement passé que sur le pa-

pier, car la Division «Gempen» n'effectua pas de service en campagne, mais continua les travaux de fortification. Quelques officiers suivirent un cours de combat rapproché inspiré par le modèle de l'École de tir de Walenstadt. Cependant, ils n'eurent pas la possibilité de transmettre leur nouveau savoir à la troupe. On peut se demander si, dans la situation du moment, il n'importait pas d'entraîner plus vigoureusement l'engagement des patrouilles de chasse et le combat de position plutôt que de poursuivre des travaux de fortification, somme toute accessoires. Pour réaliser un tel programme, on aurait dû préparer les cadres à leur fonction d'instructeur bien avant. Le stock disponible de mines anti-chars 37 permettait au plus l'aménagement de quelques nouveaux barrages de route. L'expression «champ de mines» est illusoire.

La troupe fut impressionnée par les victoires allemandes. Elle commença à douter de l'utilité d'une défense militaire. Pour lutter contre le défaitisme naissant, le colonel Du Pasquier rassembla, le 6 juin, tous les commandants de sa Division ad hoc, jusqu'à l'échelon compagnie,

dans le Goetheanum à Dornach. Dans son journal, il motive sa décision de la manière suivante: «Lorsqu'une division est constituée de pièces et de morceaux de gauche et de droite, il s'agit de l'amalgame, de lui insuffler une âme». Il s'adressa à la conscience de ses subordonnés et leur exposa comment le combat devait être conduit. «Après avoir expliqué la nécessité de cette prise de contact, j'ai caractérisé notre secteur: deux points d'appui (Gempen – Bâle) entre lesquels la liaison doit être tenue. J'ai ensuite indiqué comment je voyais l'attaque et indiqué nos raisons de croire solide notre défense, à condition, bien entendu, que nos nerfs tiennent. Or, pour cela il faut la volonté».

Du Pasquier a eu l'impression que ce rapport de Brigade avait été utile: «Je crois que l'impression a été bonne. La réaction contre le défaitisme s'imposait et je l'ai formulée avec virulence». Même si cet appel n'a pas manqué son but, il n'empêche qu'une rigoureuse instruction au combat moderne aurait plus efficacement raffermi la confiance de la troupe en ses propres capacités et en ses supérieurs.



Fig. 32:
Le colonel Du Pasquier en compagnie de M. Pillet-Golaz, du général Guisan et du conseiller fédéral Minger.

Le plan d'intervention français est adapté au dispositif suisse

Le 8 mars 1940, le général Besson édicta les Directives pour une éventuelle intervention dans le secteur Bâle, qui remplaçaient celles du 3 novembre 1939. Elles se basaient sur une vaste étude de son état-major au sujet de l'intervention de troupes françaises, dans le cas d'une offensive allemande contre la Suisse. La décision et ses fondements sont décrits en détail dans ces deux documents. Les Instructions pour les généraux commandant les VI^e et VIII^e armées sur la manœuvre «H», définitives dès le 18 avril 1940, englobent toutes les opérations françaises prévues en Suisse, donc également l'intervention dans le secteur Bâle. Des détails ont changé dans les formulations mais non dans les bases matérielles.

Dans les directives plus approfondies du 8 mars et l'étude du 25 février, l'appréciation des données géographiques et

militaires est la suivante: «Toutes les communications de Haute-Alsace vers l'Ouest conduisent au seuil de Belfort – Montbéliard, porte ouverte sur la France entre Vosges et Jura. La plupart d'entre elles proviennent de Bâle, dont la possession est donc nécessaire à l'ennemi s'il veut pouvoir exploiter profondément des succès sur le Rhin. Au système de communications de la plaine, il convient de rattacher le grand itinéraire qui, à travers les contreforts Nord du Jura bâlois, par la vallée de la Birse, le bassin de Delémont et les Rangiers, réunit Bâle à Montbéliard. En travers de cette zone, qui forme un même champ de bataille, la défense s'appuie:

- en France sur des obstacles naturels (Rhin, ligne de canaux, rivières, forêt du Hard) et à un ensemble profond de fortifications (falaises d'Hegenheim en parti-

culier); – en Suisse sur l'obstacle du Rhin et au môle du Gempen situé au sud-ouest de Bâle, entre la Birse et l'Ergolz, qui couvre les accès de l'itinéraire excentrique défini ci-dessus.»

Le champ de bataille aurait été renforcé par des installations permanentes et adaptées au terrain, sur les deux côtés de la frontière nationale: «Entre la forêt du Hard et Bâle (exclu), notre position de résistance échelonnée entre le Rhin et la Falaise de Sundgau, maîtrise immédiatement les débouchés Ouest du fleuve. Son ossature, composée de blocs bétonnés, est capable d'offrir une résistance sérieuse à toute tentative de franchissement, elle est bien soudée à celle des organisations du Hard situées entre le Rhin et la forêt. A quelques kilomètres en arrière, la position «circulaire», qui comprend des ouvrages de fortification permanente, double la position précédente; elle s'appuie au Sud au massif fortifié du Glaserberg. Cette partie du front est capable d'offrir une résistance prolongée et de couvrir efficacement la direction de Belfort. La région comprise entre Bâle et l'Ergolz (15 km environ) sert de charnière entre notre môle fortifié de Haute-Alsace et la position fédérale suisse [il s'agit du dispositif d'Armée]. Les points forts de la défense sont situés, de part et d'autre de la Birse, aux débouchés sud-

ouest de Bâle et sur le massif du Gempen. La profondeur est obtenue:

- **en avant**, par la mise en état de défense de la tête de pont de Bâle, de la ville elle-même et des premières falaises bordant le Rhin;

- **en arrière**, par le barrage de Grelingen [il s'agit sans doute d'Angenstein] qui relie les défenses du Blauenberg à celles du Gempen.

«L'ensemble constitue une position naturellement forte, en amphithéâtre autour de Bâle et couverte par l'obstacle du Rhin. Un détachement spécial suisse, dit «de soudure» (15 bataillons d'infanterie – sans artillerie), est chargé d'assurer la défense. Il doit pouvoir tenir sur place jusqu'à l'arrivée de nos renforts, à condition toutefois que nous puissions lui donner très vite un appui d'artillerie.»

La formation-charnière suisse est commandée par le colonel Du Pasquier, commandant de la Brigade frontière 3. Il n'a pas encore à disposition toutes ses forces. Cependant, toutes les mesures sont prises pour compléter à court terme les forces manquantes, en cas de tension accrue entre le III^e Reich et la Suisse. Sa mission est triple:

- assurer l'inviolabilité du Rhin entre la frontière française et Pratteln inclus;

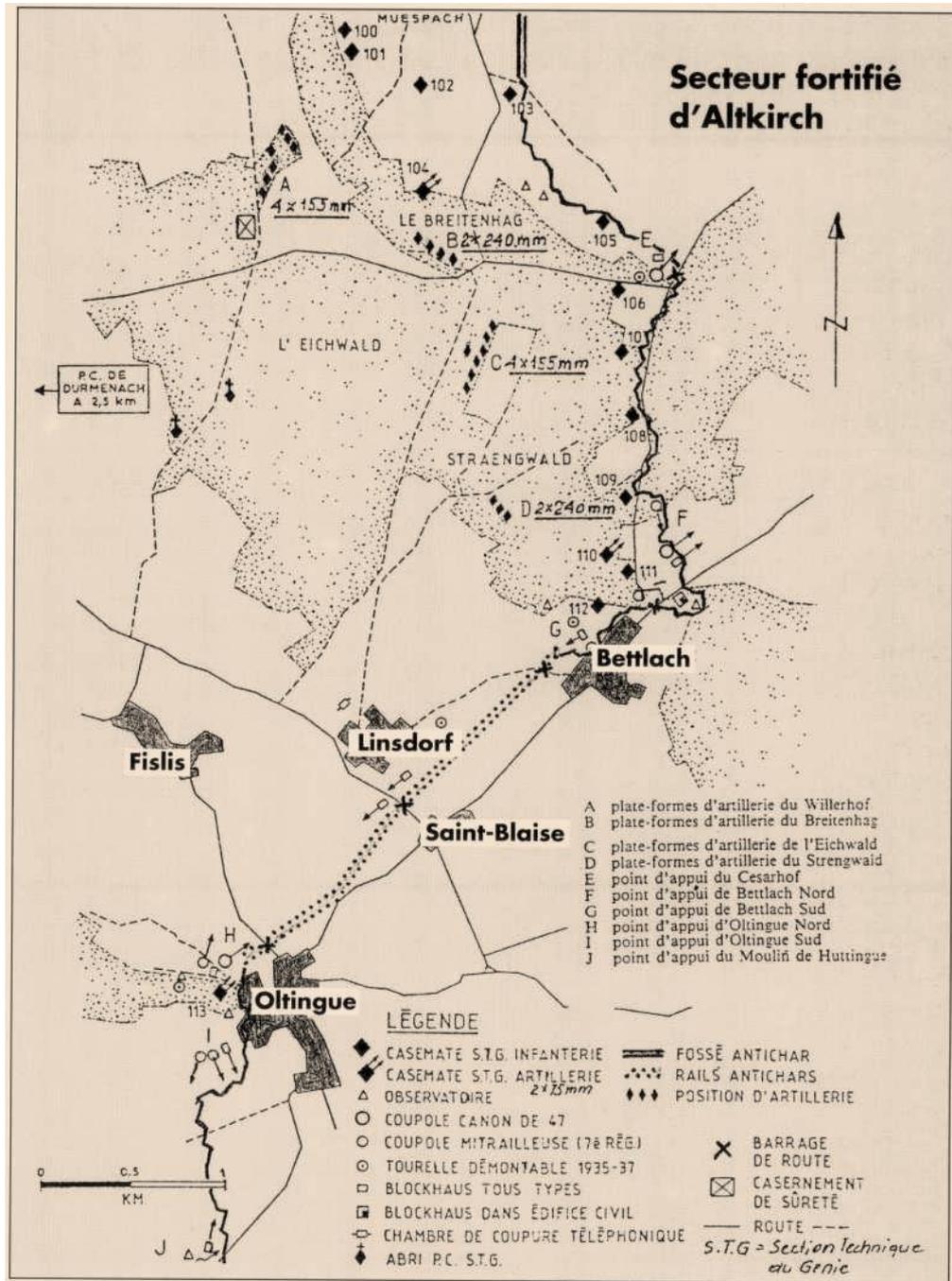


Fig. 33: Organisation du môle fortifié de Muespach – Bettlach – Oltingue.

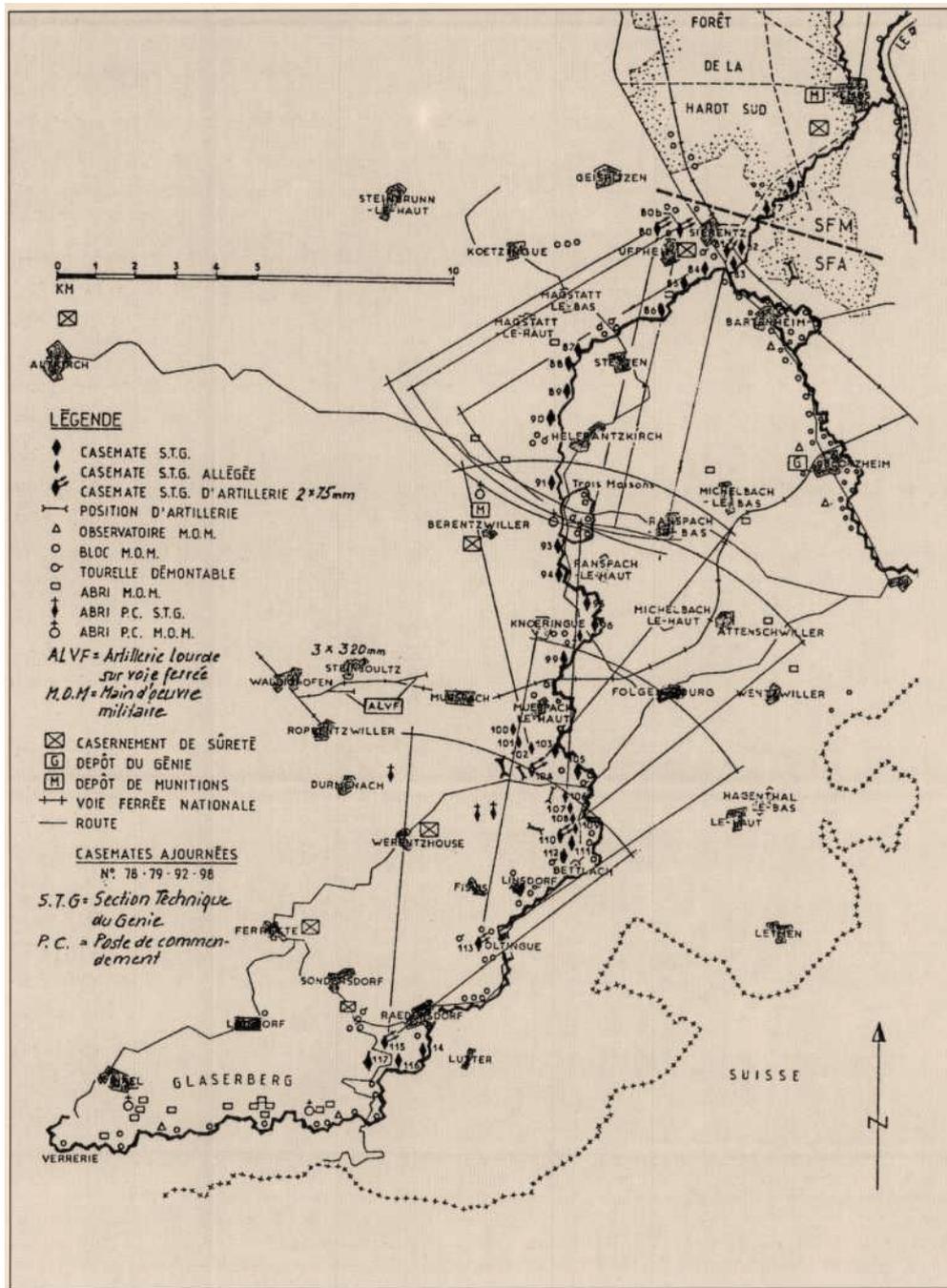


Fig. 34:
 Secteur fortifié d'Altkirch
 Organisation défensive de la
 région des trois frontières.

- s'opposer à toute tentative allemande visant à empêcher la soudure entre les armées suisse et française, dans la zone de Bâle et du massif du Gempen;
- préparer et couvrir le mouvement et les premières opérations du corps d'armée français d'intervention.

Cette formation-charnière aurait à remplir ces missions en détruisant tous les ponts et en prenant une position de défense durable, excluant toute idée de retraite. Le Gempen représente le centre de gravité. Les directives contiennent la composition exacte de la formation-charnière. On évalue sa capacité de défense comme suit:

«-une forte densité d'infanterie, répartie en profondeur;

- des organisations défensives déjà solides, établies derrière les destructions de Bâle et l'obstacle du Rhin;
- une énergique volonté de se défendre sur place sans esprit de recul,
- une absence totale d'artillerie.»

La formation-charnière dépend directement du général Guisan. Elle serait subordonnée au VII^e Corps d'armée français, sitôt que le commandant de ce dernier aurait pris contact avec le colonel Du Pasquier.

Le Groupe d'armées 3 estime les possibilités allemandes de la même manière que l'état-major de l'Armée suisse: «A Bâle, la masse de l'agglomération urbaine, les défenses et destructions suisses accumulées dans la ville de part et d'autre du Rhin, les possibilités de feu de notre artillerie déployée d'avance en territoire français semblent interdire à l'ennemi d'exercer un effort décisif dans ce secteur. En amont de Bâle, par contre, l'adversaire peut coiffer, de la rive N avec son artillerie, toute la profondeur de la première position suisse et attaquer d'emblée le massif du Gempen à la fois par ses pentes N et par ses pentes NE (vallée de l'Ergolz). Une fois maître du Gempen, l'ennemi pourrait chercher, par une exploitation rapide en direction de Balsthal, à rejeter les forces suisses vers Olten pour consommer leur séparation d'avec les forces françaises et, par une progression sur l'axe de la Birse vers Laufen, Delémont et Les Rangiers, à déborder la droite de notre front fortifié. L'attaque ennemie du Gempen, si féconde en résultats, serait vraisemblablement couverte par une vigoureuse action de contre-batterie sur l'artillerie française de la Falaise et une puissante action aérienne sur les mouvements et ravitaillements français dans le couloir de la Birse.»

L'intervention dans le secteur Bâle est attribuée à la VIII^e Armée qui remplit

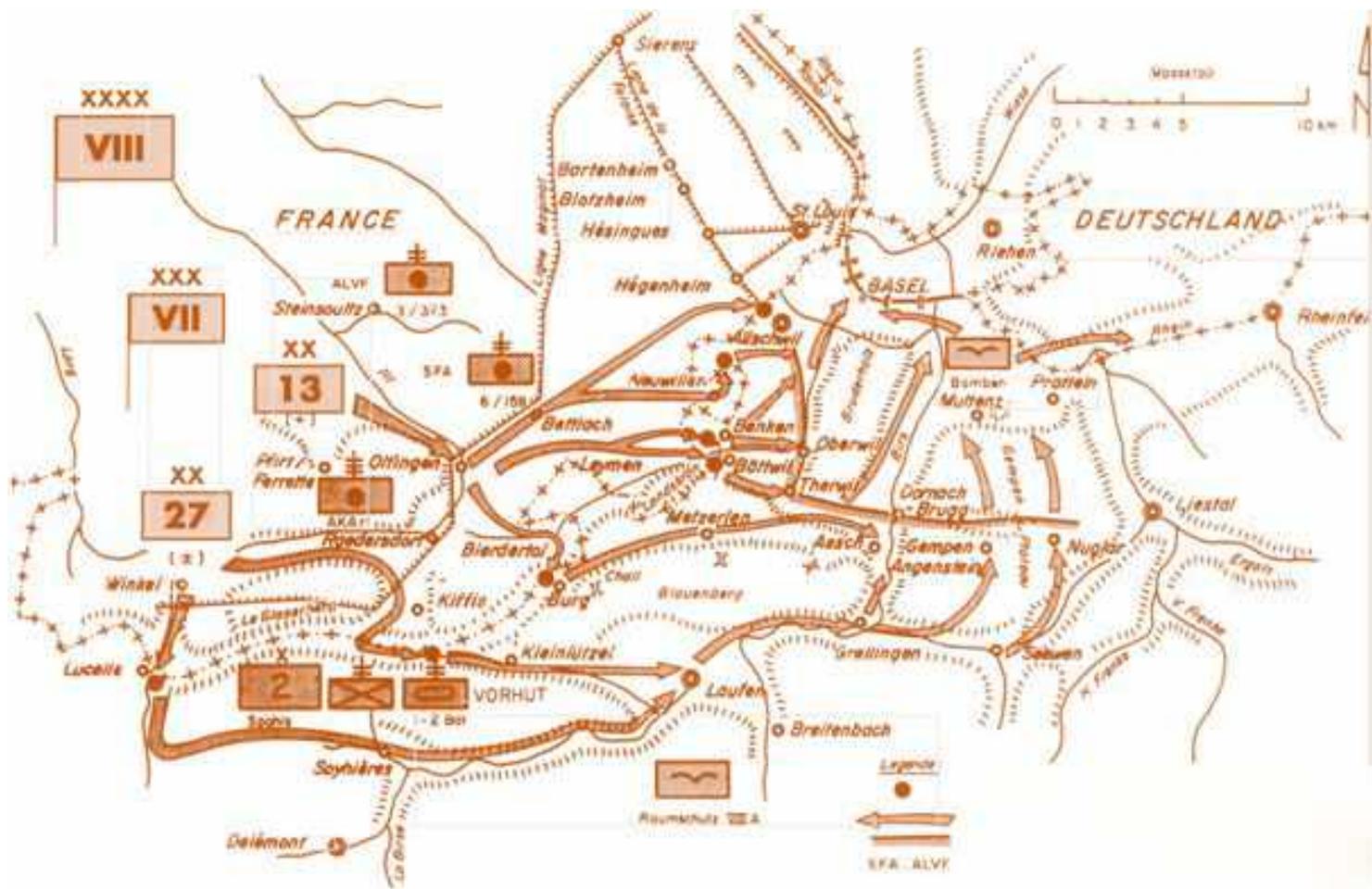


Fig. 35:
 Jonction planifiée dans le
 secteur de Bâle, selon les
 directives du général Bes-
 son du 8 mars J 940.
 (Dessin Brunner BTB,
 Bureau technique,
 Porrentruy).

principalement une mission de défense de la trouée de Belfort. Sa mission:

«-maintenir l'intégrité du front d'Alsace;

- maîtriser les débouchés SW et S de Bâle;
- assurer au plus tôt la soudure avec l'Armée fédérale, aux abords W de l'Ergolz, en prenant possession du massif du Gempen, dont elle assurera la défense à outrance.»

Comme souvent dans l'Armée française, le commandement du Groupe d'Armées intervint dans l'exécution de la mission. Ainsi, il décida de la composition des unités d'intervention, qui allait connaître quelques modifications par rapport aux instructions du 3 novembre:

-Cdt: cdtVII^e CA

- **Troupe:**

Troupes de corps d'armée
13^e Division d'infanterie
27^e Division d'infanterie (remplaçait la 31^e Division d'infanterie)
2^e Brigade de spahis
1-2 bataillons de chars
Artillerie de position Formations de DCA.

On avait demandé des renforts au Quartier général qui promit une troisième

division d'infanterie et, probablement, une deuxième brigade de spahis.

Le Groupe d'armées prescrivit aussi le mode d'exécution de l'intervention: «Le détachement débouchera de la frontière française, dès l'autorisation donnée de la franchir, par tous les itinéraires utilisables entre Hegenheim et le Glaserberg inclus. Il progressera de part et d'autre du Blauenberg, de manière à ce que sa droite aborde le Gempen par le Sud, face à l'ennemi, et couvre dès le début l'axe de la Birse. Il se portera vers son objectif avec toute la rapidité compatible avec la nécessité:

- d'éviter aux gros toute éventualité d'un combat de rencontre;
- d'échapper autant que possible aux attaques aériennes et au feu d'artillerie de l'ennemi.»

Par conséquent, le concept de base d'opérations sur les deux versants de la montagne de Blauen, subsistait. Plus fortement que dans les instructions du 3 novembre 1939, on souligne la nécessité d'atteindre rapidement les objectifs. Cette injonction est, comme auparavant, motivée par le souci d'éviter des combats de rencontre. Si l'ennemi devançait l'action française, la formation d'intervention devrait, avant d'attaquer, s'emparer des meilleures positions possibles mais, pour le moins, de la ligne Allschwil –

Oberwîl – Therwil – Gempen – Nuglar.

Il apparaît décisif de lancer sur le Gempen, au plus vite et par le plus court chemin, une avant-garde comprenant la Brigade de spahis renforcée par de l'infanterie et des chars. Puis, derrière cette couverture, il faudrait soutenir avec du feu d'artillerie la formation-charnière suisse. Si les circonstances se présentaient favorablement, toute l'artillerie de la division de droite pourrait prendre position sur le Gempen, avant qu'arrive la relève de l'infanterie suisse. Dès le début de l'opération, l'artillerie lourde sur territoire français, dont les tirs atteignaient Pratteln, devait se tenir prête à combattre les pointes d'attaque allemandes. La couverture aérienne des troupes terrestres, avec centre de gravité sur Laufon, serait assurée par les forces aériennes de la VIII^e Armée, renforcées au besoin par celles de la zone Sud d'opérations aériennes. Les escadres de bombardiers de l'Armée de l'air verrouilleraient le champ de bataille sur la ligne du Rhin.

Pendant ce mouvement en avant, il faudrait maintenir la liaison avec les troupes suisses engagées dans le secteur Bâle – Gempen, afin d'être informé en tout temps de l'évolution de la situation. Des officiers de liaison suisses, motori-

sés, attendraient les colonnes françaises à la frontière, sur les axes:

- Hegenheim – Allschwil,
- Neuwiller – Allschwil,
- Leymen – Benken,
- Leymen – Bättwil,
- Biederthal – Metzlerlen,
- Kiffis – Kleinlützel,
- Winkel – Luceile.

Le contact avec l'aile gauche de la 4^e Division suisse serait établi sur l'axe Nuglar – lisière Est de Pratteln. Des mesures devaient être prises pour que la troupe ne confonde pas les uniformes suisses et allemands.

La Division «Gempen» assurerait la libre circulation sur les routes suisses. Le général Besson craignait cependant qu'une foule d'habitants bâlois ne quitte la ville en cas d'offensive allemande. Dans le Sundgau et dans la vallée de la Birse, il s'attendait à un flux de réfugiés mêlés à des espions allemands; il exigea donc des autorités suisses qu'elles prennent des mesures préventives telles que l'encouragement à une émigration volontaire et la préparation d'une évacuation obligatoire, en cas de tension accrue. Pour la population bâloise, il s'agirait de quitter la ville avant l'attaque allemande. Il désigna une compagnie de pionniers dans le Sundgau pour canaliser les colonnes de réfugiés.

En cas d'offensive allemande, la poussée des formations de la VIII^e Armée sur le Gempen ferait partie de l'intervention française en Suisse. A cet effet, l'état-major du Groupe d'armées 3 a élaboré un plan d'ensemble:

1. **Dans un premier temps:** sous la couverture de la position d'Armée suisse, déplacer par train et par route, entre Genève et Saint-Ursanne, le gros des moyens autour de la charnière de Gempen, dans le secteur Olten – Hauenstein, en passant par le Jura suisse et la vallée de l'Aar.

2. **Dans un deuxième temps:** dans la mesure du possible, relever le 2^e Corps suisse dans le Jura de l'Ergolz à Brugg (inclus), afin de créer la jonction avec la ligne de barrage helvétique construite derrière la Limmat.

3. **Si cette intention ne se réalisait pas,** tenir les secteurs atteints dans le Jura et dans la vallée de l'Aar, la défense du Mittelland et la couverture de la ville de Berne incombant normalement à l'Armée suisse.

La VI^e Armée, sous les ordres du général Touchon, a la mission principale. Elle disposerait en renfort du 45^e Corps d'armée avec les 57^e et 63^e divisions. Un second corps, à deux divisions d'infanterie de la réserve du haut commandement, lui est promis. Au besoin, on lui attribuerait un troisième corps à deux divisions d'infanterie. Le général Gamelin ne voulait toutefois pas prendre une décision sur le moment. La VI^e Armée a la mission de:

- pousser, avec effort principal sur l'axe Pontarlier – Neuchâtel et, de là, sur les deux côtés de l'Aar, dans le secteur Aarburg – Olten – Waldenburg;

- dès que possible, soutenir le 2^e Corps d'armée suisse par du feu d'artillerie et créer la liaison avec la VIII^e Armée dans la vallée d'Ergolz;

- suivant l'évolution de la situation, relever le 2^e Corps suisse ou mener un combat de défense, avec l'aide des troupes helvétiques retirées derrière la Wigger, sur la ligne Zofingen – Olten – Gempen.



Fig. 36: *Vue du Sud-Est, Muttenz et Pratteln. Au premier plan la pointe du plateau de Gempen, les falaises du Sulzschopf. (Photo prise en 1997: Jean-François Nussbaumer).*

Retrait des troupes d'intervention et accroissement de la menace sur la frontière Ouest

Le 10 mai 1940, Hitler déclenchait la campagne de France. Le Groupe d'armées allemand A, aux ordres de von Rundstedt, était chargé de l'opération décisive «Coup de faucille». Il poussa depuis les Ardennes en direction du canal de la Meuse, pour empêcher les troupes françaises et britanniques, qui se retiraient de Belgique, de rejoindre le gros des formations alliées. Les divisions rapides du Groupe d'armées A franchirent la Meuse, le 13 mai, et le cours inférieur de la Somme, le 20 mai. L'évolution désastreuse des combats au Nord obligea le général Gamelin, dès le milieu du mois de mai, à retirer des Grandes Unités occupant les portes de Bourgogne et, le 19 mai, de dissoudre le Groupe d'armées Besson.

Le commandant de la VIII^e Armée retrouvait ainsi sa fonction de commandant en chef de la porte de Bourgogne ; il reti-

ra de la frontière suisse le VII^e Corps d'armée prévu pour l'intervention dans le secteur Gempen – Bâle, afin de couvrir Belfort en arrière-garde. Le commandement de l'Armée suisse n'en fut informé que le 21 mai. Le général Guisan s'accrochait, malgré tout, à l'idée d'une jonction franco-suisse dans le secteur Bâle – Gempen. Au début de juin, il envoya Barbey, son officier de liaison, chez le général Weygand, commandant en chef des forces alliées nouvellement désigné, pour savoir quels renforts les défenseurs du Gempen pouvaient encore attendre, dans le cas d'une offensive allemande. Weygand promit au moins une division. Il n'était plus possible d'en faire davantage.

Dans les archives de l'état-major du 45^e Corps français interné en Suisse se trouvait l'Ordre d'opérations sur la manœuvre «H» du 6 juin 1940. Voici la de-

scription de la mission et l'intention de son commandant, le général Daille: «Le 45^e CA est chargé d'entrer en territoire helvétique en vue d'assurer la soudure entre le dispositif de défense du Sundgau et le gros de l'Armée fédérale. Il portera son effort sur le massif du Gempen et bar-rera en tout état de cause la vallée de la Birse. Relié solidement à la position de la Falaise par un détachement de la 67^e Division d'infanterie, constituant pivot du mouvement, couvert par un détachement rapidement poussé sur la Birse d'Aesch, face aux débouchés de Bâle, le gros du Corps gagnera, à l'abri du Blau-enberg, la région Sud du massif du Gempen, prêt à intervenir en direction de Bâle.» Les opérations devaient se dérouler comme suit:

1. Prise de position sur la ligne Landskron [sud-est de Leymen] – Geisberg [nord-ouest d'Hagenthal] par un régiment d'infanterie renforcé de la 67^e Division, ayant pour mission de maintenir la liaison avec le 44^e Corps français dans le secteur Saint-Louis – Kembs – Dannemarie, de couvrir les troupes combattantes et de les appuyer par le feu.

2. Pousée rapide d'un détachement précurseur de la 57^e Division, consistant en un régiment d'infanterie, un groupe d'exploration, un demi-régiment de spahis, une compagnie de chars et un groupe

d'artillerie de 75 mm, entre Benken et Blauenberg, depuis Dornachbrugg jusqu'à Aesch, soutenu par l'artillerie du 45^e Corps, avec pour mission d'empêcher une offensive ennemie en amont de Bâle.

3. Mouvement en avant du gros de la 57^e Division et de la Brigade de spahis, sur toutes les routes et chemins praticables entre Raedersdorf et Lucelle au sud du Blauenberg, en passant par Grellingen en direction du Gempen. Subordination de toutes les unités helvétiques à l'ouest de la ligne MuttENZ – SchönMATT – Gempenfluh – Homberg (pt 897, 2 km au nord-ouest de Bretzwil), pour repousser ensemble une offensive allemande.

Le troisième plan d'opération français «Gempen» ne contient pas de nouveautés, reprenant les concepts des deux premiers. Les unités engagées sont simplement changées. Dans les prescriptions particulières, il s'agit de prendre des mesures contre la cinquième colonne qui pourrait opérer dans le dos des forces françaises. Pour pouvoir distinguer les soldats de l'Armée suisse des saboteurs allemands, chaque colonne française sera accompagnée par un détachement de liaison suisse.

La campagne se décidant dans le nord de la France, c'est là que le général Wey-gand dut rassembler ses maigres réserves.

La 57^e Division en faisait partie; elle fut repliée le 7 juin. Le plan d'opérations du 45^e Corps perdit sa validité le jour suivant sa conception. Les conditions pour une éventuelle collaboration avec les Français n'étaient plus remplies. A partir de ce moment, la Suisse ne pouvait plus compter sur une intervention française en cas d'offensive allemande. En revanche, une manœuvre de contournement des Allemands passant par la Suisse paraissait désormais de plus en plus improbable. Le 3 juin, le sous-chef d'état-major Front écrivait au chef de l'Etat-major général: «Si une offensive allemande au nord de Bâle devait se déclencher sans que nous soyons impliqués dans la guerre, non seulement la Division «Gempen» ne devrait point être formée, mais nous serions obligés d'occuper plus fortement le secteur de Porrentruy avec nos troupes.»

A son rapport de service du 4 juin, le divisionnaire Huber disait encore: «Plusieurs indices indiquent que les Allemands, s'ils nous attaquaient, tenteraient de percer le plus à l'Ouest possible, afin de nous séparer des Français. La poussée principale passerait alors par le Hauenstein et la vallée de l'Aar. Des mesures de renforcement de l'aile gauche s'avèrent indispensables.» Dans la nuit du 4 au 5 juin, le gros de la 7^e Division prenait position dans le secteur Olten – Trimbach -

Waldenburg – Erschwil – Hohe Winde – Wiedlisbach, afin de tenir les passages jurassiens de l'Oberer et l'Unterer Hauenstein, ainsi que le Schelten et le Passwang.

Dans le même temps, le commandement de l'Armée attribuait de nouveaux moyens à la Brigade frontière 3. Le régiment d'infanterie 13 du Seeland bernois, renforcé par le groupe d'artillerie de campagne 6 (les deux faisant partie de la 2^e Division), fut, après un déplacement par train, déployé dans la vallée de Laufon où le colonel Du Pasquier lui subordonna le bataillon frontière 249 et lui donna la mission de tenir le défilé d'Angenstein, de construire une série de barrages antichars dans la vallée de Laufon et de les couvrir à Eggfluh, Blauen, Chah, avec un solide barrage à la traversée de Bergmatten. Le régiment d'obusiers de campagne 22 prit des stationnements sur le Gempen, où il se tint prêt à donner du feu sur le Rhin et la Birse. Le bataillon de fusiliers 22 interrompit son stage d'entraînement aux Rangiers et fit mouvement dans le secteur Röschenz – Kleinlützel où il devait défendre la vallée de Laufon face à l'Ouest.

La raison de ce renforcement de la Division ad hoc se trouve dans le journal de Du Pasquier, le 5 juin: «(...) les Allemands massent au NE de Bâle de très nombreuses troupes, tandis que plus à

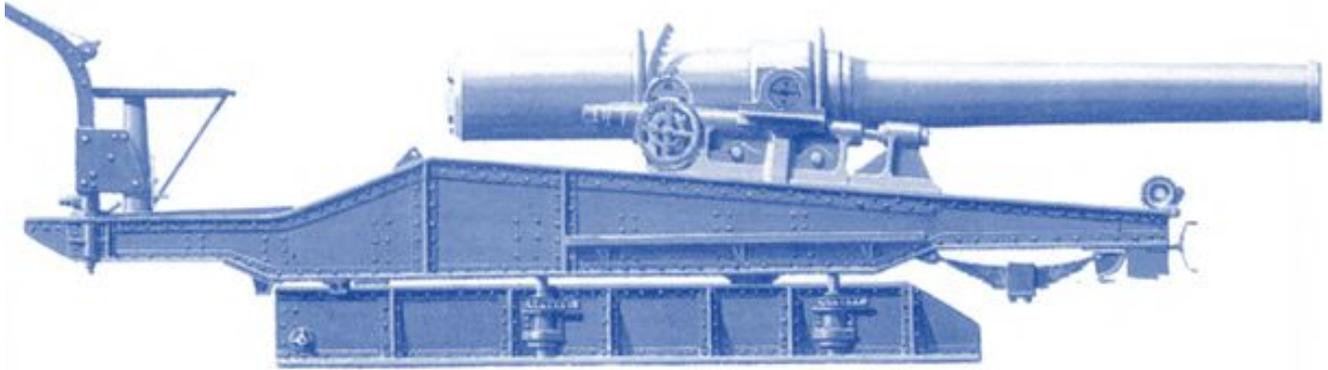
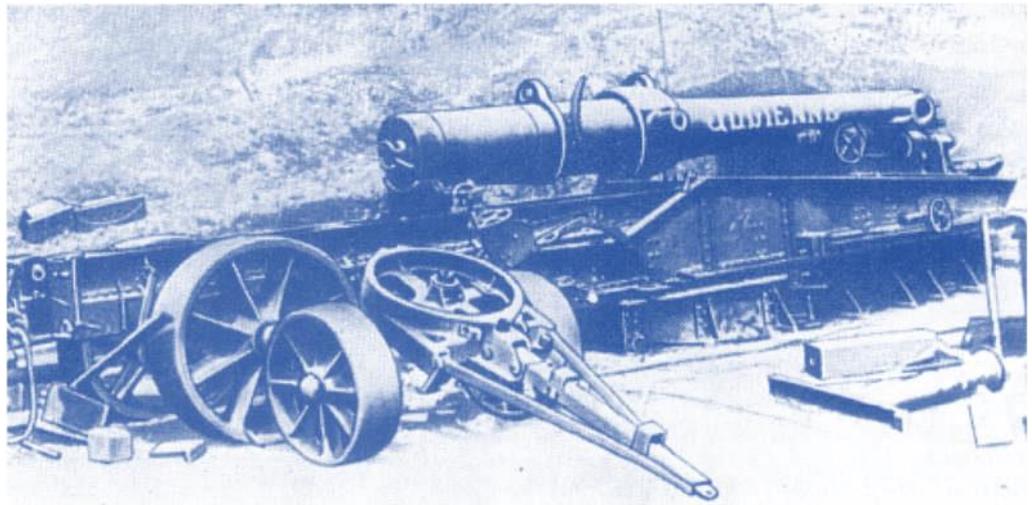


Fig. 38: Canon de 240 mm Saint-Chamond 1917. C'est ce type de pièce, utilisée dans les troupes de forteresse, qui était prévu pour l'appui de feu au profit des troupes suisses.



l'Est, du côté de Schaffhouse, ils ont peu de monde. D'Ulm, les trains se dirigent vers Francfort – Bâle et non vers le Sud. Il faut donc s'attendre, à moins que ce ne soit du bluff, à une tentative audacieuse d'attaque, à travers le Rhin franco-allemand, de l'aile droite de la ligne Maginot. Le Général craint qu'en cas d'insuccès de cette tentative, un passage par Les Rangiers ne tente les Allemands: d'où la volonté de barrer en profondeur les gorges de la Birse.»

Dès le 9 juin, le gros de la 2^e Division barrait dans la profondeur les cluses de Gânsbrunnen, de Court, de Pierre-Pertuis et du Taubenloch, prête à être engagée en direction de Soleure ou de Delémont.

Après la réduction des troupes françaises dans le Sundgau, un mouvement tournant allemand passant par la Suisse devenait de plus en plus invraisemblable. Au soir du 10 juin, le colonel Du Pasquier rencontra le Général dans la vallée de la Birse. Le commandant de la Brigade frontière rapporte dans son journal les propos du Commandant en chef: «Je m'attends à une attaque des Allemands à travers le Rhin contre la ligne Maginot et je renforce mon dispositif dans le Jura. Je vais faire avancer la 2^e Division dans la vallée de Delémont et lui subordonnerai celles de vos troupes qui sont restées front à l'Ouest, ainsi que la Brigade légère 1

que je vais pousser en Ajoie. Vous serez donc déchargé de votre mission Ouest et vous n'aurez que votre mission de la Division «Gempen». Il devait prendre une décision définitive le soir même à Liestal, après s'être concerté avec le commandant du 2^e Corps et le chef de l'Etat-major général.

Au rapport de service du 11 juin, le chef de l'Etat-major général traduisait en ordre la décision du Commandant en chef. Pour protéger la partie Nord-Ouest du pays (Bâle – Porrentruy), il déplaça, dans la nuit du 11 au 12 juin, le gros de la 2^e Division dans les secteurs Delémont – Glovelier – Moutier – Tavannes. Il lui subordonna l'état-major du régiment frontière 46 et les bataillons de la Brigade frontière 3 restés sur place, le 230 (-), le 231 et le 232 ainsi que la Brigade légère 1, qui assurait le maintien de la neutralité en Ajoie. Dans le protocole, il est dit de la Division «Gempen», dont la limite gauche a été fixée sur la ligne Klôsterli – Soyhières, qu'elle est «formée».

Dans un ordre particulier du 11 juin 1940, adressé au commandant du 2^e Corps et intitulé Ordre concernant la constitution de la Division «Gempen», le Général définissait que, dès le 11 juin 1940 à 12 h, la Brigade frontière 3 devenait la Division «Gempen». Elle pouvait désormais porter son nom ouvertement.

ment. Pour remplir sa mission, elle devait cependant renoncer aux forces subordonnées à la 2^e Division. L'Ordre d'opérations du 31 mai perdait donc sa validité. Le 2^e Corps ordonna de prendre les positions dans la nuit du 11 au 12 juin et, durant la suivante, d'occuper les PC de guerre.

Du Pasquier ne changea presque rien au dispositif de la Brigade frontière 3 renforcée. Puisque l'état-major du régiment frontière 46 n'était plus disponible, il rassembla les bataillons frontière 234 et 257 pour former un régiment ad hoc commandé par le major Corrodi. Il déplaça le bataillon de fusiliers 22 comme réserve sur la ligne de rocade Fehren – Zullwil – Nünningen. Son ancien secteur Röschenz – Kleinlützel fut pris en charge par le régiment d'infanterie 13. L'état-major de division occupa son PC à Laufon. L'introduction de l'ordre du commandant de division concernant la réorganisation paraît assez nébuleux: vu la possibilité d'une bataille franco-allemande dans le secteur du Rhin, la Division «Gempen» prend en charge la majeure partie du secteur tenu jusqu'à présent par la Brigade frontière 3. Les missions pour le cas «Nord» seront attribuées ultérieurement.

La Brigade frontière 3 renforcée, prévue comme charnière avec les Français,

n'avait jamais occupé son secteur d'engagement; à cause de l'extension du dispositif de l'armée vers l'Ouest, elle prenait de plus en plus le caractère d'un détachement de «soudure» entre la 2^e et la 4^e Division. Le fait d'autoriser cette Grande Unité ad hoc à porter la désignation «Gempen», juste au moment de son changement de fonction, apparaît comme une erreur psychologique.

Sa mission principale demeurait de dominer le plateau de Gempen, mais elle devait s'attendre désormais à des offensives à l'Ouest. Vu que le nom de «Gempen» était en rapport avec une fonction périmée de charnière, la décision ne révélait point un changement au niveau de la menace. La troupe ne prit que peu à peu conscience de son rôle nouveau au sein de la Division «Gempen». Aussi le commandement de l'Armée ne jugea-t-il pas nécessaire de marquer par une nouvelle mission ce changement de situation, qui aurait exigé une translation immédiate du front Nord-Est en un front Nord-Ouest. Le commandant du 2^e corps, dont dépendait toujours la Grande Unité ad hoc, n'intervint pas. Le 20 juin, Du Pasquier adapta enfin son ancien ordre d'engagement aux nouvelles circonstances.

A la mi-juin, la menace présumée se précisa; des troupes allemandes s'appro-

chaient de la frontière Ouest. Le Groupement blindé Guderian s'avancait sur le plateau de Langres et vers Besançon en direction de la frontière suisse, pour ensuite tourner en direction de Belfort. Le Groupe d'armées G, commandé par von Leeb, enveloppait les défenseurs de l'aile Sud de la ligne Maginot en attaquant Lunéville, depuis la région de la Saar, et Belfort, depuis le secteur de Breisach.

Dans la nuit du 15 au 16 juin, Du Pasquier reçut des messages inquiétants qu'il retint dans son journal. A différents endroits de Suisse, on avait arrêté des saboteurs allemands qui préparaient des attentats contre nos aérodromes. Le lendemain matin, les troupes françaises s'attendaient à une attaque contre Bâle. Elles déclenchèrent les destructions préparées à la frontière, de Saint-Louis à Delle. Les troupes de front de la Division «Gempen» ainsi que les brigades frontière 4 et 5 furent alarmées et occupèrent en partie leur secteur d'engagement.

Le 17 juin, Du Pasquier notait: «Les événements se précipitent au rythme d'un effondrement. Hier, les troupes motorisées allemandes atteignaient Gray en Haute Saône puis, ce matin, les environs de Pontarlier! Le cercle se refermait derrière la ligne Maginot (...). L'attaque allemande près de Bâle ne s'est pas produi-

te. Nous passons aujourd'hui de l'état d'alarme à celui de préparation renforcée. Donc détente (...). Pour la Suisse, le problème stratégique a complètement changé d'aspect. Nous sommes exposés à être envahis par les Allemands venant de l'Ouest. Tout dans cette guerre est paradoxal. Jamais je n'aurais cru que les fortifications érigées pour la forme contre la France puissent un jour servir à contenir les Allemands. Pour ma Division, la situation est extraordinaire, car je suis en pointe, accroché à Bâle; le bat 233, qui fait face à l'Est sur le canal de la Birse, a la frontière alsacienne dans son dos à quelques kilomètres.»

Le 19 juin et, dans la nuit du 19 au 20, une partie du 45^e Corps d'armée français encerclé parvint à se réfugier en Suisse. Son internement posa des problèmes. Le bataillon de fusiliers 22 fut déplacé en Ajoie pour renforcer la Brigade légère 1. Le régiment territorial 73 et le régiment «Saint-Jacques» du commandant de ville à Bâle se chargèrent de la garde des troupes internées à l'intérieur du pays. A Bâle, il ne resta plus que le régiment territorial 86, dont le bataillon 128 était engagé dans le Petit-Bâle et le 179 dans le Grand-Bâle. Le 21 juin, le colonel Du Pasquier constatait que, «du point de vue du rôle de nos troupes, nous sommes dans une situation de transition fort gênante. Faisons-nous du service de police ou de-

vons-nous nous préparer au combat? La guerre est-elle virtuellement finie pour nous ou sa menace pèse-t-elle encore? Le fait qu'on m'a enlevé deux régiments sur trois à Bâle montre que la mission de guerre passe à l'arrière-plan. Aussi pour remettre les choses clairement au point ai-je élaboré hier soir un ordre tactique (...) qui organise la défense au Nord et à l'Ouest, renonçant à maintenir Bâle dans le cadre de notre front d'arrêt. Il s'agit là d'un cordon linéaire, parfois même fort mince et discontinu (...). Mais mes effectifs ne me permettent pas davantage. L'essentiel est que la volonté de défendre avec cohésion soit marquée».

Sans nouvelle mission de l'Armée, le colonel Du Pasquier a dû s'adapter aux nouvelles circonstances, en se basant essentiellement sur sa propre appréciation de la situation. L'ordre d'engagement du 20 juin, émis par le commandant de la Division «Gempen», n'a malheureusement pas été retrouvé. Nous ne savons pas quelle fut la nouvelle formulation de la mission donnée au bataillon frontière 233 qui, à partir de l'étang de St-Alban, devait faire front contre le Nord ou l'Ouest, suivant la situation. En revanche, l'ordre du major Corrodi, du 21 juin, sur l'engagement de son régiment ad hoc a été conservé. La mission et l'intention sont les suivantes:

«Notre régiment s'opposera à toute avance ou infiltration ennemie en direction générale du plateau de Gempen, bararrera les voies d'accès y conduisant, tiendra:

- la position avancée du Wartenberg;
- en première ligne, le front d'arrêt Egglisgraben (inclus) – Ober Sulz – pt 610 (inclus);
- en deuxième ligne, la continuation de la ligne d'armée Christen (indu) – Schauenburgfluh – pt 583 [Sulzkopf] (inclus).

J'ai l'intention:

- d'empêcher l'ennemi de traverser le Rhin et de lancer des ponts de pontons dans le secteur Saline – Au, d'empêcher l'exploration ennemie de vive force, de retarder sa progression vers notre position avancée du Wartenberg par des patrouilles de chasse et des postes avancés;
- d'obliger l'ennemi à préparer une attaque dans le secteur Sud-Est du Hardwald et de retarder sa progression par des tirs de harcèlement de la position avancée du Wartenberg;
- d'arrêter l'ennemi devant le front d'arrêt Egglisgraben – pt 610 (obstacle «Pestalozzi»);
- après irruption éventuelle dans le front d'arrêt, le bloquer et l'anéantir devant la 2^e ligne du rgt.»

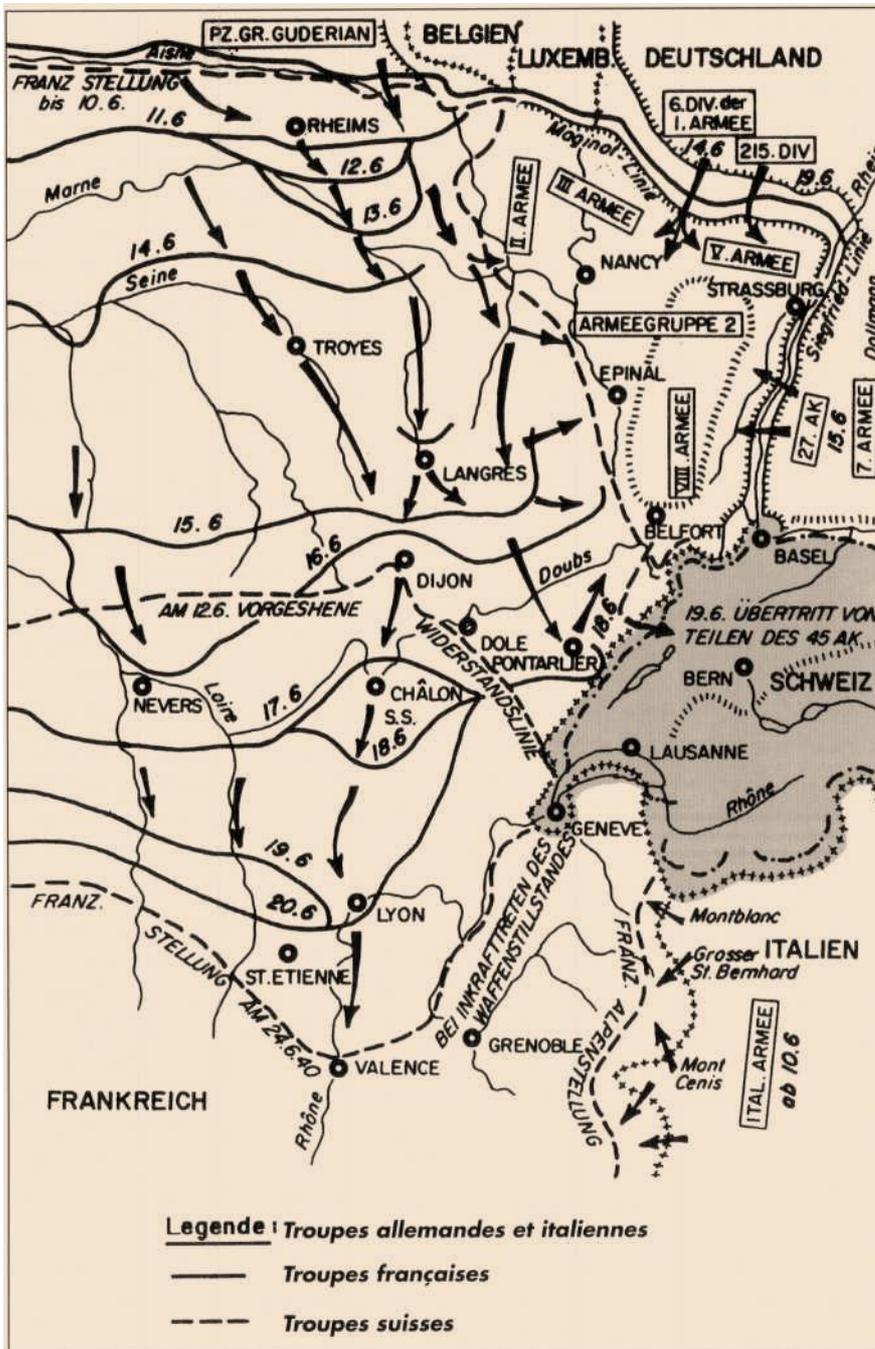


Fig. 39:
 La fin de la campagne de France. Les blindés allemands à la frontière Ouest de la Suisse.
 (Dessin Brunner BTB, bureau technique, Porrentruy).

Le bataillon frontière de carabiniers 257 combattrait depuis le Rhin jusqu'au front de défense (inclus), le bataillon frontière de fusiliers 234 occuperait la 2^e ligne, sans mission de préparer des contre-attaques dans les brèches du front de défense.

Le colonel de Bary, commandant de ville à Bâle, fit le 24 juin une appréciation de la situation à l'attention de ses supérieurs. Il définit clairement les changements survenus: «Les événements récents ont complètement changé la situation militaire de la garnison de Bâle. Jusqu'alors, Bâle était un pilier d'angle de l'Armée qui, rattaché, soit au voisin Ouest, soit à celui du Nord, faisait face au cas «Nord» ou «Ouest»; désormais, elle est un appendice saillant dans le vide, qui pourrait être attaqué par les deux côtés du Rhin en même temps. A l'époque, un déclenchement simultané des cas «Nord» et «Ouest» n'avait pas été prévu. Jusqu'à alors, on comptait notamment sur la couverture immédiate en feu d'artillerie de la part de nos voisins qui coopéreraient. Nous sommes maintenant sans soutien d'artillerie; par contre, celle du seul ennemi potentiel peut nous prendre simultanément sous son feu par l'Est, le Nord et l'Ouest. Cette situation de transition est d'autant plus grave que les renforcements aménagés jusqu'à maintenant l'ont été essentiellement pour le cas «Nord»; de plus,

ils sont loin d'être terminés. Somme toute, très peu a été entrepris pour le cas «Ouest». La réduction des effectifs en service, depuis le 20 juin, est sans doute due au fait que Bâle a perdu pour l'Armée son importance opérative. On devrait en tirer les conséquences. C'est mon devoir de chercher à accorder mission et forces.» Il s'agissait d'attribuer des missions réalistes aux deux seuls bataillons territoriaux de Bâle...

Au début juillet, le général Guisan répondit à la requête du commandant de Bâle. Ses décisions peuvent être tirées des directives du commandant du 2^e Corps: «Le changement de situation fondamental à nos frontières oblige le commandement de l'Armée à prendre de nouvelles dispositions concernant l'ensemble de l'Armée. Le Général a décidé que, dans le cas d'hostilités, Bâle serait déclarée «ville ouverte» et que les troupes de la garnison actuelle seraient engagées dans le secteur du 2^e Corps.» Bâle se situait désormais en dehors du dispositif d'Armée, ainsi que du secteur tenu par les troupes frontière. La ville ne serait pas défendue. On utiliserait exclusivement les troupes restant à Bâle pour des missions de police. Elles seraient directement subordonnées au commandant de place, lui-même subordonné au commandement territorial 4.

Le 4 juillet, la Division ad hoc «Gempen» était dissoute. Sa mission de Grande Unité-charnière tombait sans qu'elle ait reçu une nouvelle mission. Bâle avait perdu son importance opérative et la menace Ouest exigeait l'occupation de toutes les positions dans le secteur d'engagement sédentaire de la Brigade frontière 3. Les bataillons frontière 233 et 234 regagnèrent leurs anciens secteurs pour y préparer la défense. L'état-major de la Brigade retourna à Delémont. Commentaire du colonel Du Pasquier le 30 juin: «Ainsi va se tourner une page importante. Cette éphémère Division «Gempen», constituée pour relier la position d'Armée [suisse] à l'Armée française, n'a plus sa raison d'être, maintenant que celle-ci a disparu. Mais sa formation correspond à un moment critique de notre service actif et j'ai vécu avec elle des heures graves.»

Fâché, parce que la Luftwaffe avait perdu des appareils lors de combats avec des pilotes suisses, Hitler ordonna au

commandement de la Wehrmacht, le 23 juin, de préparer une attaque contre la Suisse. Bien que le Führer en ait diminué l'ordre de priorité quelques jours plus tard, la 12^e Armée de von List se concentrait devant notre frontière Ouest et se préparait à une offensive dès le 7 juillet.

Fin juillet 1940, une moitié de l'Armée suisse prenait position dans le Réduit national, l'autre partie dans une position avancée en dehors du secteur alpin. La position avancée comprenait trois secteurs: la Limmat, le Jura et la Sarine. La Brigade frontière 3 se trouvait dans le secteur Jura. A sa droite, les 4^e et 5^e divisions s'organisaient en profondeur sur les axes principaux menant du Rhin par le Jura dans la vallée de l'Aar. A sa gauche, la 2^e Division barrait les défilés entre le mont Raimeux et Saint-Biaise. Elle tenait le Vully et aménageait de solides barrages antichars entre le lac de Morat et la Sarine.

Caractéristiques du projet d'accord franco-suisse

Le général Guisan avait conscience que le dispositif militaire suisse ne résisterait qu'un temps limité à une offensive allemande, à cause des lacunes de la défense antichar et contre avions. Il considérait comme son devoir de s'assurer que l'appui promis par les Français serait effectif en temps utile, ce qui ne pouvait être réalisé que si la collaboration était planifiée. Pour juger de la manière de procéder du Commandant en chef, il faut savoir jusqu'où sont allés les pourparlers avec l'Etat-major français.

Dans le droit international, rien ne s'opposait à de telles démarches, si les accords, basés sur une convention entre les gouvernements français et suisse, n'entraient en vigueur qu'au moment d'une violation de la neutralité par l'Allemagne. Des accords similaires avaient été mis au point avec les deux belligérants pendant la Première Guerre mon-

diale. Au niveau de la politique de neutralité, le fait qu'il n'y ait pas eu, en 1939 et 1940, de conversations similaires avec l'Armée allemande pouvait, à la rigueur, paraître délicat. Il en fut question, mais le projet tomba à l'eau, parce qu'on jugeait trop important le risque de devoir dévoiler certains aspects du dispositif de défense.

En agissant de son propre chef, le Général ne respectait pas les directives que le Conseil fédéral lui avait données après son élection: la compétence de signer des traités d'alliance et des conventions militaires relevait du Conseil fédéral. Après la constatation de l'état de guerre par le Conseil fédéral, le Commandant en chef était en droit de conclure des accords militaires transitoires de portée limitée. Aucune de ces conditions n'était remplie.

Guisan outrepassa donc ses compétences, mais le fit surtout pour des raisons de maintien du secret. D'autre part, il voulait éviter une discussion avec les sympathisants de l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, la procédure choisie avait l'avantage que le Gouvernement, resté en dehors de ces entreprises délicates, pouvait au besoin désavouer le Commandant en chef. Le non-respect des directives aurait été, en revanche, plus grave, si le Général avait fait un pas de plus, en signant une véritable convention militaire qui serait entrée en vigueur, à la suite d'une offensive allemande, sans que le Conseil fédéral n'ait à intervenir.

Willi Gautschi et Georges-André Chevallaz ont laissé cette question en suspens, prenant en considération la réponse évasive du Commandant en chef, qui voile la vérité, lorsque le Président de la Confédération, Pilet-Golaz, lui demanda des éclaircissements, après la découverte d'archives à ce sujet par les Allemands à Dijon. Ils signalent que Guisan, lui-même, a souligné à maintes reprises l'automatisme d'une aide française.

Le 31 décembre 1940, il confirmait par écrit sa réponse au Président de la Confédération: «Me référant à notre entretien de ce matin, je vous confirme que je n'ai passé aucune convention militaire quel

conque avec n'importe quelle puissance étrangère.» Lors de l'entrevue, il avait gardé le silence sur les accords conditionnels passés avec l'Etat-major français. Certes, le haut commandement français lui avait communiqué sa volonté d'intervenir aux côtés de l'Armée suisse. Des informations avaient été échangées sans qu'aucune des deux parties se fût engagée à des obligations ou à des prestations en retour. Dans sa note concernant le nouveau dispositif de défense, adressée au Conseil fédéral le 12 juillet 1940, le général Guisan écrivait: «En cas d'agression par l'un des belligérants, je pouvais escompter qu'une aide nous serait apportée, automatiquement, par son adversaire (...).» Comment faut-il interpréter cette formulation? Le Commandant en chef semble indiquer qu'après la conclusion d'une convention militaire entre les gouvernements français et suisse, il n'y aurait pas eu de perte de temps avant le déclenchement de l'intervention française, puisque les plans avaient été étudiés par les états-majors respectifs.

Dans les documents suisses et français, on ne trouve pas d'indices relatifs à la conclusion d'une convention. Même les rapports allemands, qui concernent la découverte des archives à Dijon, ne contiennent rien à ce sujet. Les organes de commandement français, impliqués dans

les discussions, ont déclaré qu'il n'y avait pas d'automatisme au niveau des gouvernements. Le général Besson a souligné dans ses Directives pour l'intervention éventuelle en Suisse dans la région de Bâle, du 3 novembre 1939, le retard inévitable du déclenchement de la manœuvre comme un des problèmes de l'intervention: «Il est à craindre qu'il ne s'écoule de nombreuses heures entre l'attaque allemande sur le Rhin et le débouché du XIII^e CA en territoire suisse, la décision de l'intervention étant réservée aux gouvernements helvétique et français.» Le 12 novembre, le général Garchery, commandant de la VIII^e Armée, donnait la mission au détachement précurseur «Les Rangiers». Il devait «pénétrer en Suisse, dès que les Allemands, ayant violé la neutralité de ce pays et l'accord ayant été réalisé entre les gouvernements intéressés, l'ordre en serait donné par le général commandant de l'Armée.»

Il est compréhensible que les commandants des troupes d'intervention françaises aient désiré entrer en Suisse le plus vite possible, avant que l'avance des Allemands soit trop importante. Le 15 novembre, Du Pasquier parle dans son journal d'une «bonne histoire, survenue il y a quelques jours: des troupes françaises faisaient des exercices dans une situation tactique supposée au Sud-Ouest de Bâle.

La Suisse étant censée avoir été envahie par l'Allemagne. Un régiment a pris la chose au sérieux et a demandé le libre passage à un poste suisse, ce que son chef, un sergent, a énergiquement refusé.» Entre le 15 et le 19 mai, le VII^e Corps français se concentra à notre frontière, prêt à la franchir. Le 15 mai 1940, un groupe d'exploration de la 27^e Division arriva au poste-frontière de Lucelle et demanda le libre passage. Il motivait sa requête par l'annonce d'une percée allemande dans le secteur de Bâle. Avec difficulté, on parvint à convaincre son commandant que l'ordre de mission reposait sur une erreur. La Suisse n'avait pas été attaquée et n'avait point demandé d'aide.

En raison de tels événements, les commandants supérieurs français recommandaient continuellement à leurs subordonnés de respecter les prescriptions. Le 7 février 1940, le général Georges, commandant en chef du Front Nord-Est, écrivait au général Besson qu'il y avait des raisons de croire que les Allemands pourraient introduire leur offensive par une fausse attaque du secteur de Bâle, dans l'intention de provoquer immédiatement une réaction française, ce qui leur permettrait de se poser en protecteur de la neutralité suisse. Il était dès lors nécessaire de rappeler qu'aucun élément français n'était en droit de franchir la fronti-

ère de sa propre initiative. «Dans l'état actuel des choses, les mesures militaires, prises par le Gouvernement fédéral, aussi bien que sa volonté de résistance, permettent de subordonner notre intervention, sans qu'elle en subisse de retard préjudiciable, à une démarche officielle diplomatique ou du haut commandement suisse.» Dans ses Instructions pour les généraux commandant les VI^e et VIII^e armées sur la manœuvre «H», du 18 avril 1940, le général Besson traduisait les directives reçues en ordres à l'intention de ses subordonnés: «Aucune unité française ne pénétrera en Suisse sans que l'ordre en ait été donné par le général commandant en chef (...). Le général commandant le Groupe d'armées 3 transmettra cet ordre sous la forme: ... autorisation est donnée

de pénétrer en Suisse à partir du ... à ... heures...»

En Suisse, des dispositions avaient été prises pour être en mesure, en cas d'offensive allemande, de soumettre sans délai la demande d'aide et l'ébauche d'une convention militaire au Gouvernement français. Le représentant suisse à Paris, le ministre Stucky, prit les mesures à cet effet, en accord avec les responsables des Affaires étrangères, Motta et Pilet, ainsi qu'avec le Général. Son mémorandum à ce propos a malheureusement été détruit.

Au vu de tous ces témoignages, nous pouvons admettre que le général Guisan, comme il l'avait affirmé au Président de la Confédération, n'avait pas contracté une alliance militaire avec le général Gamelin.

Conclusions

Le général Guisan et le commandant de corps Prisi étaient apparemment convaincus, sur la base des entretiens du colonel Petitpierre et du général Gamelin à Paris, en juillet 1939, qu'en cas d'offensive allemande depuis le Nord-Est, des troupes d'intervention françaises prendraient sans retard en charge la défense du plateau de Gempen. Cette hypothèse est confirmée par une déclaration que le chef de l'Etat-major général fit à un rapport de service, le 4 juin 1940: «Jusqu'à présent, on a préparé la mise en place «Nord» en supposant que la France nous viendrait en aide, dans le cas d'une attaque allemande. Par conséquent, l'aile gauche du dispositif d'Armée est restée faible.» Elle se terminait en effet à Schauenburg Bad. La garnison de Bâle assurait, il est vrai, la destruction des ponts du Rhin; la Brigade frontière 4 empêchait une montée ennemie sur le plateau de Gempen. Pour le tenir, les forces

prévues étaient cependant trop faibles. Compte tenu de la géographie militaire, la position d'Armée aurait dû être prolongée, soit jusqu'à Bâle, soit jusqu'au Blauen, afin d'empêcher un enveloppement de la ligne Maginot et une poussée sur le Hauenstein. Manifestement, les moyens manquaient. On comptait donc que les Français, dans leur propre intérêt, s'opposeraient à un mouvement tournant allemand passant par Bâle et le territoire suisse.

Ce n'est qu'en décembre 1939, après les reconnaissances effectuées par les officiers de liaison, Barbey et Garteiser, suivies de l'inspection du Général, que ce dernier émit des inquiétudes, parce que l'aile gauche de la position d'Armée était en l'air et qu'elle n'offrait que peu de résistance à une poussée ennemie passant par le Rhin, entre Schweizerhalle et Birs-

felden, en direction de la vallée de la Birse. Après le déclenchement du cas «Nord», le Conseil fédéral et le Gouvernement français devaient approuver les accords discutés par les commandants en chef. L'intervention française en Suisse ne pouvait donc être déclenchée qu'avec un retard difficile à estimer. Jusqu'à l'arrivée des forces françaises, les troupes suisses devaient à tout prix tenir les points névralgiques, à savoir le Gempen et le barrage qui le reliait au centre de la ville de Bâle. Pour ce faire, il était indispensable d'entreprendre d'importants renforcements de terrain et de créer une formation-charnière capable de couvrir efficacement l'approche des Français. Où fallait-il prélever les troupes nécessaires: au front Sud, à la réserve d'Armée ou dans les formations couvrant la frontière Ouest? Dans le cas «Nord», celles-ci devenaient disponibles, puisque leur mission de défense contre la France tombait automatiquement. Le chef de l'Etat-major général et le Commandant en chef se décidèrent pour la Brigade frontière 3 et le régiment 49 de la Brigade frontière 4 engagée au sud-ouest de Bâle. Ces deux formations n'avaient que de courts mouvements d'approche à effectuer.

L'option choisie impliquait aussi l'acceptation de grands risques. Il semble qu'on ne les ait pas aperçus ou alors trop

tard. Dans l'appréciation de la situation, on accorda trop peu d'importance au facteur temps. Aussi, avantages et inconvénients des différentes solutions n'ont-ils pas été suffisamment examinés. Des échanges écrits ne permettaient justement pas des discussions d'ensemble comme lors d'un rapport d'état-major. Les opinions forgées dans un cadre restreint, à cause du maintien du secret, augmentaient le risque d'erreurs d'appréciation. La Division «Gempen» était une Grande Unité ad hoc hétérogène, qui ne pouvait être constituée et soudée qu'au moment où, manifestement au Nord-Est, une offensive allemande contre la Suisse apparaissait imminente. Si l'offensive passait par la trouée de Bourgogne, épargnant ainsi notre pays, les troupes frontalières auraient dû rester dans leur dispositif prévu depuis 1938. De plus, la cessation de la protection de la neutralité sur la frontière Ouest fournissait à la propagande du III^e Reich un prétexte à une ouverture des hostilités contre la Suisse.

Si l'Etat-major général et le Commandant en chef avaient eu conscience de ces conséquences, ils auraient compris d'emblée que ce n'était qu'en dernière minute que les troupes frontalières choisies pouvaient être déplacées de leurs positions initiales et engagées dans le secteur de Bâle. En tout cas, le temps leur manque-

rait pour effectuer des préparatifs sérieux. En cas de surprise, les formations prévues, transportées partiellement en train, risquaient d'arriver trop tard, peut-être en même temps que les colonnes françaises, et en partie sur les mêmes axes.

Pour constituer la formation-charnière, il aurait été préférable de retirer un régiment renforcé du front Sud ou de la réserve d'Armée (Du Pasquier a effectivement reçu le régiment d'infanterie 13 retiré de la 2^e Division qui était réserve d'armée). Il aurait pu être engagé à temps et préparé à sa mission. En cas d'offensive allemande, cette réduction de la réserve aurait pu être compensée par les forces libérées des trois brigades à la frontière Ouest, qui auraient pu constituer une ligne de défense arrière. Cette mission était prévue pour les brigades frontière 1 et 2, groupées, dans le cas «Nord», en une Division «Morat».

Ces inconvénients eurent des répercussions effectives. A la mi-mai, le Service de renseignements suisse crut détecter une concentration de forces allemandes à proximité de notre frontière. Elles pouvaient avoir trois missions:

1. Franchissement du Rhin en aval de Bâle, ensuite ouverture de la trouée de Bourgogne;

2. Attaque passant par la Suisse afin de contourner la ligne Maginot;

3. Simulation d'une attaque contre la Suisse afin que des réserves françaises restent fixées en Alsace.

La situation ne semblait pas claire, si bien que le Commandant en chef différa le déclenchement du cas «Nord», y compris la formation de la Division «Gempen». Le 19 mai, il se convainquit enfin qu'il fallait donner la possibilité au commandant de la Brigade frontière 3 de préparer à leur future mission les formations qui lui étaient attribuées pour le cas «Nord». Dans un premier temps pourtant, on interdit au colonel Du Pasquier de déplacer le gros de sa Brigade dans le nouveau secteur d'engagement, d'utiliser le nom de Division «Gempen» et d'occuper son PC à Laufon, ceci à cause du manque de clarté de la situation et pour d'impératives raisons de maintien du secret. Du Pasquier fit cependant ample usage de l'autorisation de donner des ordres et des directives à ses subordonnés, afin qu'ils puissent se familiariser avec leur future mission. Le degré élevé de préparation des troupes frontière et la volonté de terminer les fortifications de campagne empêchèrent de donner aux troupes une indispensable instruction de combat. On ne dépassa pas le stade de l'improvisation.

Dans le cas d'une attaque allemande, les secteurs d'engagement auraient été soumis d'emblée à la pression ennemie. La troupe aurait sans doute été impliquée dans des combats, avant même d'avoir pu se familiariser avec sa nouvelle mission. Finalement, Du Pasquier reçut la permission d'envoyer deux bataillons de sa Brigade dans le nouveau secteur d'engagement, afin de renforcer les parties de la Brigade frontière 4 qui lui étaient subordonnées et de faire avancer les fortifications de campagne. Lui-même restait subordonné au commandant du 2^e Corps pour la planification de son engagement. Dans le cas «Nord», il aurait été subordonné au Général. Déjà dans la phase préparatoire, celui-ci et le lieutenant-colonel EMG Gonard, chef de son état-major particulier, s'occupèrent intensément de la question de la Division «Gempen», de telle sorte que Du Pasquier devait écouter leur avis. Surtout en mai 1940, cela provoqua de multiples interférences et des va-et-vient énervants. En juin, dans une situation de transition, l'encadrement fit en revanche défaut.

Le commandant désigné de la Division «Gempen» fit tout son possible pour préparer sa Grande Unité à la mission de guerre qui lui était attribuée. Ses efforts ne furent pas couronnés de succès, parce que sa liberté d'action était restreinte, ce

qui l'empêcha d'intervenir plus énergiquement. Voilà pourquoi il repoussa l'émission d'un ordre d'opérations jusqu'à la fin mai. Lorsqu'on lui permit enfin d'utiliser l'appellation «Division Gempen» et d'occuper son PC à Laufon, sa mission de charnière entre les formations suisses et françaises était déjà dépassée. Malgré tout, l'Etat-major général s'y accrocha, au lieu de préciser, dans une nouvelle formulation de la mission, que le rôle de la Division «Gempen» avait changé. Elle était devenue un détachement de soudure, qui devrait tenir un secteur du dispositif d'Armée prolongé vers l'Ouest. En situation de guerre, de telles ambiguïtés, qui aggravent l'incertitude, sont inadmissibles. Les commandants doivent constamment se préoccuper de clarifier les situations obscures.

Pourquoi cela ne fut-il pas fait? Le Commandant en chef et l'Etat-major général avaient des idées préconçues qui les empêchèrent d'envisager une défaite française. Surpris par les événements, ils prirent trop tard les contre-mesures nécessaires. Dans l'agitation créée par leur propre faute, ils improvisèrent un prolongement à l'Ouest de la position d'Armée, avant même de s'être sérieusement posé la question de savoir comment il fallait faire face à cette nouvelle menace d'enveloppement. Dès la mi-juin, l'état-major

d'Armée élabora l'Ordre d'opérations N° 10, qui avait pour objet la défense du pays dans un dispositif tous azimuts.

Dans l'ébauche de l'ordre, la 7^e Division et la Division «Gempen» restaient dans leur formation initiale, subordonnées au 2^e Corps. Celui-ci, avec son aile gauche échelonnée en profondeur, devait empêcher une poussée ennemie depuis le secteur de Bâle en direction de l'Aar, entre Olten et Soleure. Le 25 juin 1940, le Général signa l'Ordre d'opérations N° 10; il ne devait cependant être diffusé qu'avec son accord. La diffusion n'eut pas lieu parce qu'entre temps, la planification du Réduit avait débuté. Les ordres particuliers, émis pendant le prolongement de la position d'Armée, ne furent pas remplacés par un ordre général qui réglait définitivement l'ordre de bataille et les missions dans ce dispositif transitoire. La composition de la Brigade frontière 3 renforcée avait été changée par l'ordre particulier du 11 juin, mais on omit d'adapter en même temps sa mission à la nouvelle situation. Vu que l'Ordre d'opérations N° 10 n'entra jamais en vigueur, la Grande Unité ad hoc n'allait pas recevoir de nouvelle formulation de la mission jusqu'à sa dissolution.

Dans son rapport final du 10 juillet, le colonel Du Pasquier se demanda: «Au-

rons-nous tenu? Ou du moins, combien de temps? (...) Il faut reconnaître, qu'avec les travaux inachevés comme l'étaient les nôtres au milieu de juin et l'insuffisance quantitative de notre artillerie, il aurait été difficile d'assurer une résistance solide. Je suis néanmoins convaincu que nos troupes auraient fait leur devoir.»

A la suite de cette appréciation, il faut se demander si le programme de renforcement du terrain n'était pas trop vaste et si les besoins supplémentaires ne furent pas exprimés trop tard. Le chef de l'Etat-major général était dans le vrai, lorsqu'il proposa de renoncer aux positions en lisière Sud de Bâle, prévues surtout pour les Français; en effet, un programme de construction réduit aurait mieux garanti un achèvement des travaux dans les délais. On aurait ainsi évité les incertitudes concernant le tracé de l'aile gauche du dispositif dans le secteur de Bâle. Malgré l'ordre écrit du Commandant en chef et du commandant de la Division «Gempen» de tenir la bordure Sud de la ville, le colonel de Bary engagea intelligemment ses forces limitées sur les deux côtés des ponts dans le centre-ville. Des déclarations orales de ses supérieurs l'habilitaient à prendre une telle décision.

A tous les niveaux, la volonté de faire vigoureusement face à l'ennemi s'affiche

dans les nombreuses fortifications de campagne. Pour faire avancer les travaux, on négligea l'instruction au combat moderne des cadres et de la troupe. Les soldats étaient prêts à sacrifier leur vie. Cependant, s'ils avaient survécu à la préparation de feu, auraient-ils su comment affronter des chars et des troupes de choc? «Ce sera notre Verdun» était la devise qui se répandit; elle reflétait bien l'état d'esprit qui régnait alors.

En dernière analyse, nous devons constater que l'aile gauche du dispositif d'Armée aurait dû être tenue par nos propres forces, car on ne peut pas se fier à une aide étrangère. Compte tenu des plans français concernant une intervention dans le secteur du Gempen, le Général se sentit obligé d'inclure Bâle dans la mission de défense de la formation-charnière. En cas de guerre, cette décision aurait provoqué des combats défensifs sanglants dans le périmètre de la ville, donc beaucoup de victimes parmi la population civile. Dans son appréciation de la

situation, il ne tint jamais vraiment compte de la solution, plus propice à maints égards, de rattacher la position d'Armée à la ligne Maginot par le Blauen jusqu'au Glaserberg.

La confiance illimitée dans une aide française n'était pas justifiée. Le Groupe d'armées Besson ne reçut qu'une partie des moyens nécessaires, promis pour une intervention en Suisse. Le manque de formations d'intervention opérative dans l'Armée française était connu. Des rapports indiquaient le mauvais moral des soldats et les insuffisances matérielles. Malgré tout, le renforcement du pilier d'angle gauche de la position d'armée se fit avec du retard et des formations inadéquates, avec un manque de fermeté. On a beaucoup écrit, mais on a agi avec hésitation. Des appréciations de situation écrites, la plupart du temps, ainsi que des doubles subordinations expliquent en partie les défauts mentionnés. Dans le cas d'une attaque «Nord» par surprise, les dispositions n'auraient sans doute pas donné tous les effets escomptés.

Annexe N°1

Repères chronologiques

1939

12.10. Le général Guisan informe verbalement le colonel Du Pasquier, commandant de la Brigade frontière 3, de son intention de constituer un pilier solide à l'extrémité gauche de la position d'armée. Ce serait une division servant de charnière avec les troupes françaises, qui serait créée sous le commandement de Du Pasquier. Le Commandant en chef l'informe encore des pourparlers secrets en cours avec le haut commandement français. On discute d'une intervention de forces françaises en Suisse, en cas d'invasion du pays par l'Allemagne.

02.11. Du Pasquier convient avec le major EMG Barbey, chargé des pourparlers avec la France, de trois points de contact à la frontière.

1940

12 .02. Le lieutenant-colonel EMG Gonard confirme à Du Pasquier – avec ordre de garder le secret – l'intention du Général de lui confier, dans le cas «Nord» le commandement d'une division-charnière à créer, dans le secteur de Bâle.

21 .03. Dans le Complément à l'ordre d'opérations N° 4 (destiné aux seuls initiés), le Général annonce la création prévue de la division «Gempen» et remet à Du Pasquier une instruction pour l'engagement de cette Grande Unité qui se composerait de la Brigade frontière 3, des troupes du commandant de ville de Bâle (3 régiment territoriaux), du régiment frontière 49, du bataillon frontière de carabiniers 257, du bataillon de fusiliers 22. La Division recevrait probablement de l'artillerie.

Du Pasquier doit procéder aux reconnaissances nécessaires et élaborer les ordres d'engagement, mais il lui est interdit d'en informer ses subordonnés.

25 .03. Du Pasquier apprend qu'en cas d'intervention, le commandant du 7^e Corps d'armée français viendra à son PC pour coordonner les opérations.

26 .5. Mobilisation générale: la Brigade frontière 3 prend son dispositif de 1939. Du Pasquier reçoit l'ordre de préparer la «mise en ligne» de sa division, mais il lui est interdit de rapprocher ses moyens du secteur «Gempen». Il informe tous les commandants de régiment, de bataillon et des compagnies non embaillonnées.

13 .05. Du Pasquier informe les commandants des troupes étrangères à la Brigade, qui lui seraient subordonnées. Il remet au commandant du 2^e Corps d'armée ses Observations sur la défense du Gempen. Il y décrit surtout ses besoins en renforcement du terrain.

14 .5. Il reçoit une nouvelle version du Complément à l'ordre d'opérations N° 4: quelques petits changements dans les moyens et les limites de secteurs.

20 .05. Le commandant de ville à Bâle et ses troupes, le régiment frontière 49 et le bataillon frontière de carabiniers 257, sont subordonnés à Du Pasquier.

22 .-23.05. Avec l'autorisation du Général, Du Pasquier pousse le bataillon frontière de fusiliers 234 (+) dans la région de Muttenz.

26 .05. Le bataillon de fusiliers 22 – issu de la Brigade frontière 2 – est subordonné à Du Pasquier qui lui attribue un secteur d'instruction dans la région des Rangiers.

29 .05. Il est autorisé à pousser le bataillon frontière de fusiliers 233 (-) dans le secteur de Münchenstein.

31 .05. Il émet son Ordre pour la défense du secteur Gempen par la Brigade frontière 3 renforcée.

05.06. Lui sont nouvellement subordonnés le régiment d'infanterie 13 et le groupe d'artillerie de campagne 6 (de la 2^e Division), ainsi que le régiment d'obusiers de campagne 22 (1^{er} Corps d'armée). Le bataillon 22 est poussé vers Kleinschlützel.

11 .06. Le régiment frontière 46 (bataillons 230, 231, 232) de la Brigade frontière 3 passe à la 2^e Division, laquelle reprend à son compte le secteur frontière initial (1938) de

la Brigade frontière 3. A 12 h, la Brigade frontière 3 renforcée devient Division «Gempen», PC à Laufon.

12 .-12.06. Pendant la nuit, le commandant du 2^e corps d'armée ordonne la prise de leur dispositif de combat à toutes les troupes de la Division «Gempen».

15 .-16.06. Les troupes frontière de la Division «Gempen» sont alertées et prennent leur dispositif de combat.

18 .06. Le bataillon de fusiliers 22 passe à la Brigade légère 1 en Ajoie (coopération à l'internement du 45^e Corps d'armée français).

20 .06. Les régiments territoriaux 73 et «Saint-Jacques-sur-la-Birse» quittent la Division pour aller garder des internés à l'intérieur du pays. Du Pasquier émet un nouvel ordre d'opérations tenant compte des moyens réduits.

04.07. La Division «Gempen» est dissoute. Du Pasquier reprend la Brigade frontière 3 dans sa composition et dans son secteur 1938.

10.07. Du Pasquier fait son rapport final sur la Division «Gempen».

**Chronologie établie
par le divisionnaire
Denis Borel**



Fig. 40:
*Le colonel
divisionnaire Claude
Du Pasquier*

Annexe N° 2

Le colonel Claude Du Pasquier et sa Division «Gempen» en 1940

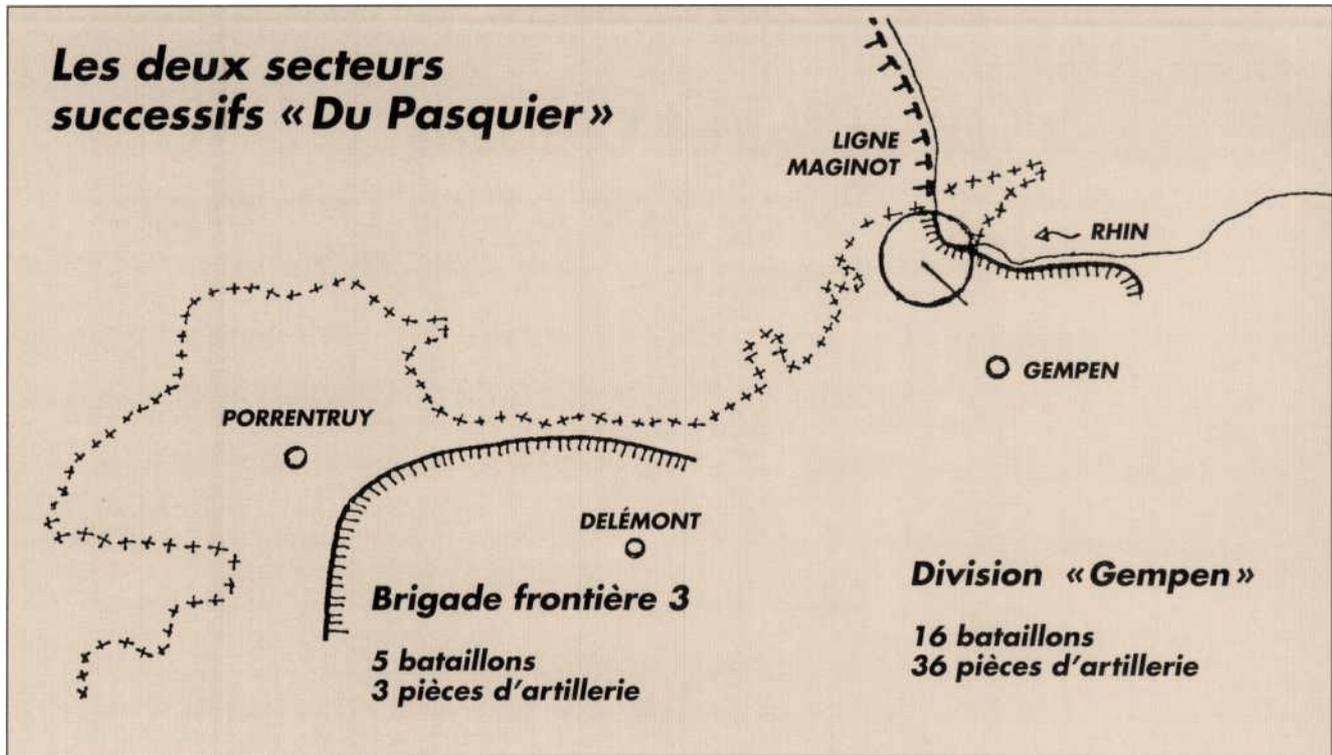
Les vétérans neuchâtelois du service actif se souviennent de leur compatriote Claude Du Pasquier (1886-1953) et ses après-venants peuvent désirer connaître la carrière civile et militaire de ce notable dans son canton: député, juge cantonal, recteur de l'Université, artisan de la fusion des Eglises protestantes nationale et indépendante.

En 1939, ce colonel de milice commande la Brigade frontière 3, celle qui couvre, face à la France, le canton actuel du Jura (sans les Franches-Montagnes). Au printemps de 1940, il est appelé à créer et à commander une Grande Unité temporaire: la Division «Gempen» sur le Rhin bâlois et le massif boisé qui le surplombe. Elle doit faire face à l'Allemagne avec une mission délicate de charnière avec le dispositif français.

Le général Guisan sait qu'en cas d'attaque allemande contre la Suisse, la France engagerait – si le Conseil fédéral le demandait – des forces importantes à notre profit. Le plan d'opérations français est connu de Guisan. Pour que la coopération franco-suisse réussisse, il faut que soient tenus très solidement le massif boisé de Gempen (malencontreusement nommé «plateau») et l'agglomération de Bâle, que soit assuré une soudure parfaite avec le dispositif français sur le Rhin alsacien.

La mise en place de la Division doit être très discrète, pour ne pas attirer l'attention des Allemands sur un renforcement de la position d'Armée. Elle s'étire donc pendant la fin de la «Drôle de guerre» et le premier mois de la bataille de France. Le 12 juin, la Division est en place... et son dispositif devient sans objet, car on vient d'apprendre que les

Les deux secteurs successifs « Du Pasquier »



quelque dix divisions françaises destinées à intervenir en Suisse ont été déplacées vers le Nord où Ton tient à défendre Paris. La Division «Gempen» cesse d'exister le 11 juillet, et Du Pasquier reprend sa mission de commandant de la Brigade frontière 3. Au 1^{er} janvier 1941,

il est divisionnaire et commande la 2^e Division jusqu'au 31 janvier 1946. Plus tard, il devient un membre très sollicité du Comité international de la Croix-Rouge.

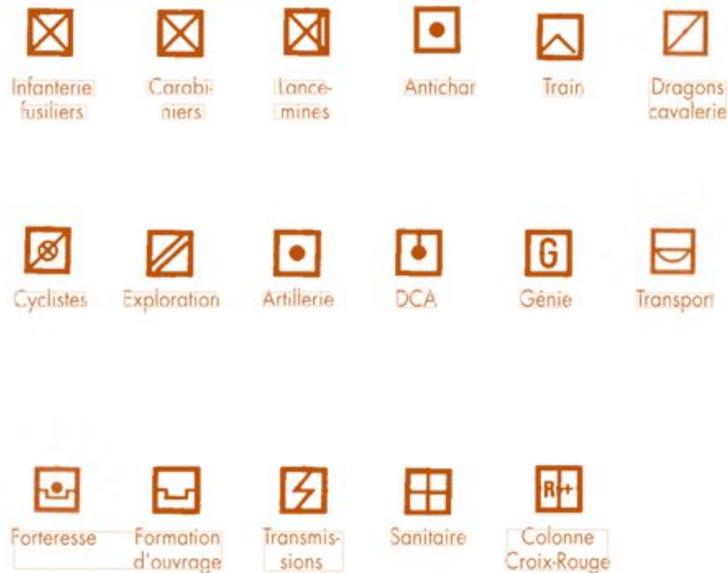
Divisionnaire Denis Borel

Signes conventionnels

1. Formation



2. Types de formation



3. Classes d'âge



4. Limites de secteur positions, armes



Corps d'armée



Division



Brigade



Régiment



Bataillon



Compagnie



Point d'appui



Barrage



Canon
antichar



Pièce
d'artillerie

Bibliographie

1. Sources manuscrites

Berne, Archives fédérales

- E 27/7307, Bd 1
- E 27/14151/14284/14296/14311/14943/17826
- E 5701/1/3
- E 5707/4/7/8/10
- E 5716/1
- E 5740/1/3
- E 5790/96/112/125/1004/1018/1021/1024/1668/1674
- E 5795/285/300/302/303
- J.1.80 (Journal de Claude Du Pasquier)
- J. 11.91, dossiers 16, 43

Paris, Service historique de l'Armée de terre

- 28 N 53/57

- Rapport sur les opérations du 45^e Corps du général Marius Daille. Copie en possession de l'auteur

2. Sources imprimées

- Barbey, Bernard: *Aller et retour. Mon journal pendant et après la drôle de guerre 1939-1940*. Neuchâtel, La Baconnière, 1967.
- *Diplomatische Dokumente der Schweiz 1848-1945*. Bd 13. Wabern/Bern, 19 91.

3. Témoin

Meier, Alfred: *1939/40. Kommandant der Ergolzwerke*. Eggstrasse 39, 4404 Frenkendorf.

Etudes

- Bonjour, Edgar: *Histoire de la neutralité suisse*, t. V. Neuchâtel, La Baconnière, 1970.
- La Brigade frontière 3. 1938-1994. S.I., 1994.
- Brückner, Christian: *Das Stadtkommando Basel 1939-1989. Rückblick aus Anlass des 50-jährigen Jubiläums*. Basel, 1989.
- Chevallaz, Georges-André: *Le défi de la neutralité: diplomatie et défense de la Suisse. 1939-1945*. Vevey, Editions de l'Aire, 1995.
- Fuhrer, Hans Rudolf: «Operative Konzeption der Schweizer Armee 1921-1939», *Acta des internationalen Kolloquiums für Militärgeschichte*. Istanbul, 1993.
- Gautschi, Willi: *Le général Guisan. Le commandement de l'armée suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*. Lausanne, Payot, 1991.
- Pedrazzini, Dominic: «Coopération ou mystification? Les projets d'intervention en Suisse», *Revue militaire suisse*, septembre 1989, pp. 437-452.
- Rapold, Hans: «Zeit der Bewährung; die Epoche um den ersten Weltkrieg», *Der Schweizerische Generalstab*, Band V. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1988.
- Senn, Hans: «Erhaltung und Verstärkung der Verteidigungsbereitschaft zwischen den beiden Weltkriegen», *Der Schweizerische Generalstab*, Band VII. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1991.
- Senn, Hans: «Anfänge einer Dissuasionsstrategie während des Zweiten Weltkrieges», *Der Schweizerische Generalstab*, Band VI. Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1995.
- Weck, Hervé de: *Guisan et les Jurassiens*. Porrentruy/Saint-Imier, SCJO, SCBO, 1995.
- Wisard, François; Hauser, Claude: *Des fantassins dans le siècle. Histoire du régiment d'infanterie 9. 1912-1992*. Saint-Imier, 1992.
- Wüst, René-Henri: *Alerte en pays neutre. La Suisse en 1940*. Lausanne, Payot, 1966.

Index des personnes

- **Arx**, Werner von: lt-col, cdt rgt fr 49, Soleure: 57, 58, 60.
- **Baltensberger**, Jakob: col, officier-ingénieur 2^e CA, Berne: 57.
- Barbey**, Bernard (1900-1970): de septembre 1939 à juin 1940, officier de liaison entre le général Guisan et l'Armée française; de juin 1940 à août 1945, chef de l'EM particulier du général Guisan: 33, 34, 35, 45, 56, 81, 97, 103.
- **Bary**, Hans de (1894-1968): col, cdt ville de Bâle: 21, 25, 35, 48, 51, 57, 58, 60, 88, 91, 101, 104.
- **Besson**, Georges, général: d'octobre 1939 à mai 1940, cdt Groupe d'armées 3 dans la trouée de Belfort: 29, 30, 31, 32, 34, 35, 43, 71, 76, 78, 81, 95, 96, 102.
- **Corrodi**, Johann Eugen, major: cdt bat fr fus 234; en juin 1940 cdt désigné du rgt ad hoc «Corrodi» prévu pour le cas «Nord». Passe en 1941 dans les SS; cdt d'un rgt de cavalerie SS sur le front Est; dès 1944, SS-Oberführer et chef EM du général SS Debes en Italie: 61, 87, 89.
- **Daille**, Marius général: cdt 45^e CA français: 79, 83.
- **Du Pasquier**, Claude (1886-1953): professeur de droit aux universités de Neuchâtel et de Genève; 1939-1940, cdt Br fr 3 et cdt Div «Gempen»; automne 1940, cdt er de la Division légère derrière la Sarine; 1941-31.1.1946, cdt 2^e Div; dès 1947, membre du Comité International de la Croix-Rouge; 1951, docteur honoris causa de l'Université de Montpellier: 34, 35, 46, 47, 48, 5f 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 69, 70, 72, 75, 84, 86, 87, 88, 89, 92, 99, 101, 103, 104, 105, 106, 107, 108.
- **Erlach**, Rudolf, von (1891-1944): avocat à Berne; 1935-1939, chef de la Section des opérations; mars 1940 – juin 1942, cdt Br mont 12; juin 1942 – août 1944, cdt 5^e Div: 19, 84.
- **Farron**, Henri: lt-col, cdt rgt fr 46, Delémont.
- **Gamelin**, Maurice-Gustave général: commandant en chef des armées françaises jusqu'au 19 mai 1940: 29, 33, 79, 81, 96, 97.
- **Garteiser**, André: lt-col, officier de liaison du général Georges avec le général Garchery et l'Armée suisse: 33, 34, 35, 45, 56, 57, 97.
- **Garchery**, JoannyJules-Marcel général: de l'automne 1939 à juin 1940, cdt VIII^e Armée dans la trouée de Belfort: 33, 95.

- **Georges**, Alphonse général: commandant du Théâtre d'opérations Nord-Est en France: 33, 95.
- **Gonard**, Samuel (1896-1975): de septembre 1939 à juin 1940, chef de l'EM particulier du général Guisan; de juin 1940 à 1943, chef de la Section des opérations; 1951, cdt 1^{er} CA: 34, 35, 47, 51, 59, 60, 62, 100, 103.
- **Guisan**, Henri (1874-1960): agronome; de novembre 1933 à août 1939, cdt 1^{er} CA; général et commandant en chef de l'Armée suisse pendant le service actif 1939-1945: 8, 11, 16, 23, 29, 33, 34, 35, 36, 38, 40, 41, 42, 46, 47, 48, 59, 60, 61, 62, 70, 75, 81, 86, 91, 93, 94, 96, 99, 98, 99, 100.
- **Hitler**, Adolf (1889-1945): 15, 25, 81, 92.
- **Huber**, Jakob (1883-1953): technicien chimiste; 1938, col div; 1938-1939, SCEM Arrière et fortifications à l'EMG; 1940-1945, Chef EMG; 1941, col cdt C: 84, 86, 97, 101. **Kätterer**, Otto: col, cdt rgt ter 73, Bâle: 22.
- **Labhart**, Jakob (1881-1949): 1936-1945, col cdt **C**; 1.9.1939 – 31.12.1939, chef EMG; 1940-1947, cdt 4^e CA: 16, 35, 40, 42.
- **Lehmann**, Ernst: lt-col, cdt rgt ter «St. Jacques-sur-la-Birse», Zurich: 25.
- **Minger**, Rudolf (1881-1955): 1930-1940, conseiller fédéral, chef du DMF: 15, 70.
- **Moine**, Virgile: 1933-1938, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy; 1943-1948, conseiller national; 1948-1966, conseiller d'Etat du canton de Berne; 1940-1942, of EMG Br fr 3; 1948-1953, cdt Br fr 3: 57, 58, 60.
- **Motta**, Giuseppe (1871-1940): 1920 – janvier 1940, chef du Département politique fédéral: 96.
- **Pilet-Golaz**, Marcel (1889-1958): chef du Département politique fédéral, président de la Confédération à partir de mars 1940: 62, 70, 94, 96.
- **Petitpierre**, Edouard (1884-1970): licencié en sciences commerciales; 1934-1940, chef EM 1^{er} CA; 1941-1946, cdt 1^{re} Div: 16, 29, 97.
- **Prisi**, Friederich (1875-1975): maître de gymnase; 1936-1943, cdt 2^e CA: 15, 16, 19, 21, 35, 36, 38, 40, 41, 42, 46, 47, 48, 60, 62, 86, 87, 91, 97, 100, 104, 105.
- **Renfer**, Friedrich: col à disposition du Conseil fédéral, Soleure: 45, 46.
- **Scherz**, Walter (1886-1953): avocat; 1938-1940, cdt 4^e Div: 16.
- **Schlumberger**, Nicolas (1894-1975): entrepreneur; col, of EMG Br fr 4: 58.
- **Schnyder**, Werner: entrepreneur; col, cdt rgt inf 11: 18, 58.
- **Spinnler**, Paul (1884-1945): industriel; col; 1939-1940, cdt Br fr 4: 19, 57, 58.
- **Steck**, Alfred: major, cdt bat fr fus 249.
- **Steiner**, René: cap; of EMG à l'EM d'Armée, Delémont: 58.
- **Stucky**, Walter (1880-1963): 1938-1944, ministre de Suisse à Paris et à Vichy: 96.
- **Touchon**, général: cdt VI^e Armée française: 79.
- **Türler**, Wilhelm: lt-col, cdt rgt ter 86, Riehen: 25, 49.
- **Weygand**, Maxime: généralissime des forces alliées à partir du 19 mai 1940: 81, 83.
- **Wacker**, Paul (1891-1965): docteur en droit; 1940-1942, chef EM 2^e CA; 1944-1950, cdt 5^e Div: 57.
- **Zaugg**, Samuel: major, officier du génie au cdmt ville de Bâle: 46.

ACHEVE D'IMPRIMER EN OCTOBRE MIL **NEUF CENT NO-**
NANTE-SEPT SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE
2000, G. GUENAT, A PORRENTUY. LA CONCEPTION GRA-
PHIQUE, MISE **EN PAGE ET TRAITEMENT DES IL-**
LUSTRATIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR DEMO-
TEC SA, MICROEDITION, A PORRENTUY. L'OUVRAGE
COMPOSÉ EN NEW BASKERVILLE 11
POINTS EST IMPRIMÉ SUR PAPIER BIBER
ALLEGRO 135 g/m², CM3.